

MONTREAL, MARDI,
 9 FEVRIER 1937

 Vol. VII — N° 150 — 24 pages
 Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

On savait à la prison de Québec que Bernard et Fontaine allaient s'évader

(A LIRE EN PAGE 3)



Photo prise, hier soir, au banquet organisé par la Ligue des Restaurateurs, au Mont-Royal, en l'honneur de l'hon. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie. On remarque: M. Harry Grivakis, l'hon. Jos. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie dans le gouvernement Duplessis; M. F.-X. Moisan, président de la Ligue des Restaurateurs de la province de Québec; l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province; l'hon. Gilbert Layton, ministre sans portefeuille; M. Pierre Beaubien et autres. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)



Photo prise hier soir au magnifique banquet donné en l'honneur de l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, sous les auspices de l'hon. Maurice Duplessis, dans le soubassement de l'église Saint-Alphonse d'Youville. On remarque, assis, M. et Mme Paul Corbeil, Mlle Marguerite Leduc, l'hon. et Mme F.-J. Leduc, M. Joseph Provençal, le R. P. Journault, M. Bernard Hogue; debout: Mme Eugène Therrien, MM. Tancrède Labbé, Zénon Lesage, René Labelle, M. et Mme Antonio Barrette, M. Auguste Boyer, M. et Mme Maurice Tellier, M. Hector Choquette, M. Roméo Lorrain, M. Georges Auger, M. J.-E. Jeannotte, Me J.-N. Labelle et autres. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)



Le prince Sigvard, de Suède, et son épouse, née Erika Patzek, viennent d'apprendre que leur mariage a été reconnu officiellement.



Un grave conflit a éclaté entre le dictateur soviétique Josef Staline (à gauche) et le commissaire de la Guerre Klement Voroshilov. Lorsque cette photographie fut prise, il y a environ un an, ces hommes étaient deux inséparables, comme le démontre bien leur attitude.

ENTHOUSIASTE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE L'HON. F.-J. LEDUC

Le premier ministre fait une sortie contre le trust de l'électricité qui devra traiter avec justice les citoyens de Montréal.—Les impôts sur les institutions religieuses.

"Nous avons dit à la Québec Power et à la Montreal Light Heat d'abaisser les taux d'électricité et réaliser qu'à Québec il se trouve un gouvernement composé d'hommes qui se tiennent debout et qu'on ne peut acheter. Ce n'est pas une place au pouvoir que nous recherchons mais une place au cœur de la population. La Québec Power a baissé ses taux à la moyenne réclamée par des champions et fixée par des experts de ces champions. A Montréal, je vous assure que vous obtiendrez une réduction de taux. Si la compagnie ne veut pas marcher de bon gré nous allons prendre le fouet pour la faire marcher" a déclaré hier soir l'hon. Maurice Duplessis au cours de son discours exposé de la politique provinciale devant 1,500 personnes présentes au banquet organisé en l'honneur de l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, dans la sous-basse de l'église Saint-Alphonse Youville, boulevard Crémazie.

Au début de ses remarques, le premier ministre remercie les citoyens pour leur chaleureuse réception et dit qu'une chose l'a frappé: Les ampoules blanches, rouges et bleues. Ce fait est un symbole que les citoyens du Québec, plus que jamais, réalisent la mort de la partisannerie politique.

R.P. Journault

Le distingué curé de cette paroisse, le R. P. Journault, dans son allocution, fit remarquer que le Bon Dieu était taxé par les autorités municipales, voire même l'eau bénite, et il demanda au premier ministre de remédier à cet état de choses. L'hon. Maurice Duplessis remarque que le premier acte posé par la présente administration fut de placer des crucifix dans les bureaux de l'hôtel du gouvernement et aux chambres délibérantes.

"Vous avez dit, M. le curé, ajoute le premier ministre, que le Bon Dieu était taxé. Je savais que sous l'ancien gouvernement qu'on avait même taxé la patience des électeurs mais j'ignorais qu'on avait même taxé le Bon Dieu.

Lorsque nous étions dans l'opposition, nous avons posé des actes qui ne furent pas toujours connus. Il y a deux ou trois ans, à la Législature, certaines municipalités sous l'inspiration de M. T.-D. Bouchard réclamaient le droit de taxer les communautés religieuses. M. Bouchard n'est pas un de nos ministres. Il appartient à l'ordre nouveau ancien. L'opposition d'alors a proclamé l'idée qu'il n'était pas sain de taxer les croyances religieuses. Nous sommes encore de la même opinion. Il y a deux ou trois ans, des échevins de Montréal ont demandé de taxer les institutions catholiques et protestantes. Il s'est levé un homme à Québec pour déclarer qu'on n'avait pas le droit de taxer la charité dévouée et désintéressée et un personnage a ajouté: "M. Duplessis vous n'avez pas le courage de déclarer à Montréal que vous êtes opposé à l'imposition de taxes aux communautés religieuses." Je suis à Montréal et le déclare de nouveau que c'est un crime de taxer le désintéressement et le dévouement. Toutefois, il ne faut pas oublier que le Créateur tout puissant a pris sept périodes pour créer le monde et qu'il ne faut pas s'attendre qu'un gouvernement peut tout accomplir en sept mois.

Félicitations à M. Leduc

Le premier ministre loue ensuite le ministre de la Voirie, son désintéressement et ses hautes qualités techniques. Le ministère est composé de jeunes afin de sauvegarder l'avenir de l'avenir. Il a trouvé aussi des hommes d'âge mur qui aiment les jeunes. Tous ensemble coopèrent afin de travailler aux meilleurs intérêts des citoyens du Québec. Le premier ministre mentionne ensuite que son gouvernement a octroyé 39 bourses de géologie à des jeunes afin de leur permettre de travailler à l'exploitation de nos mines, l'une de nos plus grandes richesses. D'autres bourses de ce genre seront accordées à l'avenir. Dans tous les contrats ou concessions accordés par le gouvernement, une clause fut insérée imposant l'obligation aux compagnies d'engager de jeunes gens du Québec. \$100,000 furent votés afin de permettre l'inventaire de nos ressources naturelles, inventaire oublié pendant quarante ans par le régime défunt.

Dès que cet inventaire sera terminé, de nouvelles carrières s'ouvriront à nos jeunes gens. Le premier ministre mentionne ensuite qu'en moins de sept mois, le gouvernement a réparé 25 p.c. des négligences des régimes précédents. Il a voté une diminution du taux d'intérêt afin de protéger les petits propriétaires, épuré l'administration dans tous les domaines, édité la pension de vieillesse, amélioré considérablement le sort de nos bûcherons, voté le crédit rural, abrogé les lois qui enlevaient de nombreuses prérogatives légales aux citoyens etc., etc. En terminant, le premier ministre avise les grosses compagnies qu'elles devront à l'avenir payer des salaires raisonnables et il demande la coopération de tous les citoyens pour mener à bonne fin, les meilleures destinées de notre province.

L'HON. F.-J. LEDUC

L'hon. F.-J. Leduc fut l'objet d'une réception enthousiaste de la part des citoyens. Au début de ses remarques, il remercie ses commettants de leur chaleureux accueil. Le ministre passe en revue les nombreux actes posés par le gouvernement Duplessis en moins de sept mois. Il fera l'impossible afin d'obtenir l'épuration des eaux de la Rivière des Prairies et la disparition des carrières dans le nord de la ville. M. Leduc mentionne ensuite ce que les gouvernements ont dépensé l'automne dernier en améliorations locales sans qu'il en coûte un sou à la ville.

Au sujet de la Voirie, l'hon. F.-J. Leduc dit que les grandes lignes de son programme comprennent: l'amélioration des grandes voies qui relient les grands centres; l'établissement de routes qui relieront plus efficacement les villages, etc.

En terminant, le ministre cite en exemple aux jeunes, le maire de Montréal devenu le premier magistrat de la métropole, quelque parti au bas de l'échelle. Bref, ce banquet fut un succès à nul autre pareil.

HOMONYMIE

M. René Lemieux dont il était question comme faisant partie du comité choisi pour obtenir l'élection par acclamation du maire Hervé Ferland, à Verdun, n'est pas M. René Lemieux, ex-secrétaire et membre du Club Conservateur de Verdun.

LA GUERRE AUX "BOOKIES" AMENERAIT UNE VAGUE DE CRIMES A MONTREAL!

L'échevin Abraham Dupéré, du quartier Mercier, a déclaré, hier, au cours de la réunion du conseil municipal, que la guerre aux "bookies" était responsable d'une vague de crimes qui vient de s'abattre sur notre ville. Il a même laissé entendre que le meurtre de Gaudette pourrait bien avoir été l'un des résultats de cette campagne conduite contre les maisons de pari.

L'échevin Bray se déclara tout d'abord en faveur de l'émission de permis pour les "slot-machines". L'échevin de Mercier se leva ensuite, déclarant que par suite de la fermeture des établissements connus sous le nom de "bookies", 1800 personnes étaient sans emploi.

—Pourriez-vous me donner les adresses de ces 1800 personnes? demanda le maire Raynault.

M. Dupéré lui laissa alors entendre que la chose ne sera pas difficile.

LA SESSION FEDERALE

De partout, l'on proteste contre les armements

Renseignements adressés à Londres par un fonctionnaire?

OTTAWA, 8. — On s'attend à un violent débat à la Chambre des Communes quand on discutera des crédits pour armements. C'est du moins ce que l'on répète ici dans les milieux bien informés.

Le discours en Angleterre de Sir Samuel Hoare a eu de fortes répercussions. Le Premier Lord de l'Amirauté a prononcé un discours à grand retentissement.

Et l'on dit ici que les protestations contre les armements, contre les projets insensés du gouvernement concernant l'achat de munitions, la construction ou l'achat de navires et autre outillage militaire, contre la défense nationale en un mot ne se limiteront pas à la province de Québec car déjà les autres provinces critiquent de verte façon le programme que l'on voudrait exécuter à coups de millions.

Toutes les provinces se ligueraient afin de lutter contre une politique d'armements.

Les membres du gouvernement reçoivent des lettres et des messages de toutes les parties du Dominion; des provinces maritimes, de l'Ontario et des provinces des prairies.

SILENCE LIBERAL

On est actuellement sous l'impression que la politique de défense nationale que l'on veut implanter au Canada est inspirée par l'Angleterre, par les membres du parlement anglais. Le premier ministre a déclaré qu'il ne recevait pas ses instructions de Londres mais les citoyens du Dominion ont le droit d'entretenir certains doutes et certains soupçons.

Les partisans du gouvernement libéral gardent le silence au sujet des estimations pour les armements. Et c'est dans leur intérêt de ne pas divulguer les vues et les intentions du gouvernement King en ce qui regarde les sommes que l'on voudrait voter pour la défense nationale.

On s'attend donc à de longs discours, à des débats oratoires plus ou moins violents.

Les représentants à Ottawa discuteront les projets du gouvernement et tous les députés de l'Atlantique au Pacifique participeront à ce débat qui fera époque dans les annales du gouvernement canadien.

M. JAMES MUIR

L'hon. R. B. Bennett a posé des questions pertinentes à la Chambre quand il a demandé si un employé du gouvernement avait le droit de donner des informations et des renseignements d'un département en particulier à d'autres pays et surtout à la Grande-Bretagne.

M. Bennett a expliqué qu'il n'était pas tout à fait certain de la chose mais cependant qu'il avait appris que M. James Muir, du bureau de publicité du ministère du Commerce et de l'Industrie avait envoyé des informations à l'Angleterre et cela avant que les statistiques fussent rendues publiques.

GRATIS

35 portraits encadrés et en couleurs du frère André

Qui veut obtenir gratuitement un magnifique portrait encadré et en couleurs du frère André? Il y a deux moyens de se le procurer sans qu'il en coûte un cent. Tout d'abord en vous abonnant à notre journal pour la période d'un an (voir à ce sujet tous les détails en page 10), ou en participant à notre grand concours.

A tous les jours, et jusqu'au 8 mars prochain, nous publierons un coupon dont la valeur variera à chaque fois. Ramassez le plus grand nombre possible de ces coupons et, à la fin du concours, 35 portraits encadrés et en couleurs du frère André seront distribués gratuitement aux 35 personnes qui nous feront parvenir la plus grande valeur en coupons.

Commencez dès aujourd'hui à collectionner les coupons que vous nous ferez parvenir le 8 mars. Surveillez notre journal tous les jours, car, comme nous l'avons dit, la valeur variera et il faudra obtenir le plus de coupons possibles surtout lorsqu'ils valdront un gros montant.

COUPON pour le concours de
"L'Illustration Nouvelle"
VALEUR: \$2

M. P. GIRARD AU CERCLE OUVRIER DELORIMIER

Les membres du Cercle ouvrier Delorimier ont eu la bonne fortune d'entendre M. Ph. Girard, président des syndicats catholiques de Montréal, dans une fort intéressante conférence sur le syndicalisme catholique, laquelle fut religieusement écoutée par l'assistance nombreuse qui avait répondu à l'invitation des officiers.

M. Girard s'est dit heureux de s'adresser à des ouvriers réunis pour étudier les questions ouvrières et sociales.

Il a d'abord expliqué qu'un syndicat catholique c'est le groupement d'ouvriers voulant travailler à améliorer la profession en s'occupant des intérêts généraux de la classe ouvrière au point de vue professionnel. Ainsi groupés les ouvriers d'un même métier doivent travailler avec sincérité et de la conviction à l'amélioration de leurs conditions de travail et sociales.

Réception intime

De passage à Montréal, l'hon. T.-J. Coonan, ministre sans portefeuille dans le gouvernement provincial, a reçu hier soir dans le salon B de l'hôtel Mt-Royal et de façon intime, un grand nombre de personnalités du monde politique. Aucun discours ne fut prononcé au cours de cette réunion très cordiale. On remarquait dans l'assistance outre l'hon. T.-J. Coonan, MM. John-T. Hackett, C.R.; Louis Francoeur, Omer Langlois, Louis Dupire, Jean Fauteux, James Crankshaw, John Crankshaw, Léo L'Espérance, Joseph Gingras, C.R., de Waterloo, C. Coderre, Ivan Sabourin, Dr Hinkston, Dr Rodolphe Bédard, Reginald Plimsoh, C.R., J.-C. Martineau, J.-L. de La Durantaye, P.-A. Lafleur, Gerald Almond, Dr H. Bussière et nombre d'autres.

Condamnation de Foran

QUEBEC, 8. — Peter-A. Foran, âgé de 40 ans, ancien gérant d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale à Grand Caspédia, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement pour détournement de \$25,000 appartenant à la banque.

tout en respectant les droits de l'employeur.

Un syndicat catholique n'est pas une ligue du Sacré-Coeur, mais bien un groupement ouvrier qui appuie ses revendications sur la doctrine sociale catholique.

On peut diviser les idées maîtresses à l'heure présente sont: libéralisme économique qui est la cause de tous les maux de l'heure présente, le communisme qui a pour but de faire disparaître du monde le règne du Christ et le catholicisme qui veut ramener le monde à la doctrine du Christ et faire que les ouvriers aient le respect des doctrines catholiques.

Après avoir longuement parlé de L'Évangile, M. Girard s'étonne de constater que contrairement à ce qui se passait autrefois alors que les prêtres étaient partout, on cherche de nos jours à l'éloigner et à mesure qu'il est éloigné les ennemis, les auteurs des tueries d'Espagne se rapprochent de nous. Il regrette l'indifférence de l'ouvrier catholique pour ce qui est de la défense de sa religion. Il termine en faisant un appel aux ouvriers de joindre les syndicats, d'être plus fiers que jamais de leur race afin que ceux de notre race aient le juste part qui leur revient.

MM. Girard, de la Presse et Pin, de l'Illustration Nouvelle ajoutèrent quelques remarques. Il y aura, ce soir, dans les salles à 1832, rue Laurier-est, un grand enchère et tous les amis sont invités.

GRACE TURKISH BATH- MASSAGE STUDIO

Massages professionnels à la main par garde-malade graduée, traitements pour Mesdames et Messieurs. Exclusif. Bain électrique. Rayons Violets-Vibrateur. Ouvert de 10 h. a.m. à 12 h. p.m. Dimanche compris. L.A. 8590 1461 McKay — Appartement 8

MASSAGE

Garde-malade graduée, massages expérimentés, donnent massages médicaux complets. Traitements électriques complets. Privé. 10 h. a.m. à 12 h. p.m. Le dimanche de 11 h. a.m. à 5 p.m. 1267 McKay, Apt 16 MA. 2787

On avait été avisé du projet d'évasion

Le père et le frère de Bernard en avaient parlé à l'assistant-gouverneur Carbonneau.—Ce dernier rend témoignage.—"Toutes les précautions possibles avaient été prises", dit-il.—D'où viennent les deux revolvers?

QUEBEC, 8. — Un officier de la prison de Québec avait été avisé que Honorat Bernard et Arthur Fontaine projetaient de s'évader, a-t-il été déclaré, aujourd'hui, à l'enquête du coroner, tenue autour de la mort du détective Châteaufort. Plusieurs semaines avant que l'évasion ait lieu, le père et le frère Honorat Bernard avisèrent l'assistant-gouverneur de la prison, M. Léonce Carbonneau, actuellement suspendu de ses fonctions, qu'une évasion se préparait.



Le général FRANCO dont les troupes ont remporté un grand succès à Malaga. On espère que d'ici peu les nationaux seront dans Madrid. (Voir nouvelle en page six.)

Autre mesure prise contre la grippe

La grippe continue de faire des progrès à Montréal bien que les autorités médicales aient déclaré qu'il n'y avait pas d'épidémie. Nous annonçons hier que l'hôpital Général avait décidé de ne laisser admettre auprès de ses malades que les proches parents de ces derniers. Or, cette mesure vient d'être mise en vigueur à l'Hôtel Dieu où seuls les parents des personnes gravement malades sont admis. Il est tout probable, nous dit-on, que deux autres hôpitaux agiront de même d'ici 24 heures.

Dans les milieux médicaux, on affirme qu'il n'y a pas de quoi s'alarmer, vu que la grippe est peu dangereuse et que le nombre de ses victimes est souvent exagéré.

Message de félicitations

TORONTO, 8. — Le premier ministre Mackenzie King a fait parvenir un télégramme de félicitations à son ancien compagnon de classe, le Rév. Dr John Gibson Inkster, qui célébrait aujourd'hui son 70e anniversaire de naissance. Le Rév. Inkster a prêté à Montréal pendant plusieurs années.

LES ENTRETIENS SE POURSUIVENT MAIS SANS RESULTAT JUSQU'ICI

DETROIT, 8. — Le gouverneur Frank Murphy, du Michigan, a réussi, ce soir, à écarter le danger d'une rupture des négociations en vue de régler pacifiquement la grève des employés de la General Motors Corporation.

Alors qu'au cours de la journée les rumeurs voulaient que ses efforts en vue de réconcilier tous les partis en cause semblaient menacés d'aboutir à un échec par suite d'un refus de reconnaître absolument l'union concernée, le gouverneur tint les directeurs de la compagnie et les agents des grévistes continuellement en conférences.

Tard dans l'après-midi, William S. Knudsen, vice-président de la General Motors fut sur le point de partir. Immédiatement après on réussit à le mettre en communication avec John L. Lewis, directeur général des grèves, et à la suite de cet entretien il prit sa place dans la salle des conférences.

L'on s'est abstenu de faire aucun commentaire à la suite des entretiens qui seront d'ailleurs repris.

Fernand Bernard, 22 ans, frère d'Honorat, a révélé ces faits dans son témoignage, aujourd'hui. Son père déclara lui aussi qu'il supposait que le prisonnier projetait de s'évader avec Fontaine.

Un autre témoin, Elzéar Bacon, a déclaré que Cyrille Emond, un ami des deux évadés, était venu lui rendre visite quelques jours avant l'évasion et lui avait montré un câble devant servir à cet effet. Le lendemain de l'évasion, Bacon rencontra Emond qui lui dit que tout avait réussi à merveille. Il lui apprit de plus que Bernard et Fontaine, en prenant la fuite, avaient réussi à s'emparer de cinq revolvers, sans compter qu'ils en avaient deux autres lorsqu'ils sortirent de leurs cellules. Emond apprit aussi au témoin que les deux évadés étaient cachés dans la cave d'une maison de la rue St-Jean, où, malheureusement le détective Châteaufort devait trouver la mort. Fontaine, on s'en souvient, fut tué lui aussi en cette même occasion. Bernard prit la fuite mais, deux jours plus tard, il était capturé dans une ferme, grâce à l'héroïsme d'un curé.

Plusieurs autres témoins ont été entendus au cours de cette enquête et le verdict du coroner sera rendu demain.

L'un des principaux témoins a été l'assistant-gouverneur Carbonneau, actuellement suspendu temporairement de ses fonctions. Il a déclaré qu'en effet on l'avait avisé des projets d'évasion et qu'il avait pris toutes les précautions nécessaires dans les circonstances. Un paquet de linge envoyé aux prisonniers fut fouillé par la garde Frank Bowles qui ne découvrit rien. Deux autres gardes entendirent aussi parler du projet d'évasion.

Les autres témoins n'ont pu fournir de renseignements au coroner sur le mystérieux envoi de revolvers aux prisonniers. Jusqu'à date, ce fait est un mystère complet.

Jugement dans une cause pour diffamation

Statuant sur une demande en dommages intérêts formée par M. Arthur Eugène Crevier, secrétaire, trésorier de Montréal-Nord et St-Michel, contre M. F.-T. Norbert, pour diffamation, le juge Denis, en condamnant le défendeur à \$75 de dommages intérêts plus les frais, a posé le principe que c'était en vain que le défendeur arguait, pour sa défense, de l'existence d'une rumeur voulant que M. Crevier aurait accepté de l'argent illégalement, surtout lorsqu'une telle rumeur était sans aucun fondement.

Aujourd'hui

• Bal annuel des anciens de la Chirurgie dentaire, à l'hôtel Windsor.

• Société d'Etude et de Conférences réunion cet après-midi, à l'hôtel Windsor. Conférencier: colonel Paolo de Simone.

• Club Rotary, déjeuner ce midi à l'hôtel Windsor. Conférencier: M. Frank Phillips.

• Club Kiwanis-St-Laurent, déjeuner ce midi, au Queen's. Conférencier: C.-G. Smith.

• St. James Literary Society, réunion ce soir, au No 2050, rue Mansfield. Conférencier: professeur C.-L. Huskins.

• Canadian Progress Club, déjeuner ce midi, à l'hôtel Windsor. Conférencier: l'hon. P. Pease.

Des éclairs, comme au mois de juillet!

Tout comme en plein été, des éclairs ont sillonné les cieux hier soir, au-dessus de la métropole et de la région, pendant que des pluies torrentielles faisaient suite à une tempête qui a paralysé la circulation au cours de la journée et a occasionné une multitude d'accidents, de nature légère heureusement. Les employés de tramways pouvaient difficilement s'en tenir à leurs horaires alors que les conducteurs d'automobiles éprouvaient toutes sortes de difficultés à s'orienter dans les rues par suite de l'épaisse couche de glace se formant incessamment sur les pare-brise de leurs voitures.

Le mercure n'avait pourtant guère évolué au cours de la journée, se maintenant aux environs de huit degrés au-dessus de zéro, bien qu'au cours de la nuit précédente il était monté jusqu'à 20. Le vent qui soufflait à une allure de 19 milles à l'heure à 11 heures de l'avant-midi atteignit une vitesse de 25 milles à 3 heures puis retomba à 15 milles.

Durant tout le cours de la journée d'hier la police fut tenue continuellement sur le qui-vive, poursuivant des enquêtes autour d'accidents de la route. Le seul accident sérieux s'est produit à l'angle du chemin de la Reine Marie et du boulevard Décarie, à 3 h. 30 de l'après-midi. Au cours de cet accident, Mme E. M. Filan, âgée de 46 ans, domiciliée à 5206 boulevard Décarie, a été heurtée par une automobile et gravement blessée. Elle a été admise à l'hôpital Saint Mary's, mais l'on n'a pas encore précisé jusqu'à quel point ses blessures étaient graves.

Jacques Marcoux décédé

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Jacques Marcoux, fils de M. et Mme Adrien Marcoux (née Mignonne Pelchat) 4285, rue Fabre, survenue à l'hôpital Ste-Justine. L'enfant était âgé de 8 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception. Le convoi funèbre partira à 8 heures 45 et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. EVANS GUAY

M. Evans Guay, de l'avenue du Parc Lafontaine, est en ce moment à l'hôpital Notre-Dame où il se rétablit rapidement. Il quittera tout probablement cette institution vers la fin de la semaine.

MM. Duplessis, Bilodeau et Raynault au banquet des restaurateurs hier

"Nous comptons sur la coopération, la collaboration des Restaurateurs, disait, hier soir, l'hon. Joseph Bilodeau, pour attirer dans notre province un plus grand nombre de touristes". Le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales était l'hôte d'honneur de la Ligue des propriétaires de restaurants de la province de Québec à l'hôtel Mont-Royal. Le premier ministre de la province l'hon. Maurice Duplessis et le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault assistaient à ce banquet. On remarquait de plus parmi les invités: l'hon. Gilbert Layton, ministre sans portefeuille; M. Omer Côté, échevin de Ville-Marie; M. Pierre Beaubien; M. F.-X. Moisan, président de la Ligue; Harry Grivakis, vice-président; J. B. Paradis, trésorier; J. V. Artois, secrétaire et nombre d'autres.

L'HON. DUPLESSIS

Le premier ministre l'hon. Maurice Duplessis dit qu'il est bien à son aise parmi les restaurateurs de la province car son gouvernement d'Union Nationale est formé d'hommes publics partisans de la restauration. Il souligne les réformes que l'on devrait effectuer dans la législation, en faveur des propriétaires de restaurants qui se plaignent avec raison de la concurrence injuste que leur font des pharmaciens qui servent dans leur établissement des repas et qui vendent toutes sortes de marchandises.

L'hon. Duplessis fait l'éloge de l'hon. Joseph Bilodeau, un jeune, dit-il, mais qui mérite toute notre estime et notre admiration. Ce ministre est jeune mais le commerce n'a-t-il pas besoin d'être rajeuni? On se plaint qu'il y a trop de banquets, mais les restaurateurs, eux, n'ont pas à s'en plaindre et d'ailleurs c'est dans des réunions semblables que nous nous créons de solides amitiés, que nous pouvons nouer des relations d'affaires fort utiles.

La Ligue des restaurateurs peut compter sur l'aide du gouvernement de la province.

L'HON. BILODEAU

Le ministre du Commerce, l'hon. Bilodeau, dit que les restaurateurs aident au tourisme. "Or ils ne doivent pas oublier que ces touristes veulent trouver ici quelque chose de différent, du jamais vu. Efforçons-nous de conserver à notre province son cachet bien français. L'éloge que vient de faire le premier ministre au ministre du Commerce, dit M. Bilodeau, s'adresse à la classe que je représente. Nous voulons aider au tourisme et nous comptons sur vous afin que la publicité faite par le gouvernement soit des plus profitables à tous et à vous en tout premier lieu.

M. Raynault a loué le travail des Restaurateurs. M. Louis Francoeur a présenté un petit chef d'œuvre littéraire sur "le gourmet". M. F.-X. Moisan a présenté l'hon. Bilodeau à l'assistance. MM. J.-V. Artois, E. Descoteaux et Harry Grivakis ont aussi adressé la parole.

DANSE LA GIGUE ECOSSAISE A 72

Une vieille dame confie le secret de sa vigueur

L'auteur de la lettre ci-dessous souffrit déjà de rhumatisme, maux de tête et de dépression. Une vieille dame bien alerte lui confia un jour le secret de sa robuste santé. Voici comment cette personne fut soulagée par Kruschen:—

"Kruschen me fut recommandé par une vieille dame de soixante-douze ans qui, grâce à Kruschen qu'elle prit pendant trente ans, danse encore la gigue écossaise. Elle me conseilla de prendre des Sels Kruschen pour me soulager des maux de tête dont je souffrais tous les matins au réveil et de rhumatisme aux deux épaules. Les Sels Kruschen firent disparaître si bien les deux que je continue d'en prendre pour me tenir en bonne santé." — (Mme) F. B. W.

Kruschen est une combinaison de sels minéraux qui aident à régulariser le fonctionnement du foie, des reins et de l'appareil digestif. Ces sels nettoient les organes et gardent ainsi le sang pur.

Procès de Gordon accusé du crime d'incendie

Archibald Gordon, 42 ans, accusé d'avoir provoqué l'incendie de son magasin situé 1123 est, rue Ste-Catherine, le 11 août 1936, comparait hier devant le juge Gustave Perrault. Il expliqua que le jour de l'incendie, il quitta son magasin en compagnie d'un ami. Il disposa, avant son départ, le système d'alarme contre les voleurs et qui est composé de fils électriques. Il partit vers sept heures du soir, fit un tour en ville et se rendit à son domicile privé, avenue des Pins. C'est là qu'il fut avisé de l'incendie au milieu de la nuit par sa propriétaire. On découvrit du papier et des chiffons imprégnés de benzine dans une coupe, dans le magasin. Gordon expliqua que le propriétaire avait procédé à une fumigation dans l'immeuble et qu'il y avait dans la cave une certaine quantité d'huile de pétrole. Il ajouta que ses affaires étaient bonnes et qu'il ne pouvait s'expliquer la cause de cet incendie, n'ayant rien fait pour mettre le feu dans son magasin. Charles Hervey, ingénieur électricien vint déclarer que le système d'alarme pouvait fort bien avoir provoqué un court circuit. L'affaire se poursuivra mardi prochain.

MENACE COMMUNISTE

MEXICO, 8. — Les communistes mexicains organisés ont déclaré aujourd'hui qu'ils emploieraient la force pour dissoudre toute réunion publique à laquelle participerait Leon Trotzky, le chef bolchéviste exilé. Trotzky se prépare à adresser la parole demain soir de la villa Coyoacan, dont il n'est sorti qu'en une seule occasion depuis son arrivée à Mexico.

LES SENATEURS JOHNSON ET BORAH VONT COMBATTRE F.-D. ROOSEVELT

WASHINGTON, 8. — Les deux Américains célèbres, qui avaient réussi à reléguer dans l'oubli le covenant de la Société des Nations dont l'ancien président Woodrow Wilson s'était fait le parrain se sont donnés de nouveau la main, hier, en vue de combattre les réformes judiciaires préconisées par le président Roosevelt.

Le sénateur Johnson, de la Californie, qui avait donné son appui à Roosevelt en 1932, mais qui s'était abstenu de participer à la dernière campagne électorale a annoncé, hier soir, qu'il s'opposerait de toutes ses forces à cette législation extraordinaire. Quelques instants plus tard il était engagé dans de graves entretiens avec le sénateur Borah de l'Idaho.

Ce dernier avait déjà décidé de prendre une part active à la lutte qui se dessine autour des projets de loi du président, consistant à nommer de nouveaux juges à la Cour Suprême et de nouveaux juges fédéraux à la place de ceux ayant 70 ans révolus.



J. Marcoux

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est
Montréal

Case postale 1460. — Téléphone: FAikirk 1171-8

MONTREAL, MARDI, 9 FEVRIER 1937

M. King n'ayant pas de mandat pour réarmer, qu'il fasse un plébiscite national

On se souvient encore de la campagne électorale de 1935 qui porta le parti libéral au pouvoir.

Dans cette campagne, MM. King et Lapointe soumièrent au peuple canadien un programme défini appelé "les 14 points du parti libéral". Le gouvernement actuel demanda un mandat formel pour réaliser ces "quatorze points".

Les "quatorze points" ne parlaient que de paix, de liberté, de prospérité.

En aucune section du programme libéral était-il question de réarmement, encore moins de participation aux guerres étrangères annoncée comme un devoir par MM. Lapointe et Rinfret à la séance historique du 4 février 1937.

En plus d'expliquer leur programme, les chefs libéraux de Québec fulminaient contre la guerre et ses dangers, contre le militarisme *tory*, et laissaient très clairement entendre aux foules qu'elles étaient moins en danger avec des chefs nationaux comme MM. King, Lapointe, Rinfret, etc.

Depuis, nos chefs nationaux sont allés à Londres. Une habile propagande de guerre, de craintes, d'épouvantes, de nécessité d'armer "pour sauver la démocratie en danger" a été faite.

On oublie de dire que, lorsque la démocratie a disparu d'Italie, d'Allemagne, du Portugal, de la Grèce, etc., ce sont les Italiens, les Allemands, les Portugais, les Grecs eux-mêmes qui l'ont voulu.

Le danger contre la démocratie vient de l'intérieur même de chaque pays. Si jamais la démocratie disparaît de France, d'Angleterre ou du Canada, ce sont les Français, les Anglais et les Canadiens qui l'auront voulu, et non les gouvernements étrangers.

Aussi est-ce misérablement tromper un peuple souffrant que de le dépouiller de dizaines de millions nécessaires à calmer ses souffrances pour le seul avantage d'enrichir les fabricants de munitions.

Les pays fascistes veulent des colonies, lancent-ou comme épouvantail après l'humiliation de la Méditerranée. L'Italie a fait savoir qu'elle est satisfaisante et ne rêve plus d'expansion territoriale. L'Allemagne a officiellement annoncé qu'elle veut ses anciennes colonies et non celles des autres pays. Et même si un pays européen avait des visées sur le Canada, il lui est physiquement impossible de venir occuper le Canada.

Le gouvernement King-Lapointe n'a ni demandé ni reçu le mandat de réarmer et de nous préparer à la guerre que veulent les forces internationales occultes.

Pour réarmer comme pour faire la guerre, le Parlement n'a pas la compétence d'engager l'avenir et la vie même de la nation.

La seule autorité, c'est le peuple canadien. Pourquoi refuse-t-on de le consulter, dans un plébiscite national ?

(Hoyt George)

LE PROPHÈTE



— En 1914 j'annonçais la paix... il y a eu la guerre ! Cette fois-ci je ne veux pas être en retard... j'annonce la guerre !

EN PARCOURANT LES JOURNAUX

Pas un sou,
pas un homme

Pauvre King, pauvre Mackenzie et pauvres dindons de la farce; serriez-vous par hasard toujours convaincus que nos gens persistent à voir des vessies là où il y a des lanternes ? Détrompez-vous si tel est le cas. Votre petit jeu, nous l'avons déviné depuis longtemps. Vous aurez beau crier sur tous les tons que cet argent sera entièrement consacré à procurer à notre pays des engins de guerre dont il sera le seul à profiter, vous ne réussirez jamais à nous "emplir", comme le firent si bien vos devanciers de 1899, de 1911, de 1914 et de 1917. Nous savons fort bien qu'il faut des bras pour tenir ces carabines, diriger ces avions de combat et ces croiseurs, ainsi que pour déplacer ces canons et ces mitrailleuses. Vous n'avez pas la prétention de nous faire croire que ces vaisseaux, ces avions et tous ces engins de guerre dont les peuples "civilisés" se servent pour détruire leurs semblables, vont se mouvoir tout seuls, qu'ils mouleront sans cesse dans les eaux canadiennes qu'ils ne traverseront jamais les mers et qu'ils serviront uniquement à la défense de notre territoire ? Bien mal avisé êtes-vous, si vous osez prétendre que nous sommes disposés à vous croire, si vous nous croyez capables d'avaloir de telles couleuvres.

La marine King-Mackenzie serait-elle différente de la marine Borden qui devait servir chez nous en temps de paix et en Europe en temps de guerre ? Au dire des défenseurs de l'Empire, qui ne témoignèrent pas autant de zèle envers l'Angleterre pour ne recueillir à la fin que des prunes, la partie occidentale de notre pays serait menacée de l'Océan Pacifique, car c'est de ce côté que nous viendrait le danger d'un envahissement. Allez-y voir le Japon, la Chine attaquer le Canada. Mais, vous n'êtes pas sérieux. Si la chose se produisait jamais, ne croyez-vous pas que les E.-U., n'accourraient pas aussitôt pour nous prêter main-forte.

Ces gens d'Ottawa seraient bien aimables de nous dire quels sont les ennemis ? Fait-on ici allusion aux bolchévistes ? Alors, que faire des deux croiseurs que l'on vient de se procurer à Londres, et qui sont destinés, paraît-il, à patrouiller dans les eaux du Pacifique. A-t-on l'intention de se servir de ces croiseurs pour pourchasser les bolchévistes de Toronto, de Winnipeg et de Regina par exemple ? Si oui, il faudra munir ces vaisseaux de roues ou d'ailes selon que M. King voudra les voir faire la guerre dans les airs ou sur notre sol.

Quant aux avions de combat, à quelle fin les utiliserons-nous ? (Franc Parleur, Québec)

Le crédit urbain

Au banquet donné en l'honneur de l'échevin Alfred Filion, au Club Canadien, M. Hermas Perras a fait un appel pressant en faveur de l'établissement d'un crédit urbain pour venir en aide aux petits propriétaires des villes.

De nombreux petits propriétaires ont perdu leur maison depuis le début de la crise. Pour plus d'un, cette maison encore grevée d'hypothèques représentait vingt ou trente ans de travail, d'efforts, d'économies, de laborieuse initiative.

La cause principale de ces nombreuses dépossessions est toujours le chômage, qui a frappé le petit propriétaire comme ses locataires, réduisant ainsi ses revenus pendant que le chiffre des taxes montait sans cesse. La petite économie en a été complètement désorientée et, étant privée des revenus normaux sur lesquels elle avait tablé pour l'avenir, s'est vue dans l'obligation de forfaire à ses obligations.

Pour une bonne part, la petite propriété urbaine a été centralisée entre les mains des gros détenteurs de capitaux. Comme résultat, les gros ont continué de grossir grâce à la chute des petits.

Ce qui est arrivé depuis huit ans à des milliers de petits propriétaires menace d'arriver à bien d'autres si on ne leur porte pas un secours immédiat, si on ne leur offre pas un crédit raisonnable.

La propriété immobilière, surtout la petite, représente le droit de propriété dans sa forme la plus saine, la plus naturelle, la plus honnête. Elle donne au citoyen un sens de sécurité et de responsabilité qui doit toujours se répandre davantage au lieu de se contracter et se raréfier.

Toute notre organisation sociale repose sur le droit de propriété, et celle-ci a pour meilleur appui le sol et le foyer.

Des chefs d'Etat conscients de ce qui peut survenir si le déséquilibre actuel s'accroît ont-ils le droit de laisser crouler l'institution de la petite propriété immobilière dans le gouffre d'une centralisation de plus en plus dévorante ? Non, à moins qu'on ne se soucie pas de l'avenir et de la civilisation à protéger.

La vie des villes présente déjà suffisamment de grands dangers sociaux sans qu'on en encourage un nouveau par la disparition tolérée de leur élément à la mentalité la plus saine : l'élément qui a déjà un minimum de sécurité et de responsabilité.

"Bonhomme, tu n'es plus maître dans ta maison..."

La nouvelle technique socialiste des grèves industrielles a brutalement transformé le sens de la propriété.

De France s'est transportée aux Etats-Unis la mode des grèves "sur le tas", appelées aussi grèves occupationnelles.

Qu'une grève éclate, le propriétaire d'une usine perd "temporairement" la propriété de cette usine. Ce sont les grévistes qui en prennent le contrôle, qui y font ce qu'ils veulent. Ils se placent au-dessus de la loi civile et des jugements de cour, défient les décisions légales et même la force armée. Ils ne consentent à quitter l'usine que lorsqu'on a consenti à leurs conditions.

La grève est donc devenue, en plus d'une arme de marchandage, une arme de contrainte et de chantage, en même temps qu'un... entraînement passager à la confiscation de la propriété.

Où conduira cette technique toute nouvelle ? A des conflits d'une acuité encore inconnue, à un chaos social terrible, si l'on ne peut imaginer d'autres formules capables de donner pleine justice et entière protection aux deux groupes apparemment opposés mais, en réalité, solidaires l'un de l'autre et indispensables l'un à l'autre.

Quel est le plus beau bébé de notre province?

Faites participer votre enfant à notre grand concours.—C'est le public qui décidera.—Aujourd'hui paraît un bulletin d'inscription.—Envoyez-le accompagné d'une photo.

Le concours organisé par l'«Illustration Nouvelle» pour découvrir le plus beau bébé de la province de Québec soulève déjà un grand enthousiasme, bien qu'il ne soit qu'au début de sa première phase. En effet, c'est aujourd'hui, pour la première fois, que paraît un blanc d'inscription. D'autres blancs d'inscription paraîtront chaque jour durant quelque temps, afin que les parents qui n'ont pas de photos de leurs enfants puissent s'en procurer et nous les fassent parvenir pour le concours. Toutefois, nous conseillons à tous de faire diligence.

Les conditions de ce concours sont très simples: tout enfant de la province de Québec âgé de plus de six mois et de moins de deux ans peut y prendre part. Ses parents n'ont qu'à remplir le blanc d'inscription et nous le faire parvenir AVEC LA PLUS RECENTE PHOTO de l'enfant.

LA VOTATION

Une fois toutes les inscriptions reçues, nous publierons chacune des photographies. Puis commencera la votation. Chaque jour paraîtra un bulletin de vote et le concurrent qui aura reçu le plus grand nombre de bulletins se verra décerner un grand prix en argent ainsi que le titre de PLUS BEAU BEBÉ DE LA PROVINCE.

GRAND ENTHOUSIASME

Déjà, nous apprenons que plusieurs petites villes s'organisent afin d'avoir leur représentant dans ce concours unique et qui promet d'être sensationnel. Aucun concurrent ne sera refusé, si les conditions très simples du concours sont remplies. Des juges seront nommés pour surveiller la classification des bulletins de vote, mais leur travail s'arrêtera là. Le gagnant sera celui qui aura reçu le plus grand nombre de bulletins de vote. Au cas d'égalité, deux prix seront décernés. A noter que les trois premiers recevront des prix.

Les parents qui sont fiers de leur enfant n'hésiteront pas à l'inscrire dans ce concours. Car, qui vous dit que votre petit n'est pas le plus BEL ENFANT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC? N'attendez pas et faites-nous parvenir immédiatement le bulletin d'inscription et une bonne photographie.

Adressez de la façon suivante l'enveloppe contenant le bulletin d'inscription et la photographie:—

Concours des beaux enfants,
L'ILLUSTRATION NOUVELLE,
1124 est, rue Marie-Anne,
Montréal.



LE MARDI GRAS EN 1878. — Cette gravure, qui montre bien comment l'on s'amuse il y a soixante ans, à l'occasion du carnaval, fut extraite de l'«Opinion Publique», numéro du 31 janvier 1878. Elle représente la grande fête du Mardi Gras au «skating rink», de Québec. A remarquer que tous les patineurs ont revêtu divers travestis.

UN BANQUET EST OFFERT AUX AGENTS DE LA COMPAGNIE «LA SAUVEGARDE»

La compagnie d'assurances «La Sauvegarde» a offert, hier soir au club Saint-Denis, rue Sherbrooke, un magnifique banquet à ses agents de Montréal et des environs. Près de cinquante agents, vainqueurs dans un concours qui s'est terminé le 4 février, étaient les invités de la compagnie. Plusieurs directeurs avaient tenu, par leur présence, à s'associer à l'hommage rendu aux agents.

M. Raymond Denis

M. Raymond Denis, organisateur général, fut le premier orateur à adresser la parole. Il souligna les progrès considérables obtenus par La Sauvegarde dans le district de Montréal. «Alors qu'en 1934 le total des émissions nouvelles pour l'île de Montréal», déclara M. Denis, «n'atteignait que \$825,975, ce chiffre passait à \$2,118,325 en 1935, et à \$4,553,000 en 1936.

«Dans certains milieux», continue l'orateur, «on nous reproche d'associer le patriotisme aux affaires. Si nous l'avions toujours fait depuis cinquante ans, il y aurait moins de chômeurs parmi les nôtres et un peu plus d'espérance au cœur de la jeunesse canadienne-française. Nous ne demandons pas à nos compatriotes de faire des sacrifices pour prouver leur patriotisme, mais à prix et conditions égaux, nous leur demandons de donner la préférence aux compa-

gnies de chez nous. C'est la solidarité nationale telle qu'elle se pratique dans tous les pays.»

Le président, M. N. Ducharme, félicita à son tour les agents et leur assura que la compagnie était fière d'eux. Il ajouta ne regretter qu'une chose, c'est de n'avoir pas pu inviter tous les agents travaillant pour La Sauvegarde dans la province et les provinces voisines.

M. Ducharme fit aussi une comparaison des résultats obtenus au cours des trois dernières années. En 1934, les affaires nouvelles émises se chiffraient à \$3,598,000; en 1935, à \$7,922,000 et en 1936 à \$12,405,000, ce qui fait une augmentation de 350 p.c. sur les chiffres d'il y a deux ans. Et en 1931, le total des affaires en vigueur se chiffrait à \$25,682,000, en 1935 à \$28,297,000 et en 1936 à \$34,385,000, ce qui donne une augmentation de 35 p.c. au cours des deux dernières années. Ont aussi adressé la parole: MM. J.-N. Cabana, surintendant; J.-Oscar Ducharme; J.-H. Langevin; J.-A. Pelland et Rémi Carignan, tous gérants de divisions de la compagnie.

L'on remarquait à la table d'honneur: le président M. N. Ducharme, M. L.-M. Lymburner, 1er vice-président; M. Robert Bachand, m.p., directeur; M. Adjuvator Côté, m.p., directeur; M. J.-N. Cabana, surintendant des agences, et M. Raymond Denis, organisateur général.

Assistaient également au banquet: MM. J.-Oscar Ducharme, J.-H. Langevin, Rémi Carignan, J.-A. Pelland, J.-E. Beauchamp, J.-O. Lalanne et G.-A. Carrette, tous gérants de division ou inspecteurs de la compagnie, et les agents dont les noms suivent: MM. L. Lapointe, E. Lareault, A. Ledoux, E. Forest, A.-O. Blouin, A. Desjardins, R. Gravel, J.-A. Lebeau, A.-R. Lavergne, W. Lavigne, P.-E. Bouchard, B. Giroux, J. Croteau, R. Dugas, J.-O. Gagnon, L. Guérin, R. Perreault, M. Robert, U. Ouellette, J.-H. Belabarré, A. Gariépy, A. Gatién, J.-A. Perras, J.-H. Rivet, H. Rhéaume, R. Vermette, C. Carrier, P.-H. Boyer, Théo. Lafontaine, R. Serre, H. Provost, H. Petit, L. Cardin, M. A. Archambault, A. Collette et R. Lépine.

Décision du juge Lazure dans une cause en appel pour possession de liqueurs

Pour sa première affaire d'appels criminels le juge W. Lazure présidant la Cour du Banc du Roi, a renversé un jugement du juge A. Monet, consacrant par ce fait une jurisprudence qu'il n'est pas inutile de connaître.

Adolard Bradette, 2375, rue Cu-villier, avait été condamné à une amende de \$100, et les frais ou 3 mois de prison sur la poursuite de la police des liqueurs pour possession illégale de 5 gallons d'alcool.

Il ressort des faits que Bradette avait loué à la succession Cormier un garage dans l'intention de l'utiliser comme étable pour y faire l'élevage des lapins. Cinq gallons d'alcool y ayant été découverts, Bradette fut poursuivi et condamné comme possesseur illégal des dits bidons et sa qualité de locataire de garage.

Or, à l'audience des appels criminels d'hier, Me Paul Désy, avocat de Bradette, soutint que le fait d'être locataire d'un local ne suffisait pas à constituer une présomption suffisante de détention pour son propre compte. A l'appui de sa prétention, il invoqua une jurisprudence en ce sens établie dans une affaire de possession d'opium. Cette possession faisant subsister un doute sur la propriété des objets trouvés, ce doute doit profiter à l'accusé.

La Cour faisant sienne l'argumentation de la défense déclara que Bradette devait bénéficier du doute. L'appel fut donc maintenu et Bradette déchargé de la condamnation qu'il s'était vu infliger en première instance.

Me I. Sabourin, avocat de la Couronne, occupait pour la poursuite.

POUR LES PAUVRES ET LES ORPHELINS

Les religieuses de l'Hospice St-Antoine de Longueuil prient les dames et demoiselles, amies du pauvre et de l'orphelin, de se réunir à l'Hospice, mardi le 16 février prochain, à 3 heures de l'après-midi dans le but d'organiser une partie de cartes au bénéfice de l'oeuvre. Prière à toutes de considérer cette invitation comme personnelle.

M. Hepburn de retour

TORONTO, 8. — Le premier ministre Mitchell Hepburn a réuni les membres du cabinet ontarien en caucus, aujourd'hui, après trois semaines d'absence, pour être mis au courant des affaires provinciales. Une réunion régulière a été convoquée pour demain. M. Hepburn est revenu aujourd'hui d'un voyage de repos en Arizona.

Les chefs des 17 unions de cheminots se sont réunis

Une réunion secrète à laquelle assistaient les représentants des 17 unions internationales d'employés de chemins de fer a eu lieu, hier, dans un endroit inconnu. Ces chefs d'union se sont réunis afin de discuter des mesures à prendre pour empêcher la mise en vigueur du plan soumis par deux des trois membres du comité de conciliation. Il a été fortement question de la grève, quand elle devrait être déclenchée et comment elle serait déclenchée. Il a été impossible, toutefois, d'obtenir d'autres renseignements, si ce n'est que la grève de toute façon, sera paisible.

Dans les milieux officiels, on émet l'opinion que si les employés votent en majorité pour la grève, des négociations seront immédiatement entamées afin d'empêcher ce qui immobiliserait totalement le transport des passagers et des marchandises par chemin de fer et affecterait 117,000 employés.

LE PLUS BEAU BEBÉ DE LA PROVINCE

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE «L'ILLUSTRATION NOUVELLE»

Nom du concurrent Age

Noms des parents

Adresse

Ville

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

Les nationaux sont entrés triomphalement dans Malaga et ils enveloppent maintenant Madrid

Une attaque irrésistible est déclanchée contre Madrid. — La délivrance de la grande ville maritime du sud a fait cesser le sanglant banditisme du communiste Belgramo.

PARIS, 8. (dép. part.) — Nous terminons notre dépêche de jeudi dernier, 5 février, par ces mots : "L'opinion de tous ceux qui connaissent Malaga, et les forces dont dispose le chef nationaliste général Gonzalo Queipo de Llano, est que la ville ne pourra pas résister plus de cinq ou six jours. Et ils prévoient que Malaga sera occupée mercredi ou jeudi prochain."

Nos renseignements étaient exacts.

Les événements, seulement ont marché plus vite, puis les troupes du général de Llano se sont emparées de Malaga avec quarante-huit heures d'avance.

La nouvelle officielle

C'est cet après-midi que la nouvelle de la foudroyante marche en avant des nationaux est parvenue à Paris, où elle a été diffusée par les journaux du soir.

L'impression a été partout et dans tous les milieux énorme.

Les premiers télégrammes annonçant l'entrée des troupes de Franco dans le grand port du midi de l'Espagne ont été lancés par le poste de radiotélégraphie italien du réseau Italie-Espagne-Amérique du Sud.

Une heure après, le poste officiel de la radio nationale de Salamanca confirmait la première information, et ajoutait les détails suivants.

Accueil triomphal

Les nationaux sont entrés dans la ville à une heure p.m. (c'est-à-dire à 8 h. du matin, heure canadienne).

Toute la population de Malaga — soumise à une terreur sanglante — a fait un accueil délirant aux libérateurs.

Enfin, les malheureux habitants de la ville étaient délivrés des bandits et des criminels de droit commun à qui les communistes avaient confié la direction de la chose publique.

Les postes de radio que les nationaux avaient installés dans les rues ont permis d'entendre partout les cris joyeux des habitants de la ville acclamant sans fin les libérateurs.

Le général de Llano — qui a été l'artisan de cette rapide et fulgurante victoire — est entré dans le centre de la ville à la tête de ses soldats qui ont défilé d'une manière impeccable.

Le port, la gare et les édifices publics furent occupés immédiatement.

La fuite des criminels

Mais il n'y avait plus rien à craindre de la part des criminels rouges qui, pendant des semaines entières, avaient terrorisé la ville et les alentours, tuant et massacrant les gens inermes...

Comme c'est leur habitude, ils se sont sauvés précipitamment, en abandonnant toutes leurs provisions, un abondant matériel de guerre ainsi que des dépôts de munitions.

D'ailleurs, les nationaux ont marché si vite que les rouges n'ont même pas eu le temps de faire sauter les ponts et de faire exploser toutes les mines qu'ils avaient placées dans les endroits stratégiques.

Les rouges n'ont songé — avec la lâcheté qui les caractérise — qu'à sauver leur peau.

Les conséquences

La perte de Malaga constitue une très grave perte pour le gouvernement rouge de Valence, car la ville — qui constitue le deuxième port espagnol après Barcelone — permettait aux communistes de faire passer le ravitaillement provenant de l'Atlantique.

Avec la possession de Malaga, non seulement les nationaux s'assurent une communication directe plus importante avec le Maroc, mais leurs navires de guerre pourront attaquer plus aisément les navires ravitaillant Barcelone ou Valence. Un critique militaire affirmait aujourd'hui :

— La chute de cette ville constitue pour les rouges la perte d'une grande bataille décisive.

Le général de Llano

Le général de Llano, le triomphateur de Malaga, a prouvé une fois de plus dans cette opération conduite avec un entrain et une décision remarquables ses grandes qualités de chef et de tacticien.

On n'oublie pas en effet que c'est le général de Llano qui enlève également la ville de Tolède après un combat violent et rapide.

Il est certain que si au mois de décembre on avait écouté le général de Llano, qui voulait foncer immédiatement sur Madrid, la capitale aurait été enlevée depuis très longtemps.

Mais à ce moment-là, le général Franco n'osa pas engager la bataille décisive de Madrid, dans la crainte de diminuer ses réserves... Il hésita pendant sept ou huit jours...

Ce temps suffit aux rouges pour renforcer les défenses de la capitale et lorsque les nationaux déclenchèrent l'assaut, il était désormais trop tard. Mais il est à souhaiter que la leçon ne sera pas perdue !

Et que l'on saura profiter du désarroi dans lequel se trouvent les rouges pour leur infliger le châtiment qu'ils méritent.

Le bobard des "soldats italiens"

Naturellement, le gouvernement de Valence, habituellement si plein de morgue dans ses communications, annonçant toujours des "défaites définitives" infligées aux nationaux, ne pipe pas mot aujourd'hui...

Il se borne à lancer une fausse nouvelle, dans l'espoir de provoquer un trouble politique dans le reste de l'Europe.

C'est ainsi que Valence annonce que la victoire nationaliste "n'a été possible que grâce au débarquement de quinze mille volontaires italiens arrivés dans des transports convoyés par les navires de guerre de la marine royale italienne".

C'est une histoire idiote et fautive que Valence a déjà lancée à plusieurs reprises, et que le gouvernement rouge a dû retirer plusieurs fois, parce qu'elle a été démontrée sans fondement.

D'abord, quinze mille hommes de troupes, avec leurs armements, ne se transportent pas comme quinze mille boîtes d'allumettes. Ensuite, le gouvernement italien a donné toute latitude au Comité de la non-intervention, de Londres, de contrôler qu'il s'abstenait soigneusement de prendre une part directe aux événements espagnols.

Cela n'empêchera pas, bien entendu, que bien que démontrée fautive, cette nouvelle sera reproduite pendant plusieurs jours,

par toutes les agences bolcheviques, et, ce qui est pire, accueillie par tous les journaux libéraux et conservateurs, qui ne savent pas discerner une nouvelle vraie d'une nouvelle fautive.

Le terroriste Belgramo

Parmi les premiers à prendre la fuite, à l'approche des nationaux à Malaga, il y a le fameux et immonde terroriste rouge Enrique Belgramo, qui s'est sauvé comme un lapin, sans même emporter ses affaires personnelles. On croit qu'il cherche — déguisé — à rejoindre Valence, afin d'y recueillir le prix de ses assassinats.

Nous avons raconté, hier, les exploits de l'ex-convict Acetat à Malaga... Enrique Belgramo lui avait succédé...

Une brute féroce

Il n'est pas sans intérêt de connaître aujourd'hui quelques-uns des méfaits innombrables de cette brute sanguinaire.

Docker du port, âgé de trente ans, quasi illettré, mais féroce comme personne, il commandait une "colonne volante" forte de deux mille hommes environ.

Son prestige fut considérable parmi les miliciens du Frente popular. C'est lui qui, le 19 juillet, alors que la contre-révolution nationale grondait, fit sauter à la dynamite deux cents soldats de la caserne del Torre Molino. Pas un n'en échappa.

Quatre jours plus tard, Belgramo, sévit à nouveau, contre la population civile cette fois, sur la Calle del 14 avril. Des centaines de gens, avides de nouvelles, se pressaient devant un journal lumineux. Belgramo survint avec ses jeunes communistes, massés sur des camions. Et les forcenés se livrèrent à un jeu de massacre en règle, à coups de paquets de dynamite. Soixante-dix morts restèrent sur le pavé.

Des femmes au feu !

La veille, Belgramo et sa colonne s'étaient transportés à Antequerra. Après avoir incendié l'église Santa-Maria et égorgé le prêtre sur le Cuervo de Menga, un dolmen découvert en 1842, les communistes se saisirent d'une trentaine d'habitants qu'ils exécutèrent au revolver sur la plaza Alta, tandis que leurs familles étaient maintenues sur les balcons pour assister à l'horrible boucherie.

Revenant à Antequerra le 30 juillet, Belgramo incendia vingt-sept maisons et fait jeter dans les brasiers, quarante-deux "suspects" dont beaucoup de femmes et d'enfants.

Assassinats en masse !

Le 7 août, à Garoda, la colonne Belgramo exécute l'alcade, son adjoint, leurs femmes, le curé et dix-huit personnes. Toute la petite bourgade est mise au pillage et une file de cars et de camions chargés de meubles et de literie reprend la route de Malaga.

Le 12 août, à minuit, le tribunal populaire vient de condamner à mort sept officiers du régiment del commandante Benitez. Les prisonniers sont emmenés par Belgramo à la pointe de Malagueta et précipités à la mer du haut du phare, les pieds liés de morceaux de fonte.

129 victimes

Le 4 octobre, Belgramo et Acetat opèrent de conserve : cent vingt-neuf détenus que l'on n'a pas eu le temps de juger, sont tirés de la prison centrale et transportés dans l'ancienne propriété du marquis de Goring, la Concepcion, à quatre kilomètres de la ville.

Il y a parmi eux une vingtaine de femmes, dont six religieuses. Elles sont d'abord livrées aux miliciens, puis exécutées à la bafonnette. Les hommes sont abattus ensuite au revolver. On a chargé une équipe de travailleurs arabes

d'enfouir les corps. Pour prix de leur peine, ceux-ci sont autorisés à dépouiller les suppliciés de leurs vêtements.

10 exécutions

Les derniers exploits de Belgramo datent du 10 janvier. Marbella, que le général Queipo de Llano devait occuper huit jours plus tard, en fut le théâtre.

Marbella est un petit port de pêche de dix mille habitants. Les rouges s'y étaient solidement retranchés, mais ils savaient qu'ils ne pouvaient rien espérer de la population toute prête à passer aux nationaux.

Aussi, le 10 janvier, Belgramo entreprit-il de "purger" Marbella des éléments douteux. Trois cents arrestations pour le moins et près de cent exécutions sommaires, tel fut le bilan de la journée.

Revenant à Malaga et passant par Torre Molino, Belgramo ajouta à son tableau de chasse onze ouvriers des moulins à sucre, coupables de ne pas s'être constitués en soviets.

L'exécuteur des hautes œuvres bolcheviques qui n'admettait aucun manquement à la discipline, s'est enfui.

La bataille pour la conquête de Madrid

Pendant que le magnifique triomphe du général de Llano assure la libération de la grande ville du sud du joug bolchevique, on apprend que les nationaux qui se battent sous les murs de la capitale ont repris avec une violence et une ardeur inouïes l'attaque contre Madrid.

A l'heure actuelle, on peut affirmer que la troisième grande bataille pour la conquête de la capitale est commencée.

Il est presque certain que dans cinq ou six jours d'ici, une grande victoire viendra couronner les héroïques efforts des défenseurs de la civilisation contre les barbares et sanguinaires représentants du gouvernement de Moscou.

Et surtout, il ne faut pas croire qu'en écrivant ces paroles nous exprimons un sentiment personnel de rancune contre les auteurs des massacres et des atrocités rouges...

Ces massacres et ces atrocités existent ! Ils sont documentés d'une manière irréfutable.

Nous en reproduisons quelques-uns...

La lecture de ces horreurs suffira à faire comprendre à nos lecteurs pourquoi, en dépit des efforts obstinés et conjugués du gouvernement de Moscou et des hommes du Front Populaire français, il faut — il faut absolument — que les nationaux triomphent en Espagne.

Ce n'est plus la cause d'un parti politique espagnol qui est en jeu.

C'est la cause de la civilisation et celle de la dignité humaine.

L'évacuation de Madrid

Les autorités madrillènes ont décidé l'évacuation obligatoire de la population civile. Cinquante-deux personnes qui refusaient de quitter leurs demeures, préférant attendre l'arrivée des troupes nationales, ont été jugées factieuses et instantanément fusillées.

Le fait de posséder chez soi quelques peintures, bonnes ou mauvaises, est considéré par les miliciens comme un signe extérieur de fascisme entraînant la mort. Il y a eu des organisateurs d'expositions et des artistes fusillés pour ce seul motif.

Le journal EL SOCIALISTA, de Madrid, publie : "N'hésitez pas, miliciens, à incendier des édifices quelle que puisse être leur valeur artistique, car c'est toujours ça de pris sur l'ennemi."

A Lerida, près de Madrid

Lorsque triomphèrent à Lerida

les éléments de la C. N. T. (Confédération nationale du Travail) et de la F. A. I. (Fédération anarchiste ibérique), il se constitua une espèce de comité qui s'arrogea tous les pouvoirs, sans rendre de comptes à personne, pas plus aux autorités de Barcelone qu'à celles de Madrid. Ce Comité était composé en grande partie d'anciens "limpia-botas" (ciseurs de bottes), familiers à tous ceux qui ont voyagé en Espagne, et il était présidé par un nommé La Roca, un manchot dont les fonctions avaient jusqu'alors consisté à sonner la cloche à la gare du chemin de fer pour indiquer le départ et l'arrivée des trains. Cet individu eut vite fait de transformer le comité en tribunal martial, ordonnant l'assassinat des prêtres, puis celui des personnes considérées comme tièdes.

1800 assassinats en 3 mois

Un témoin estime à 1.800 les assassinats commis du 24 juillet au 15 octobre. Beaucoup de ces tueries furent perpétrées froidement en pleine rue, comme, par exemple, l'agression du Révérend Père Lamolla, vieux curé de 75 ans, qui, malade, fut arraché de son lit, traîné dans la rue et fusillé, tandis qu'il bénissait ses bourreaux.

D'autres furent amenés au cimetière en camions pour y être fusillés par groupes. Parmi ceux-ci se trouvaient l'évêque et tous les chanoines de la cathédrale, et le député Casimiro Langenis. Ce dernier n'ayant pas été tué sur le coup, on le laissa sur place sans même lui donner le coup de grâce. Il resta ainsi pendant cinq heures, perdant son sang et criant au secours.

Il suffisait d'une dénonciation quelconque ou d'un simple caprice des circons de bottes pour que le premier venu fût fusillé au cimetière ou assassiné en pleine rue.

Pour tuer les prêtres

A Barcelone, quand les rouges soupçonnaient qu'un prêtre s'est réfugié dans une maison, sous un déguisement, ils lui dépêchèrent une femme l'air tout contrit et confite en dévotion.

— Venez vite confesser un homme qui se meurt ! dit-elle.

Le prêtre sort aussitôt de sa cachette. Il est appréhendé et exécuté.

Des chiens policiers ont été dressés pour aider les rouges à découvrir les prêtres qui se sont réfugiés dans les montagnes de Catalogne et dans les ruines des fermes isolées.

Aux portes de la capitale

Dans l'église d'Aravaca et dans celle de Pozuelo, les miliciens rouges ont profané l'autel, lacéré les toiles saintes, mutilé les statues. Ils ont placé du côté de la nef des lits côte à côte et en face des armoires à glace également côte à côte, ce qui donnait à l'ensemble un aspect imprévu de dortoir et de mauvais lieu. Un piano mécanique fut amené d'une guinguette voisine et des rouleaux de musique perforés traînaient depuis l'église jusqu'au milieu de la place, dans la boue, sous un tas de ferraille. Les confessionnaux étaient peuplés de bidets et d'images obscènes. On imagine comment pouvaient finir ces bals crapuleux.

Contre la classe bourgeoise

Le gouvernement rouge espagnol a décidé d'exterminer les classes bourgeoises.

Moscou a envoyé des équipes de tueurs. Elles sont nombreuses, fortement organisées. Elles ont à leur actif l'expérience des massacres d'Ukraine et de Géorgie. Au surplus, elles sont autonomes et ne reçoivent d'instructions que de la IIIe Internationale.

Il est temps, il est grand temps, que l'Espagne soit délivrée de ces bandites !

Tél.: FRontenac 8161

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
528, rue RACHEL EST

L'orage électrique chasse la tempête de sable!

MM. Raynault et Savignac échangent des paroles peu aimables.—Le C.P.R. et le déménagement des bureaux du Windsor à Toronto.—Nomination du directeur des finances qui est différée.—La Police provinciale et l'argent de la ville.— Cet octroi à Ste-Justine.

Trois anciens commissaires, MM. J.-M. Savignac, Zénon Lesage et Hector Dupuis ont été les vedettes à l'assemblée du conseil municipal, hier. Personne n'a touché à la question du sable, mais M. Savignac a présenté une motion sur la question de l'électricité, ce qui eut pour effet de soulever les protestations du maire de Montréal, M. Adhémar Raynault.

M. Raynault a déclaré que le comité exécutif précédent n'avait pas jugé bon de mettre les trusts à la raison mais qu'aujourd'hui M. Savignac et M. Dupuis déployaient un zèle d'apôtre pour défendre les droits du peuple.

La motion Savignac-Dupuis se lisait comme suit: "Proposé par l'échevin Savignac, appuyé par l'échevin Dupuis que le comité exécutif soit prié de hâter la préparation du rapport demandé à certains experts par résolution du comité exécutif en date du 8 septembre 1936 relativement à la question des taux pour la fourniture de l'énergie électrique et de soumettre ce rapport au conseil dans le plus bref délai possible".

S'adressant à M. J.-M. Savignac, le maire de Montréal lui dit qu'il n'a pas à craindre, que le trust de l'électricité sera maté bien mieux et plus rapidement que sous l'administration Houde-Savignac.

"Je ne comprends pas l'attitude de l'échevin de Saint-Denis, continue M. Raynault, car pendant son séjour à la présidence du comité exécutif il n'a jamais jugé bon d'attaquer les trusts. Maintenant qu'il est devenu simple échevin, il se renseigne, il prépare des motions pour démontrer à la population qu'il est l'ennemi des grosses puissances et des monopoles. Ce n'est plus le même homme et il doit nous remercier de ne pas l'avoir nommé commissaire de la ville car enfin il ouvre les yeux et il voit que les trusts oppriment les contribuables.

Mais je tiens à déclarer que nous n'avons pas besoin de l'aiguillon de M. Savignac pour combattre les trusts.

S'il a conservé un silence parfait pendant deux ans et demi pourquoi vient-il aujourd'hui nous parler d'électricité? Pourquoi sent-il le besoin d'agir en homme zélé et en apôtre?

Que M. Savignac se rassure. Le rapport de la commission d'experts sur la question de l'électricité nous sera soumis d'ici quelques heures. Mais nous ferons mieux que M. Savignac. Nous agirons, au lieu de prendre ce rapport, comme il disait dans le temps, en sérieuse considération. La question de l'électricité sera réglée et soyez assuré qu'elle le sera beaucoup mieux que sous l'administration Houde-Savignac.

Nous allons nous occuper. Nous allons faire quelque chose. M. Savignac s'est modernisé. Il parle au conseil, il fait des interpellations, il combat, il est agressif. Il doit nous remercier de ne pas l'avoir élu membre de l'Exécutif. Car il n'aurait pu faire valoir ses belles qualités combattives.

Autrefois il gardait le silence parce que son maître lui disait de ne pas ouvrir la bouche."

M. H. Dupuis

M. Hector Dupuis se lève pour protester contre ces paroles. "Je ne m'en laisserai pas imposer, dit-il, par un maire qui n'a pas été élu par une immense majorité. Qu'il cesse ses insinuations. Il est ignorant des faits ou de mauvaise foi. Il n'est pas vrai que les anciens administrateurs, que les membres du comité exécutif dont je faisais partie se soient désintéressés du problème de l'électricité. La preuve c'est que nous avons demandé d'abord un rapport à M. Desbaillets, puis nous avons jugé bon par la suite de nommer des experts dans une commission spécialement formée pour étudier les questions de l'électricité à Montréal. Et le maire de Montréal vient nous accuser de

n'avoir rien fait? Je dis qu'il est ignorant des faits ou de mauvaise foi."

M. Raynault déclare que les commissaires de l'ancienne administration n'ont rien fait pour régler la question de l'électricité.

M. Dupuis répète qu'ils ont nommé la commission de l'électricité.

M. Trépanier qui occupe le fauteuil présidentiel demande aux conseillers municipaux de mettre de l'harmonie dans leur débat.

M. J.-M. Savignac explique à son tour ce que l'ancien Exécutif a fait pour solutionner le problème de l'électricité et obtenir des taux moins élevés.

"Le maire de Montréal, dit-il, reprochait à M. Houde de quitter son fauteuil et de prendre part au débat. Il fait comme lui aujourd'hui.

M. Raynault proteste: "Je soulève un point d'ordre. Ce n'est pas vrai. Je n'ai jamais adressé ce reproche au maire Houde. Quand ai-je dit cela?"

M. Savignac: "En avril 1936". M. Raynault: "Je veux que M. Savignac retire ses paroles."

M. Trépanier: "Il est difficile pour moi de demander à M. Savignac qu'il précise l'heure et la date où ces paroles ont été prononcées."

M. Savignac: "On m'accuse de ne pas avoir fait la lutte au trust de l'électricité mais tous les échevins savent bien qu'en novembre 1934 j'ai adressé une lettre à la 'Montreal Light Heat and Power' protestant contre les traitements injustes qu'elle infligeait aux chômeurs et au public en général. C'est la pire lettre qui ait jamais été écrite par un homme public à cette compagnie et j'ai fait cela pendant que vous vous promeniez en avion M. Raynault."

M. J.-E. Jeannotte

M. J.-E. Jeannotte demande à M. Savignac s'il a fait des démarches et à quelle date afin d'obtenir le rapport de la commission des experts. M. Savignac prouve qu'il a fait plusieurs demandes en ce sens. Après cette vive discussion la motion de M. J.-M. Savignac est adoptée.

Les interpellations

M. J.-M. Savignac demanda au maire de Montréal pourquoi il n'avait pas assisté à l'assemblée du Dr Philippe Hamel, donnée à Montréal sur le problème de l'électricité.

M. Raynault a déclaré que les conseillers n'avaient pas à craindre parce qu'il avait toujours combattu les trusts et que la population aussi bien que le Dr Hamel savaient qu'elle était l'opinion du maire de Montréal sur le trust de l'électricité.

Il n'a pas assisté à la conférence parce qu'il y fut empêché par des engagements sociaux. Il n'a pas jugé bon d'envoyer un représentant de la ville parce qu'il ne voulait pas créer de précédent. On inviterait des représentants de la ville à toutes les conférences si le maire avait décidé pour une fois de déléguer un échevin à la conférence du Dr Philippe Hamel.

M. O. Côté

Me Omer Côté a fait une interpellation demandant au président du comité exécutif si la ville s'était mise en communication avec les autorités du Canadien Pacifique au sujet du déménagement des bureaux du C.P.R. de la gare Windsor à Toronto. M. Taillefer a répondu que la ville n'avait pas encore de rapport.

M. Trépanier s'étonne de ne pas



Joachim von Ribbentrop, ambassadeur allemand en Grande-Bretagne, a causé toute une sensation ces jours derniers en saluant la roi George VI à la façon naziste et en criant: 'Heil Hitler'. Cela fit tout d'abord un grand scandale et l'on craignait de graves répercussions mais il appert maintenant que l'incident n'ira pas plus loin.

voir apparaître sur l'ordre du jour le rapport de l'Exécutif recommandant un octroi de \$225,000 à la Palestre Nationale. M. Taillefer explique que la présentation de ce rapport ne saurait tarder.

Directeur des finances

L'échevin Dupéré demande au président de l'Exécutif si l'on fera des recommandations bientôt pour la nomination d'un directeur des finances étant donné que le terme d'office du directeur intérimaire expire aujourd'hui même. M. Taillefer déclare qu'il veut consulter le maire au sujet de cette nomination. Nous avons appris par la suite que le directeur des finances intérimaire sera maintenu dans ses fonctions jusqu'à ce que l'on nomme un remplaçant à M. Philie.

On effectuera aussi certains changements dans les bureaux de l'auditeur de la ville et dans ceux de la trésorerie municipale.

Police provinciale

L'échevin Dubreuil demanda si la ville paie actuellement des agents de la Sûreté provinciale car il a ouï dire que la cité avait prêté certains de ses agents au gouvernement de la province. Le comité exécutif sera en mesure de fournir un rapport à l'échevin Dubreuil dès la prochaine assemblée.

Une communication de Kitchen Ontario au sujet de loteries automatiques a soulevé un court débat sur les maisons de jeux, les bookies et les loteries à Montréal. Cette communication avait pour but d'obtenir la coopération de Montréal pour la chasse aux loteries automatiques. On voit que les opinions des échevins sur les loteries sont partagées.

Comité plénier

Le conseil s'est formé en comité plénier pour étudier un rapport du comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,000 pour l'achat de deux camions pour la division de la canalisation. Après une longue discussion sur les avantages ou désavantages de machinerie neuve ou usagée le conseil a adopté le rapport.

Le Dr Zénon Lesage a demandé des explications sur le retard apporté à la présentation du rapport recommandant une subvention de \$100,000 à l'hôpital Ste-Justine.

M. Alfred Fillion explique que ce rapport sera soumis en même temps que le rapport recommandant l'octroi à la Palestre Nationale. Et la paix de nouveau se fait dans l'enceinte de Concordia.

A. I.

LONDRES, 8. — Les représentants des 6,000 membres de Scottish Colliery Engine and Bolliermen's Union ont voté, aujourd'hui, en faveur de l'annulation de leur contrat avec les propriétaires miniers, après trois mois d'avis,

Quelques-unes des résolutions adoptées hier, à l'assemblée du conseil municipal

Le contrat avec Maisonneuve Quarry

Proposé par l'échevin Savignac, appuyé par l'échevin Dubreuil.

Que le Comité Exécutif soit prié de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin, en décembre prochain, audit contrat entre la Cité et la "Maisonneuve Quarry Company Limited", ou de modifier cette convention de façon à ce que ladite Cité puisse, sans être liée d'aucune manière, acheter de qui elle l'entendra, aux prix du marché, la quantité de pierre concassée requise pour l'exécution de ses divers travaux.

Décoration des édifices municipaux

Proposé par l'échevin McKenna.

Que le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acheter les drapeaux et accessoires requis pour décorer comme il convient, quand l'occasion s'en présente, non seulement l'hôtel de ville, mais les postes de police et de pompiers et tous les autres édifices appartenant à la Cité.

Message de loyauté au roi George VI

Proposé par l'échevin Trépanier, Appuyé par l'échevin Bray.

Que le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de transmettre, au nom des citoyens de Sa Très Gracieuse Majesté le Roi George VI, à l'occasion de son prochain couronnement, un message de loyauté sous la forme d'une adresse convenablement enluminée et de voter le crédit requis à cette fin. — Adopté.

Circulation sur le Champ de Mars

Proposé par l'échevin Bray.

Appuyé par l'échevin Dubreuil. Que le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de décréter que la circulation des véhicules sur le Champ de Mars, ne devra se faire que de l'est à l'ouest. — Adopté.

Le Dr T. Côté à la Société Dentaire

La réunion de février de la Société Dentaire de Montréal, aura lieu mercredi, le 10 février, à 8 h. 30 p.m., dans les salles de la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal.

Le conférencier invité pour la circonstance est le docteur Théo. Côté, professeur de Matière Médicale et de Couronnes et Ponts à la Faculté.

Le docteur Côté a choisi comme sujet de sa conférence: "Le traitement des infections d'origine dentaire". C'est un sujet bien pratique et qui rencontre des applications tous les jours dans les cabinets dentaires.

Tous les dentistes de Montréal sont invités à entendre cette causerie.

Emprunt de \$4,550,000 de la commission scolaire

La commission administrative de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, s'est réunie, hier après-midi, sous la présidence de M. Victor Doré. L'on a renouvelé, au cours de la séance, l'emprunt à cinq ans, daté du 15 février 1932, emprunt fait au taux d'intérêt de 6 pour cent.

L'émission pour le renouvellement de cet emprunt a été faite à un taux d'intérêt de 3 1-2 pour cent, un gain marqué sur le précédent emprunt comme on peut en juger, a été fait en trois tranches, soit: 1—\$2 millions à 7 ans; 2—\$1 million à 10 ans; 3—\$1,550,000 à 12 ans.

L'emprunt se chiffre donc à \$4,550,000. Les heureux soumissionnaires sont le syndicat comprenant: A. E. Ames and Co. Ltd, L. G. Beaubien Co. Ltd, Dominion Securities Corp. Ltd, Hansen Bros. Inc., René T. Leclerc Inc., Ernest Savard Ltée, Banque de Montréal et Banque Canadienne Nationale.

Le vote de l'officier-rapporteur

Proposé par l'échevin Côté. Appuyé par l'échevin Goyette.

Que la Commission de Législation soit priée d'étudier l'opportunité d'amender la charte de la Cité de façon à ce que l'officier-rapporteur ne doive plus donner son vote prépondérant dans le cas d'égalité des voix lors d'une élection, mais que le candidat qui devra être déclaré élu soit celui qui aura été désigné par le sort par voie de tirage. — Adopté.

Le garde-fou du pont de la rue Notre-Dame

ATTENDU que, à diverses reprises, le Conseil a adopté des résolutions à l'effet d'engager la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à renforcer sa partie du garde-fou de la rue Notre-Dame, au-dessus de la gare Viger;

ATTENDU que, comme la chose a été mentionnée alors, de graves accidents se sont déjà produits à cet endroit et pourraient encore s'y produire;

Proposé par l'échevin Côté. Appuyé par les échevins Dupéré et Dupuis.

Que le Comité Exécutif soit prié de faire de nouvelles instances pour que la partie du garde-fou en question, de l'entretien de laquelle ladite Compagnie est responsable, soit reconstruite de la même manière que la partie qui est à la charge de la Cité. — Adopté.

Les épiciers et la vente des liqueurs alcooliques

Une réunion privée d'un groupe d'hommes d'affaires de l'est de la ville et tout particulièrement d'épiciers, avait lieu hier matin. Au cours de ce petit meeting, l'on a discuté de l'urgence nécessaire de permettre aux épiciers de vendre les liqueurs alcooliques. On a fait remarquer qu'au cours de la dernière campagne électorale l'Union Nationale avait promis que justice serait rendue aux petits épiciers, mais que jusqu'à maintenant rien n'a été fait. Le gouvernement ayant déclaré la lutte aux trusts, a-t-on aussi déclaré, il ne peut laisser subsister celui de la vente des liqueurs alcooliques.

La majeure partie des épiciers semblaient en faveur de l'émission de permis pour la vente des liqueurs alcooliques, tout comme autrefois.

Les Jeunes Réformistes

Les Jeunes Réformistes tiendront leur troisième assemblée anti-impérialiste le dimanche, 14 février prochain, au Marché Maisonneuve, à 2 heures p.m. Une installation de haut parleur permettra à tout le monde d'entendre les orateurs. L'entrée est libre la public est cordialement invité. Invitation spéciale aux dames.

L'AFFAIRE DE L'ECLAIREUR

La loi du salaire minimum a-t-elle été transgressée?

La société d'impressions "L'Eclairer de Montréal Inc", comparait hier matin pardevant le juge Marin sous l'accusation d'avoir violé la convention collective de l'imprimerie en ne payant pas à ses employés les salaires minima prévus par cette convention, notamment pendant les semaines du 21 et du 28 novembre 1936.

Deux sortes de contraventions à la convention collective sont relevées par la poursuite représentée par Me Roger Brossard, avocat : pour deux des ouvriers typographes, la poursuite soutient qu'ils n'ont pas reçu le salaire minimum ayant été payés l'un 50c. de l'heure au lieu de 65c et l'autre 40 à 43 au lieu de 45c. de l'heure, ce sont M. Dagenais et Forget qui appelés tout d'abord comme témoins viennent déposer en ce sens.

L'autre contravention réside dans ce que l'avocat de la poursuite présente comme une manoeuvre frauduleuse destinée à masquer les manœuvres de la société en ce qui concerne le paiement des salaires régulièrement prévus par la convention collective.

DEUX CHEQUES

Plusieurs témoins sont entendus. D'abord Roger Arpin explique que les employés étaient payés au moyen de deux chèques, l'un qu'ils pouvaient encaisser immédiatement et l'autre qu'on leur demandait de ne pas présenter à l'encaissement avant qu'on ne les ait prévenus qu'ils pouvaient le faire. Au bout de quelque temps, M. Fortin, le directeur, qui avait expliqué qu'on procédait ainsi parce que les finances de la société ne permettaient pas le paiement intégral des salaires, demanda au témoin de

souscrire des actions de la société pour le montant des chèques non encaissés. Le témoin accepta sur la représentation qu'à défaut de ce faire la société pourrait se trouver dans l'incapacité de poursuivre ses opérations. Donc, pour sauvegarder sa situation le témoin souscrivit. Toutefois il reconnaît qu'on lui fit bien remarquer qu'il n'y était pas obligé. Un nommé Benoît qui n'aurait pas souscrit n'aurait toutefois pas perdu son travail.

UN ECHANGE

Un coupeur, mais dont la spécialité est celle de pressier, reçut son salaire partie en argent partie en chèques. Il échangea ses chèques contre des actions de la société, le 15 décembre, comme ses camarades, sur la représentation que sans cela la société ne pourrait continuer ses opérations. Les témoins reconnaissent qu'ils n'avaient aucune connaissance de la situation financière de la société. Ils n'auraient pas de leur simple mouvement souscrit des actions.

Ernest Poupart fait une déposition identique, disant qu'on fit appel à la "coopération" des ouvriers afin de pouvoir continuer à travailler, disait-on.

René Benoît explique que les ouvriers reçoivent toujours en argent les salaires qu'ils touchaient avant le contrat collectif, c'est la différence qu'on payait en chèques qui furent échangés contre des actions sur une proposition collective faite aux ouvriers rassemblés. Ils acceptèrent, car, dit le témoin, "il fallait sauvegarder nos positions".

M. Edgar L'Espérance, comptable vérificateur des livres, dit que les salaires réguliers furent attribués à chaque ouvrier, mais ils ne purent être payés qu'en partie. Les ouvriers souscrivirent volontairement pour le surplus. Deux ne souscrivirent pas.

M. Emmanuel Desrosiers se dit chef opérateur linotypiste et ami du patron.

ME ROGER BROSSARD

Me Roger Brossard expose que pour Dagenais et Forget, il n'est pas douteux que le salaire minimum ne leur a pas été payé. Pour les autres, l'"Eclairer de Montréal" a employé un système pour frauder les clauses de la convention. Le salaire légal vous est attribué, mais vous n'en touchez qu'une partie. L'autre vous sera payée lorsqu'on voudra bien! Sur une simple affirmation de la défense touchant les finances de la société et qui n'est pas prouvée, on prive les ouvriers d'1-4, 1-3 ou 1-2 de leur salaire. C'est là une fraude à la loi. On oblige en fait les ouvriers à acheter des actions d'une société alors qu'on fait valoir que la situation financière est mauvaise. Comment peut-on dire que leur salaire est payé intégralement. Ces actions ne représentent pas leur valeur nominale.

ACTIONS ACCEPTEES

Me Joseph Jean, avocat de la défense, soutient que la société s'est suffisamment conformée à la loi en attribuant à chaque ouvrier le salaire fixé par la convention collective. La loi n'oblige pas à payer à une date ou à une autre. Le nécessaire est de poser que le salaire régulier est dû.

Les ouvriers ont accepté des actions en échange mais ils n'ont été nullement forcés de le faire.

Le juge met l'affaire en délibéré. Jugement le 16 février.

La section Ahuntsic

La réunion de la St-Jean-Baptiste mensuelle de la section d'Ahuntsic aura lieu le jeudi soir à 8 h. 15, à l'école des garçons, à l'angle des rues Laverdure et Kelly.

Il y aura un débat sur l'enseignement du français dans les écoles entre deux instituteurs et deux hommes de profession libérale. Tous les paroissiens sont cordialement invités.

Lisez "L'Illustration Nouvelle" tous les matins afin d'être bien renseigné.

LA SESSION FÉDÉRALE

(SUITE DE LA PAGE 2)

Le ministère de la Défense nationale

Plusieurs nouvelles questions relatives au ministère de la Défense nationale sont inscrites aux procès verbaux de la Chambre. Parmi ces questions, mentionnons celles de M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata:—

1—Combien y a-t-il de manèges militaires au Canada et où sont-ils situés?

2—Quel montant le gouvernement a-t-il perçu des commandants des districts militaires pour le loyer de chaque manège militaire, pour des fins non militaires pendant chacune des cinq dernières années?

3—Y a-t-il des officiers qui ont obtenu pendant la guerre des promotions temporaires seulement pour la durée de la guerre et, dans l'affirmative, qui sont-ils?

Elections complémentaires le 22 mars prochain

Le premier ministre, M. King a annoncé hier que les élections complémentaires de Hamilton-Ouest et de Bonaventure auraient lieu le 22 mars. Ces élections sont nécessaires à la suite de la mort de l'honorable Charles Macell et de M. H. E. Wilton.

La déclaration de S'r Samuel Hoare

Dans les milieux autorisés, on affirme que la déclaration de Sir Samuel Hoare à l'effet que chacun des dominions devra contribuer sa part pour le réarmement de l'Empire britannique n'affecte en rien les estimés projetés pour les armements du Canada. Donc, il faudra tout d'abord que le Canadien paye pour s'armer et ensuite contribue sa quote-part pour l'armée de l'Empire britannique. Inutile de dire que l'on s'attend à de vives protestations et nombre de députés libéraux, surtout des députés de Québec, sont constamment sur les épinettes, se demandant ce qu'il adviendra d'eux après une telle aventure.

CONFLIT PROFESSIONNEL

Les médecins répondent aux doléances des pharmaciens

Dans un mémoire, que l'Association des médecins de Montréal a fait distribuer, hier, à tous les échevins, en réponse à celui des pharmaciens, relativement à l'assistance médicale aux chômeurs, nous relevons les conclusions suivantes qui résument, selon nous, tout le différend qui existe entre ces deux corps:

"Les médecins n'ont pas reçu des pharmaciens, de juin 1936 à 1937, la collaboration sur laquelle ils comptaient et ces messieurs n'ont qu'à se frapper la poitrine pour avoir saboté le plan médical du chômage.

"Les médecins ont fait plus que leur part pour maintenir la bonne entente entre les deux groupes, puisque, de juin au 31 décembre 1936, ils ont versé, de bon gré, aux pharmaciens un montant global de \$16,564.23 et qu'ils ont subi, dans leurs réclamations pour soins médicaux, une réduction de \$79,400.35, tandis que les comptes des pharmaciens, pour la même période, n'étaient diminués que de \$2,940.76.

Engagement brisé

"Les pharmaciens n'ont pas respecté l'engagement qu'ils avaient signé avec la Commission du chômage et les médecins avaient de solides raisons pour ne pas faire un cadeau de \$16,564.23.

"Les médecins ont le droit, lorsqu'en disent certains avocats, de "mettre les pharmaciens à l'écart du plan médical", parce que le montant de 25 sous par chômeur enregistré, a été voté pour SOINS MEDICAUX seulement et la loi médicale ne reconnaît pas aux pharmaciens l'exercice de la médecine sous toutes ses formes. Les "soins médicaux" n'impliquent pas nécessairement l'emploi des médicaments, on peut traiter une pléiade de maladies sans recourir à aucune médication et, dans certains cas, cette méthode est préférable, puisqu'elle évite au médecin de

"cacher derrière un certificat de décès la responsabilité du médicament qu'il a prescrit.

Approbation

"Nous terminons en approuvant entièrement la décision du Comité médical du chômage et en le félicitant d'avoir su protéger les intérêts du chômeur malade tout en maintenant les prérogatives de la profession médicale."

Le mémoire de 8 pages dactylographié sur papier ministre donne copie du texte du mémoire des pharmaciens, de celui des accords intervenus entre médecins et pharmaciens, du texte enfin de la réponse des médecins à ce mémoire des pharmaciens.

Inexactitude

Toute la situation d'hier et d'aujourd'hui est passée en revue, discutée et, selon les médecins, mise au point, car, disent-ils, au début de leur mémoire: "les médecins se voient dans l'obligation de corriger ce mémoire (celui des pharmaciens), parce qu'il contient des inexactitudes et des insinuations malveillantes qui ne font pas honneur à ces auteurs, ni à la délégation qui l'a présenté."

AUX ANCIENS SERGENTS DU 85e REGIMENT

On nous annonce la fondation d'une Amicale des anciens sergents du 85ème régiment et du corps expéditionnaire. Le 85ème régiment, comme on le sait, est devenu le régiment de Maisonneuve. Tous ceux qui seraient intéressés à ce mouvement sont priés de communiquer immédiatement avec le sergent-major G.-A. Trottier, 4932A rue Ontario est. Il y aura lundi soir, le 15 février, au manège militaire de la rue Craig, dans le mess des sergents, une grande assemblée, à 8 h. 30, pour jeter les bases de cette Amicale.

Aux anciens de l'école Ste-Cunégonde

C'est ce soir, à 8 h. 30, que doit avoir lieu la grande soirée organisée par l'Amicale des anciens élèves de l'école de Ste-Cunégonde, 2236, rue Deltisle, entre les rues Dominion et Fulford. Cette soirée est au profit des œuvres de cet organisme, et sera sous la présidence conjointe de M. Art. Tremblay, président, et du Rév. Frère Isidore, directeur actuel de l'école.

M. Paul Gervais, magicien de renom, est au programme ainsi que plusieurs artistes. Les officiers invitent tous les anciens à la soirée-bénéfice.

• 1937 •

PROVINCE DE QUEBEC

Ministère des Mines
et des Pêcheries

SERVICE DES MINES

COURS AUX PROSPECTEURS A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Leçons théoriques

à 8 heures du soir, les mardi et vendredi de chaque semaine, à partir du 9 février prochain.

Leçons pratiques

à 2 heures, les mercredi et samedi de chaque semaine.

Le cours se terminera le 13 mars

Pour tout renseignement, s'adresser au professeur A. Mailhot, directeur de l'Ecole Polytechnique, 1430, rue S.-Denis, Montréal

Le Directeur du Service des Mines
A.-O. DUFRESNE



Les vieux marins roulent leur bosse
Par tous les temps et en tous lieux!
Vous, vous croirez rouler carrosse
En fumant le VOGUE, mes vieux!

VOGUE
est en
vogue!

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢
le paquet

Ecoutez les émissions
par ROLAND BEAUDRY
sur le hockey, à CRCM
tous les mar., jeu.
de 11-11.15 p.m.
le sam. de 10.45-11 p.m.

VOGUE signifie VALEUR

BRICK BRADFORD —

— CONQUÉRANT DE L'AIR

Aucune trace de Bradford, Majesté...

Continuez à chercher! Je vais moi-même faire l'inspection de nos lignes par la voie des airs!

C'est dangereux, Majesté... vous devriez amener un pilote avec vous.

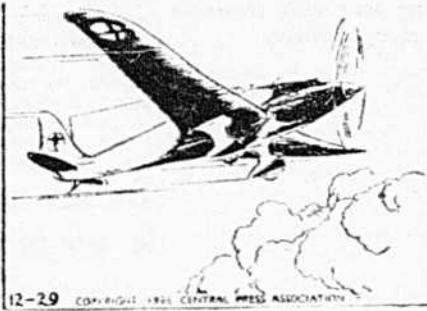
Voyons, Kopak... tu sais bien que je suis excellent aviateur.

Il y a quelque chose qui ne va pas avec le moteur... Il va me falloir atterrir!

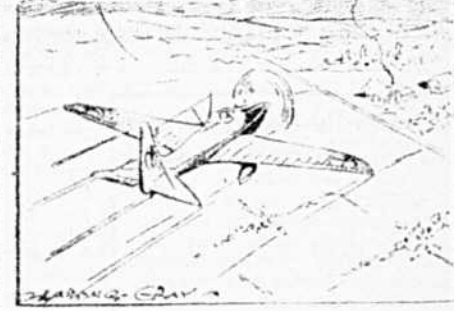
Voici une ferme... je vais atterrir ici!



Aux quartiers-généraux de Temuchin.



12-29 COPYRIGHT 1936 CENTRAL PRESS ASSOCIATION



La FIANCÉE PERDUE

par GUY DE NOVEL.

FEUILLETON de "L'ILLUSTRATION NOUVELLE"

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 42 (Suite)

"S'il m'aime encore, peut-être..." Elle arriva le lendemain matin à Paris, après une nuit d'angoisse et d'incertitudes affreuses. Il était dix heures. Il s'agissait à présent de se procurer l'adresse exacte de Raymond, dont elle savait seulement qu'il demeurait avenue Wagram. Le premier annuaire de téléphone qu'elle trouva lui donna le renseignement désiré: c'était au 224. Un taxi, un quart d'heure plus tard la déposait devant la porte.

Là, une hésitation subite la cloua, immobile, sur le trottoir.

"Qu'est-ce qu'il va penser de moi qui viens le relancer ainsi? Et s'il allait me renvoyer brutalement? Ou même me faire jeter dehors, comme il l'a été lui-même, là-bas?... Au fond, je n'aurais que ce que je mérite!"

Mais elle n'était pas venue de si loin pour s'en retourner. Avant tout, et dût-elle subir toutes les avanies, elle voulait savoir. Et elle saurait!

Ayant alors fait appel à tout son courage, Jeannette s'avança vers la porte et appuya sur le bouton.

Une domestique vint ouvrir: — M. Finois?

Le valet toisa avec surprise cette jeune femme élégante qui se présentait à une heure où, d'ordinaire on ne fait point de visites. Mais il ne se permit aucune question:

— Si Madame veut bien entrer. Et si la conduisit dans un grand salon somptueusement décoré.

Jeannette hésita une seconde. Fallait-il donner son vrai nom?

Ne risquait-elle pas qu'il refusât à son tour de la recevoir? C'était probable. Mais sa nature droite et loyale répugnait à la ruse. Tant pis! elle jouerait franc jeu.

— Mlle Jeanne Verrier, dit-elle d'une voix mal affermie.

L'homme s'inclina et sortit. Quelques instants plus tard, la jeune fille, dont le cœur battait à tout rompre, le voyait reparaitre:

— Monsieur vient de sortir, mais Madame est là...

Elle demeura interdite devant cette étonnante, la seule qu'elle n'avait pas prévue. Que faire? Voir la mère de Raymond? Demander à attendre le jeune homme?

Elle réfléchit quelques instants et, finalement, se dit que, peut-être, la chance la servait. Sans doute, en effet, pourrait-elle mieux s'expliquer avec une femme, avec une mère, qu'avec un garçon qui pouvait nourrir à son égard une très légitime rancune.

— Eh bien! puis-je voir Madame? répliqua-t-elle enfin.

— Je vais la prévenir.

Un moment après, la pauvre enfant, tremblante d'émotion voyait Mme Finois entrer dans la pièce. Et d'emblée elle fut conquise par l'exquise expression de bonté de l'excellente femme.

Celle-ci, cependant, s'efforçait de montrer un visage sévère et con-

sidérait avec stupéfaction la visiteuse inattendue:

— Mademoiselle, si je ne me trompe pas, vous êtes bien...

Affolée à présent, la pauvre femme ne pouvait plus se contenir.

— Oui, Madame, interrompit-elle, je suis bien celle dont votre fils a dû vous parler. Celle qu'il considère sans doute, à présent, comme une indigne créature qui s'est odieusement jouée de lui. Mais cela n'est pas, Madame. J'ai été affreusement trompée moi-même! On a abusé de ma crédulité. Et je l'aime toujours plus que jamais! Et je suis venue tout exprès pour vous expliquer, dès que j'ai su... Je vous en supplie, ne me chassez pas! Je vais vous expliquer, je...

Et, incapable de se maîtriser davantage, à bout de résistance nerveuse, elle fondit en larmes.

Mme Finois ne savait que penser:

— Voyons, Mademoiselle, j'avoue que je ne comprends rien à ce que vous venez de me dire. Calmez-vous et expliquez-vous posément si vous voulez que je vous écoute, ce à quoi je veux bien consentir, encore que cela ne me semble pas très utile.

À ces derniers mots qui ravivaient toutes ses angoisses, la jeune fille sentit son énergie se galvaniser. Il fallait être calme, à tout prix, si elle voulait sauver son bonheur? Eh bien! elle serait calme.

Faisant alors un violent effort sur elle-même, elle parvint à dominer ses nerfs, écha ses pleurs et montra bientôt un visage apaisé.

— Voici, Madame, commençait-elle enfin d'un ton assez bien assuré.

Et, clairement, sans rien omettre, apportant à son récit une précision qui l'étonna elle-même, elle exposa à la mère de Raymond tout ce qui s'était passé depuis le jour où ils s'étaient fiancés.

Mme Finois l'avait écoutée en silence et sans l'interrompre. Mais son visage, froid et distant au début, n'avait pas tardé à se détendre. Puis elle lui avait souri. Enfin, lorsque Jeannette, à bout de forces cette fois, eût achevé, elle se leva, vint vers elle et l'attira avec émotion dans ses bras:

— Chère enfant! Ah! comme vous êtes bien telle que mon fils vous avait décrite, avec tant d'amour et d'enthousiasme!...

Un sursaut irrésistible souleva la pauvre femme:

— Et maintenant, Madame? Maintenant? Oh! je vous en supplie, dites-moi si vous croyez qu'il pourrait m'aimer encore?...

Une larme perla aux cils de Mme Finois qui ne répondit pas tout de suite.

— Dites, Madame! Par pitié, dites! Implorait-elle éperdue.

Un sourire apparut enfin sur les lèvres de la vieille maman.

— Rassurez-vous, fit-elle d'une voix grave, Raymond vous aime de tout son âme et jamais il ne pourra se détacher de vous.

(A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



"Le Triomphe de la Croix" ou "Ste-Hélène"

Tel est le titre d'un drame chrétien qui sera représenté par la chorale de la S.O.C., à la Palestre Nationale, mercredi, le 17 courant.

Comme diversion au côté grave et sublime du drame qui nous fait si bien voir la grandeur de la foi chrétienne et la récompense promise à ceux qui croient, nous aurons aussi une opérette dont l'intrigue est des plus charmantes:

La rigidité d'une vieille tante de la haute noblesse si cabrante d'abord et finalement vaincue par les espiègleries d'une page enchanteresse.

Un chœur de soixante voix, composé de dames et jeunes filles, se fera entendre avec accompagnement d'orchestre.

Bref, nous verrons là le beau travail que fait la Société des Ouvrières Catholiques pour l'éducation artistique de ses membres qui suivent les cours de solfège et de chant, et font en même temps un peu de diction.

Les billets sont en vente au siège social de la S.O.C. Fédération Nationale, St-Jean-Baptiste, 553 est Sherbrooke, FR. 2665.

LES ANNONCIERS

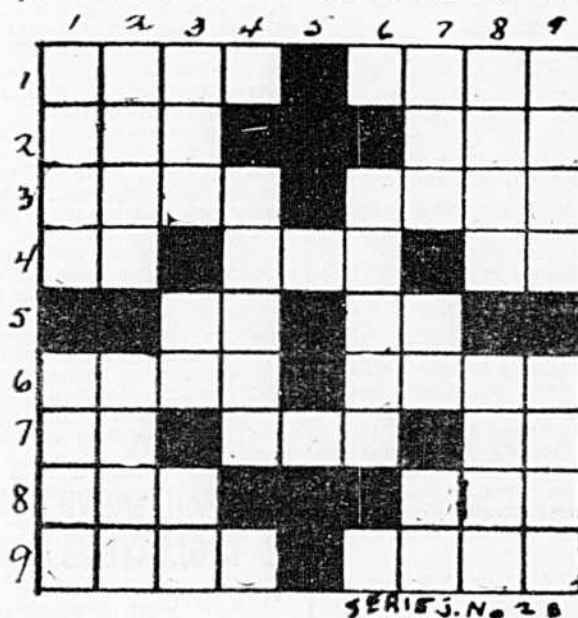
La prochaine réunion du Club des Annonceurs aura lieu mercredi, le 10 février, à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Mont-Royal. Le conférencier sera M. Lovell Baker, de la maison Henry Birks and Sons Limited, qui traitera du "diamant".

"La cité des congrès"

PARIS. — Paris en 1937, va devenir la "Cité des Congrès". On en prévoit d'ores et déjà 150, qui attireront dans la capitale, de mai à octobre inclus, 150,000 délégués.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE J. No 20

HORIZONTALEMENT

- 1—Représentation d'une chose dans l'esprit. Petits poèmes lyriques.
- 2—Propre, sans souillure. En ôtant si l'on ôte.
- 3—Nuages. Qui a rapport à l'anus.
- 4—Exemple (abréviation). Suite de notes composant un chant. Coutumes.
- 5—Le premier de tous les nombres. Note de la gamme.
- 6—Neuvième lettre de l'alphabet grec. Tête d'une tige de blé (pluriel).
- 7—Mesure itinéraire chinoise. Dénusé d'esprit. Adjectif possessif.
- 8—Point cardinal. Choisi à l'élection.
- 9—Arrondissement d'Alençon sur l'Orne. Tenter quelque chose avec hardiesse.

VERTICALEMENT

- 1—Que nous apportons en naissant. Espaces de terre entourée d'eau.
- 2—Nombre double de l'unité. Rivière de France, originaire des Ardennes.

- 3—Une saison. Note de la gamme. Pièce quelconque ayant la forme d'un T.
- 4—Cotonnade de provenance indienne.
- 5—.....
- 6—Décision, jugement quelconque.
- 7—Donation entre vifs. E-F. Vieux mot "en les".
- 8—Instrument pour serrer les objets, qu'on veut lier. Rivières de France.
- 9—Volatils qu'on fait respirer pour ranimer les esprits. Salé et péché à la fumée.

INNOVATION A BORD DU "NORMANDIE"

On vient d'inaugurer à bord du "Normandie", de la Compagnie Générale Transatlantique le "Radio-Journal Normand". Cette innovation heureuse complète la publication d'un journal à bord de ce transatlantique.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE J. No 22

Assemblée contre la guerre, dimanche, le 21 février, au marché Saint-Jacques

Tous les jeunes Canadiens-français, sans exception exigent que nos députés canadiens-français, à Ottawa, votent en faveur de la neutralité ou qu'ils aient la loyauté de démissionner pour venir soumettre cette QUESTION VITALE devant le peuple de notre province.

M. Cyrille Bernatchez a été congédié samedi

QUEBEC, 8. — M. Cyrille Bernatchez, comptable de l'Assemblée législative, a été remercié de ses services samedi matin, sur l'ordre du procureur général. Assistant comptable depuis plusieurs années, il avait été nommé comptable lors de la démission de M. Antoine Taschereau.

LES FUNERAILLES DE Mme OLIVIER MASSON

Hier matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mme Olivier Masson, décédée jeudi dernier, à l'âge de 75 ans. La défunte était la mère de Me Edouard Masson, qui est actuellement en Europe.

Précédé de deux landaus de fleurs, le convoi funèbre est parti de la demeure de la défunte, 1672, rue Delormier, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie. La levée du corps a été faite par M. l'abbé J. A. Berthiaume, curé, et le service a été célébré par M. l'abbé J. R. Duplessis, assisté de MM. les abbés G. Fleury et L. P. Hébert, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. T. Harel, maître de chapelle, chanta la messe de Perosi. Les solistes étaient MM. C. E. Brodeur, Paul Lacaille, Jos Reddy, Paul Bertrand, Georges Dufresne, Louis Bourdon et Jules Jacob.

Le deuil était conduit par son époux, M. Olivier Masson; ses petits-fils, René, Jean-Pierre et Robert Masson; ses fils, Rodolphe et Adrien; son frère, M. Georges Perrault; son neveu, M. S. Perrault; ses cousins, MM. H. Perrault, A. Masson, J. et E. Guérin et J. A. Arcand.

Dans le cortège on remarquait : MM. Lucien Dansereau, W. Juneau, Ernest Simard, Ivan Sabourin, Noël Belleau, Oscar Ducharme, Jos. Cartier, Aimé Lacroix, le Dr Zénon Lesage, échevin, Réginald Plimoli, René Grenier, J. M. Rondeau, Ernest Langlois, D. Roy, A.-E. Mailoux, L. P. Décar, R. Ethier, A. Dubé, E. Gervais, Lionel Crevier, A. Millette, Napoléon Caplette, Ulric Dufresne, A. Jubinville, Alex. Poudrier, Gaston L'Espérance, Jos Lavioie, A. Brien, A. Trépanier, le Dr T. Lefort, C. C. McCaully, M. Brissette, Antonio Allard, J. Lavallée, E. et R. Larivière, J. E. Paquin, J.-A. Valiquette, Eugène Goulet, N. Dupuis, P. Roussel, P. E. Christin, O. Hébert, Albert Mireault, N. Simard, R. Ethier, H. Barbe, A. Dubé, M. Beauchamp, Omer Lupien, H. Bourgeault, M. Labelle, A. Bonneau, J. H. Vézina, R. Abram, M. Delorme, L. Mercier, J. O. Proulx, A. Duquette, T. Patenaude, Auguste Desjardins, J. A. Marier, Léandre Forget, Henri Monty et plusieurs autres.

S'ils votent contre la neutralité et contre la suppression de la loi de conscription, sans venir consulter leurs électeurs de qui ils ont exploité les sentiments canadiens-français contre l'impérialisme de Bennett, nous les considérerons comme traîtres à la patrie canadienne française et nous leur conseillons de ne pas revenir dans le Québec.

Pour nous sauver du danger vital de la guerre impériale qui vient de la centralisation.

Pour mettre une barrière infranchissable à l'immigration judéo-saxonne qui veut nous noyer et nous diviser par les agents communistes de Moscou.

Pour poursuivre enfin notre politique canadienne-française chez nous et pour éduquer nos enfants dans la plus belle langue du monde, la jeunesse canadienne-française agit avec persévérance pour préparer un Québec libre, un Québec libre qui sauvera la race française en Amérique après avoir rompu avec la Confédération ou la majorité capitaliste fera tout pour que nous restions une minorité de serviteurs. C'est une assemblée positive que nous préparons. C'est pour sauver notre peuple de la guerre.

Canadiens-français de toutes conditions vous qui voulez de l'action venez-y c'est votre assemblée.

Tous les jeunes et toutes les associations de jeunes qui veulent collaborer avec nous doivent téléphoner à CH 7985 à partir de jeudi, le 11 courant, ou écrire au secrétariat des Jeunes Patriotes 4318, St-Hubert, Montréal. Les orateurs seront annoncés dans un prochain communiqué.

NOUVEAU SERVICE DE TROLLEYBUS

M. R. N. Watt, vice-président et directeur-gérant de la compagnie des tramways de Montréal, vient d'apprendre que les sept trolleybus qui doivent être mis en service rue Beaubien, et pour lesquels on a terminé l'aménagement d'un matériel aérien récemment, seront expédiés à Montréal vers la fin du mois. Cette nouvelle vient des manufacturiers des véhicules, en Angleterre.

A la suite d'un échange de câblagrammes, M. Watt a appris que les carrosseries sont déjà posées sur les châssis et que le peinturage des véhicules avance rapidement. Une fois cette phase des travaux achevée, on fera subir aux trolleybus les épreuves d'essai requises, et ils seront expédiés immédiatement; de sorte qu'ils arriveront à Montréal au début du mois de mars.

M. F.-G. Todd à la Ligue du Progrès Civique

Le prochain déjeuner-causerie de la Ligue du Progrès Civique aura lieu mercredi, le 10 février, à 12 h. 45 p.m., au salon York de l'hôtel Windsor. M. Frederick-G. Todd expliquera les travaux de restauration et d'embellissement de l'île Sainte-Hélène. Son honneur le maire Raynault adressera aussi la parole.

Convocations

Il y aura ce soir réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste dans les sections suivantes:

CONSEIL GENERAL : Séance régulière à 8 h. au Monument National.

ETIENNE-PARENT. — Assemblée bi-mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église Ste-Cécile. Au programme, question du congrès de la langue française et organisation économique des nôtres.

Travaux suggérés dans le quartier Hochelaga

L'échevin L. O. Jalbert, du quartier Hochelaga vient de faire parvenir au directeur du service de travaux publics, la liste des travaux qu'il désire faire exécuter dans son quartier, à savoir:

1—Réparations à la vespasienne érigée sur le terrain de jeux rue Davidson.

2—Réparations au poste de police et pompier No 11.

3—Construction d'un bain public.

WILKINS NE PEUT PARTIR POUR LE POLE NORD

LONDRES, 8. — Sir Hubert Wilkins, l'explorateur australien, a déclaré hier soir qu'il était impossible d'accomplir cette année l'expédition en sous-marin au pôle nord, dont il a déjà été question.

Avant de s'embarquer pour New-York, Sir Hubert a expliqué qu'il désirait un sous-marin construit en Angleterre mais que nulle part on avait été capable de lui en fournir, vu les commandes à remplir pour le réarmement.

Une fois à New-York, Sir Hubert se rendra auprès de sa femme.

LE BUSTE DE L'ABBE GROULX

Les "Jeunes Patriotes du Canada français" nous prient de bien vouloir annoncer que les citoyens de la métropole peuvent se procurer le buste de l'abbé Groulx dont nous avons déjà parlé, en s'adressant à M. Maurice Sarrazin, secrétaire-adjoint des Jeunes Patriotes, 4318, rue St-Hubert, CH. 7985.



SIR HUBERT WILKINS

Abonnez-vous à "L'ILLUSTRATION NOUVELLE" et recevez un joli portrait encadré et en couleurs du frère ANDRÉ

TELLE EST l'offre exceptionnelle dont peuvent bénéficier les nouveaux abonnés. Avec chaque abonnement d'UN AN, l'on vous fera parvenir un magnifique portrait en couleurs et encadré du thaumaturge de l'oratoire St-Joseph, le frère André. Ce portrait mesurant 12" x 17", est d'une grande valeur et il devrait se trouver dans tous les foyers. Pour obtenir la prime, remplissez la formule ci-dessous et sur réception de votre bon de poste, nous vous expédierons dans le plus court délai, la magnifique photo du frère André.

NOTRE TARIF EST LE SUIVANT :

Abonnement d'UN AN pour la campagne..... \$5

Abonnement d'UN AN pour la ville et banlieue \$6

Remplissez ce coupon IMMEDIATEMENT

"L'ILLUSTRATION NOUVELLE", CASIER POSTAL 1480, MONTREAL, P.Q.

Ci-joint, un bon de poste au montant de..... pour un abonnement d'un an à l'"Illustration Nouvelle". En retour faites-moi parvenir un portrait encadré et en couleurs du frère André.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

L'INSPECTEUR WADE —

— Un homme adroit!

ALLEZ PLUS VITE?... Mais je ne peux pas, je vais me faire arrêter!

J'AI DIT PLUS VITE!... ET MAINTENANT CONDUIS-MOI A CETTE ADRESSE... ET EN VITESSE!

Nous voici... Monsieur!

ET VOICI POUR TOI!

Wells entre dans la maison...

Ainsi, tu n'as PAS obtenu l'argent!... Je savais que tu ne réussirais pas!

Oui, MAIS JE SUIS ENCORE LIBRE!... Et aussitôt que j'aurai fait cet appel, JE M'EN VAIS!

Dyke, tu sais où Wells est allé?... JE NE VOUS DIRAI RIEN! OU EST-IL?



LA PAGE OUVRIERE

Les revendications de nos syndicats

(Suite et fin)

Nous complétons aujourd'hui la publication du mémoire des Syndicats catholiques présenté au cabinet de l'hon. M. Duplessis, mémoire, disons avec plaisir, qui attirera la meilleure attention des ministres provinciaux:

Renvois abusifs

La liste serait longue, si on la dressait, des salariés qui ont perdu leur emploi parce qu'ils étaient membres d'un syndicat professionnel, ou à cause de leurs activités syndicales, ou pour avoir voulu faire respecter des lois sociales, comme, par exemple, la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail. Ces renvois peuvent être qualifiés d'abusifs. Pour protéger le droit naturel d'association et pour assurer une meilleure application des lois sociales, la C.T.C.C. suggère au gouvernement de légiférer de manière que les renvois abusifs puissent assurer une indemnité, sous forme de dommages-intérêts, aux salariés qui en sont victimes. De plus, la même loi, à notre sens, au lieu de laisser le salarié congédié faire la preuve qu'il est victime d'un renvoi abusif, devrait obliger l'employeur à faire la preuve que son employé n'a pas été congédié pour des raisons comme celles mentionnées ci-haut.

Mères nécessiteuses

La C.T.C.C. demande l'assistance du gouvernement pour les mères nécessiteuses. Cette assistance pourrait se traduire par la distribution d'allocations spéciales.

Pensions de vieillesse

L'expérience démontre que l'on embauche rarement dans l'industrie et le commerce un homme qui a atteint la soixantaine, ou même la cinquantaine, et que les employés qui ont atteint ces limites d'âge sont assez souvent congédiés pour être remplacés par de plus jeunes auxquels on ne paie que des salaires de famine.

Devant un pareil état de choses, la C.T.C.C. suggère que le gouvernement provincial s'entende avec le gouvernement fédéral afin que la loi des pensions de vieillesse s'applique à soixante ans au lieu de soixante-dix ans.

Logements salubres

La C.T.C.C. demande au gouvernement de permettre à la cité de Montréal d'emprunter les fonds nécessaires pour la démolition des taudis et la construction de logements salubres.

Lois des sociétés par actions

La C.T.C.C. suggère plusieurs amendements à la loi des compagnies. Elle soumet d'abord que le capital souscrit dans une société par actions devrait être réalisable complètement et le mouillage des "stocks" devrait être prohibé.

De même la C.T.C.C. suggère que le gouvernement augmente les responsabilités des administrateurs des sociétés par actions. Enfin, nous suggérons que le gouvernement oblige toute société par actions, ayant une charte provinciale, à publier chaque année dans la Gazette officielle la liste des membres de son Conseil d'administration, les salaires, honoraires ou cachets de ces derniers, le nombre d'actions émises par la société, et le nombre d'actions détenues par chaque membre du Conseil d'administration.

Congés payés

La C.T.C.C. soumet que le gouvernement provincial devrait rendre obligatoire les congés payés pour tout salarié ayant au moins un an de service, dans quelque domaine que ce soit.

Arbitrage obligatoire

Pour certaines catégories de travailleurs, comme les membres des Brigades des Incendies, la grève est prohibée par la loi. Pour régler les conflits de travail, dans ces

cas, la C.T.C.C. suggère l'adoption d'une loi d'arbitrage obligatoire.

Double équipe

La C.T.C.C. suggère au gouvernement de faire sanctionner une loi rendant obligatoire, pour les Brigades des Incendies, le système de double équipe, chaque équipe succédant à l'autre de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, et ce, dans les municipalités de cent mille âmes et plus.

Industrie de la pulpe et du papier

L'industrie de la pulpe et du papier, comme l'on sait, est une industrie qui a souffert de la surproduction, et l'une de celles où le dimanche a été le moins observé. La C.T.C.C. recommande au gouvernement de rendre obligatoire, dans cette industrie, la semaine de 32 heures, ce qui permettrait de suspendre toute production le samedi midi, et d'effectuer les travaux nécessaires avant minuit le samedi soir. La production ne reprendrait alors que le dimanche soir à minuit et le dimanche serait respecté.

Dérogations à la limitation des heures de travail

Lorsqu'un entrepreneur demande un permis pour déroger à la loi de la limitation des heures de travail, la C.T.C.C. désire que le syndicat intéressé soit avisé de cette demande, afin qu'il puisse discuter le cas soulevé. Nous croyons qu'aucune dérogation ne devrait être accordée excepté dans le cas de protection urgente à la propriété.

Licence obligatoire

La C.T.C.C. suggère d'imposer une licence d'opérer à tout commerçant et à tout industriel, de même que pour tous les métiers où l'hygiène entre en ligne de compte. Avant d'octroyer cette licence, le ministre du commerce et de l'industrie devra consulter les comités conjoints, lorsque tels comités existent et exiger des garanties de ceux qui demanderaient une licence d'opérer.

Assistance publique

Afin de permettre le paiement de meilleurs salaires aux employés d'hôpitaux, la C.T.C.C. suggère que le gouvernement augmente de deux dollars à trois dollars l'allocation versée pour chaque lit en vertu de la loi de l'Assistance publique.

Mécaniciens en tuyauterie

La C.T.C.C. suggère au gouvernement de rendre obligatoire, dans les municipalités de 5,000 âmes et plus, la licence de mécanicien en tuyauterie.

Chartes de "villes fermées"

La C.T.C.C. recommande l'abolition des chartes de "villes fermées" et suggère que le gouvernement n'accorde plus de ces chartes privilégiées. De plus, la C.T.C.C. soumet qu'une commission devrait être chargée de faire enquête sur la situation de vie économique des ouvriers dans les "villes fermées". Enfin, nous suggérons qu'un représentant de la C.T.C.C., soit nommé sur cette commission.

Salaires des institutrices rurales

Dans un mémoire très élaboré et très au point qui a été soumis, la C.T.C.C. a été mise au courant de la situation pénible où se trouve l'institutrice rurale, chez nous. C'est pourquoi nous demandons que l'on fixe un salaire raisonnable pour les institutrices rurales, après consultation de l'Association Catholique des Institutrices rurales de la province de Québec.

Loi des établissements industriels

La C.T.C.C. demande au gouvernement de réviser l'article 17 de la loi des établissements industriels de manière qu'il soit prévu que le temps supplémentaire de travail soit payé à temps et demi.

La C.T.C.C. demande également l'abrogation des articles 37 et 38 de la loi des Etablissements industriels.

Maréchaux-Ferrants

La C.T.C.C. réitère sa demande en faveur de la constitution en Corporation des Maréchaux-Ferrants de la province de Québec et

Les employés de tramways

Les membres de l'exécutif du syndicat des employés de tramways sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, ce soir, au no 1231 rue DeMontigny est. Les questions et les rapports, qui sont à l'ordre du jour ont une telle importance que tous les intéressés devraient être présents afin que les décisions prises soient en vue d'une meilleure protection des intérêts généraux et particuliers des membres du syndicat et de la cause du syndicalisme catholique parmi les employés de tramways de Montréal.

Salaire minimum

La commission du salaire minimum des femmes a tenu à Québec, une importante réunion au cours de laquelle il a été décidé de convoquer une conférence conjointe qui sera tenue à Montréal le 23 février. On y arrêtera des minima des salaires pour les ouvrières employées dans des industries non couvertes à date par une ordonnance spécifique de la commission. Cette prochaine ordonnance réglera toutes les industries non déjà couvertes, telles que les manufactures de bois ouvré, objets de cellulose, peignes de corne, casseroles de bois, épingles à linge, etc. Lors que cette ordonnance sera en vigueur toutes les ouvrières de l'industrie et du commerce seront protégées par une ordonnance de la commission du salaire minimum des femmes.

recommande l'adoption du bill préparé, à ce sujet, par l'Association des Maréchaux-Ferrants de la province de Québec.

Compagnies d'utilités publiques

La C.T.C.C. suggère au gouvernement d'obliger les compagnies d'utilités publiques à constituer un fonds de pension contributif en faveur de leurs employés. Ces employés pourraient prendre leur retraite après trente ans de service et la pension représenterait cinquante pour cent du salaire des dix meilleures années de service.

La silicose

La C.T.C.C. recommande au gouvernement de classer de nouveau la silicose parmi les maladies industrielles, comme cela s'est fait de 1931 à 1933. Cette maladie affecte principalement les mineurs d'amiante.

Hygiène industrielle

La C.T.C.C. attire l'attention du gouvernement sur ce point afin qu'il fasse mieux respecter l'hygiène dans les divers centres industriels.

Clois hygiéniques

La C.T.C.C. sur recommandation des Laitiers, suggère que soit adopté l'usage des clois bleus, dits "clois hygiéniques". Cet usage préserverait les travailleurs contre diverses maladies qui pourraient être contractées par l'emploi d'un autre clou, étant donné que les travailleurs, pour se hâter, portent souvent les clois à leur bouche.

Manuel des métiers du bâtiment

La C.T.C.C. fait une demande d'octroi au gouvernement pour la préparation d'un manuel sur les métiers de l'industrie du bâtiment.

Assurances pour automobilistes

La C.T.C.C. suggère d'obliger les automobilistes à porter une police d'assurance concernant la responsabilité légale pour dommages au bien d'autrui, et blessures corporelles ou décès.

Ponts en ciment

La C.T.C.C. suggère que les ponts, chaque fois que la chose est possible, soient construits en ciment au lieu d'être constitués par une charpente métallique.

Coupe de bois

Enfin, la C.T.C.C. suggère au gouvernement que la coupe du bois se fasse en hiver au lieu de se faire en été.

Gérard PICARD,
Secrétaire-général.

L'industrie du Textile

Les ouvriers et les ouvrières de l'industrie du Textile comptent parmi les plus maltraités et les moins payés par leurs employeurs et par toute la province de Québec. L'enquête Turgeon a plus que prouvé cet état de fait.

Le témoignage de M. Albert Côté, président de la Fédération du Textile de la province de Québec, devant la commission Turgeon et le mémoire soumis par lui ont causé toute une sensation de par la province et à tel point que ceux qui critiquaient les chefs de ce mouvement professionnel, appuient aujourd'hui ces revendications parce qu'elles sont justes et raisonnables.

Il faut le dire à regret, il y a encore des ouvriers et des ouvrières qui sont sur la clôture, c'est-à-dire indécis ou indifférents. Pourquoi cela? MM. A. Charpentier, président de la C.T.C.C., Alb. Côté, président de la Fédération et Oct. Bernier, de la section St-Henri, ont exprimé en termes énergiques à l'assemblée de dimanche, à St-Henri, leur surprise de la conduite des indécis et des indifférents. C'est donc vrai qu'il y aura toujours des bras-croisés pour regarder travailler les autres et souvent aussi pour les critiquer.

Il convient ici de féliciter les officiers et les membres convaincus qui sont à la tâche et qui luttent avec entraînement contre l'indécision des uns et l'indifférence des autres et aussi contre le mauvais vouloir d'un trop grand nombre d'employeurs. Travailler comme le font ces enthousiastes, mais c'est faire une oeuvre sociale qui mérite de beaux succès et l'encouragement de tous ceux qui veulent la paix sociale et industrielle dans notre province.

Il est enfin temps que les employeurs de cette industrie du textile se décident de s'entendre avec leurs ouvriers et ouvrières organisés pour mettre fin à la situation si pénible de ces travailleurs et qui dure depuis plus de trente ans. Nous voulons justice pour les employeurs et pour les employés, et c'est justement à cause de cela que nous appuyons franchement les revendications des ouvriers et des ouvrières de l'industrie textile.

J.-E.-A. PIN

UN COMMUNIQUÉ

Est-il vrai que la majorité des employés de bureau exécutent leur travail comme des machines automatiques dépourvues de la faculté du raisonnement?

Est-il vrai qu'en ce qui concerne leur salaire, la majorité des employés de bureau sont affectés pour une maladie nommée la "Paresse Mentale"?

Est-il vrai que cette maladie a atteint la majorité des employés de bureau à un tel point qu'ils sont paralysés physiquement et mentalement, lorsque leurs intérêts économiques sont en jeu?

Instinctivement vous dites: Voilà des questions enfantines. Mais après plus d'un an d'activités, l'Association des Employés de Bureau Inc., vous répondra qu'elle sait par expérience que la réponse à ces trois questions, à l'heure actuelle, doit être affirmative, à la honte de notre belle profession comme collectivité et de chaque individu qui y gagne sa vie, et je crois que les lecteurs et lectrices seront édifiés par les détails suivants.

L'Association des Employés de Bureau Inc., a tenu des assemblées publiques trois fois consécutives, le 24 et 31 décembre et le 4 janvier, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, rue DeMontigny est. Chaque assemblée a été annoncée à la radio, poste CKAC, deux fois par semaine, et en plus, plusieurs communiqués ont parus dans les journaux donnant la date de ces réunions. Notez bien que nous sommes dans la ville de Montréal seulement, plus de 35,000 employés de bureau, d'après le recensement fédéral de 1931, et sur ce nombre imposant d'employés de Bureau, voici le record de l'assistance aux assemblées.

Le 24 décembre un seul employé de bureau a répondu à l'appel, il est aussi devenu membre de l'association.

Le 31 décembre. Pas un employé de bureau, homme et femme, n'a trouvé le temps de venir à l'assemblée.

Le 4 janvier. Un seul employé de bureau est venu. Il était au courant de nos activités depuis plus d'un an, mais c'était la première fois qu'il trouvait le temps de venir à une assemblée. Il est actuellement chômeur.

Le salaire est le facteur économique le plus important pour chacun de nous. Le salaire moyen payé aux employés de bureau est actuellement d'environ \$15.00 par

semaine, n'est-il pas urgent de prendre les moyens capables d'augmenter ces bas salaires?

L'Association des Employés de Bureau Inc., vous offre le seul moyen efficace pour obtenir des augmentations de salaires, et elle a prouvé qu'elle mérite votre confiance par plus d'un an d'activités. Alors n'hésitez plus, le moment de l'action est arrivé; vous avez enfin un mouvement sérieux qui peut améliorer votre sort économique, pourvu que vous lui accordiez votre appui moral et financier. Vous pouvez augmenter vos salaires si vous êtes capables de prouver par un acte de volonté que vous êtes sincères. Nous attendons votre réponse. Venez personnellement aux assemblées qui sont tenues tous les jeudis soirs à 8 hrs., aux Syndicats Catholiques, 1231 rue DeMontigny est, et tous les dimanches après-midi, à 2 hrs., à l'Hôtel Windsor. — A. C.

Employés de la cité de Montréal

L'assemblée régulière du Syndicat des employés de la cité de Montréal aura lieu, ce soir, au no 1231 rue DeMontigny-est. Tous les membres du syndicat et plus particulièrement les employés du département des parcs et récréations publiques sont invités à cette assemblée au cours de laquelle ils seront appelés à prendre des résolutions de grande importance.

Les membres de l'exécutif feront rapport des démarches faites pour le bien-être des membres, et ce rapport devrait faire que tous les membres assistent à l'assemblée de ce soir.

CONVOCATIONS

CE SOIR :

INTERNATIONAUX. — Union internationale des modeliers, au Monument National. Union internationale des tailleurs de pierre, au No 1331 rue Ste-Catherine-est. Conseil des métiers alliés de l'imprimerie, au no 7 rue Craig-est.

CATHOLIQUES. — Exécutif du syndicat des employés de tramways. Syndicat des fonctionnaires municipaux. Syndicat des employés de la cité de Montréal, au no 1231 rue DeMontigny-est.



L'ACTUALITÉ ILLUSTRÉE



Si vous n'allez pas dans le Sud, vous porterez tout de même à l'été cette fraîche petite robe de toile, deux-pièces: la jupe détachable permet de ne porter que le short avec la blouse-chemisier. Ce genre tailleur est très en vogue à Miami où les élégantes veulent être aussi bien mises que confortables.



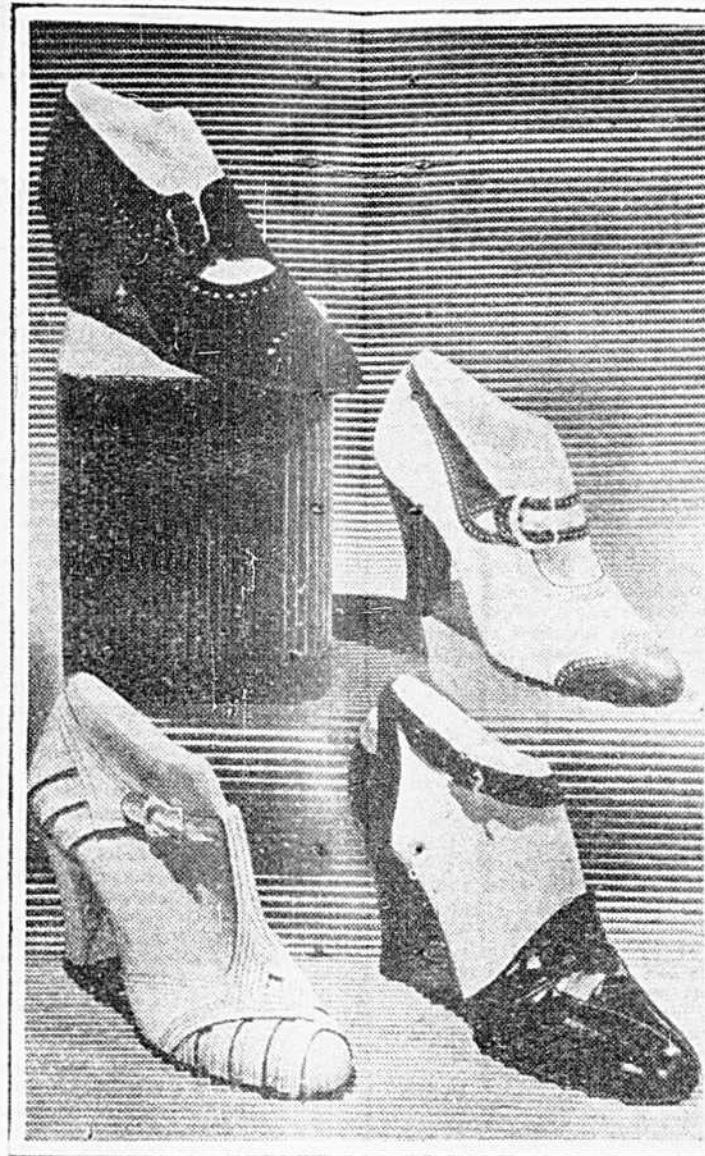
Deux toilettes que vous pouvez confectionner vous-même: à gauche, robe droite à multiples petites poches (fausses) qui font tout le caractère de ce style chemisier. A droite: robe à corsage haut, de tissu imprimé



Scène photographiée sur la rue Market de Louisville, Kentucky après la rétrogression des eaux et indiquant le désarroi causé lorsque les inondations s'attaquèrent à la ville. A remarquer les débris et les pianos apparaissant en pleine rue. Une foule de citoyens d'employés d'agences de secours et d'officiers d'hygiène de la Croix Rouge sont déjà au travail commençant l'oeuvre de la réhabilitation. Il y a encore beaucoup de besogne à faire avant qu'un grand nombre de maisons deviennent habitables.



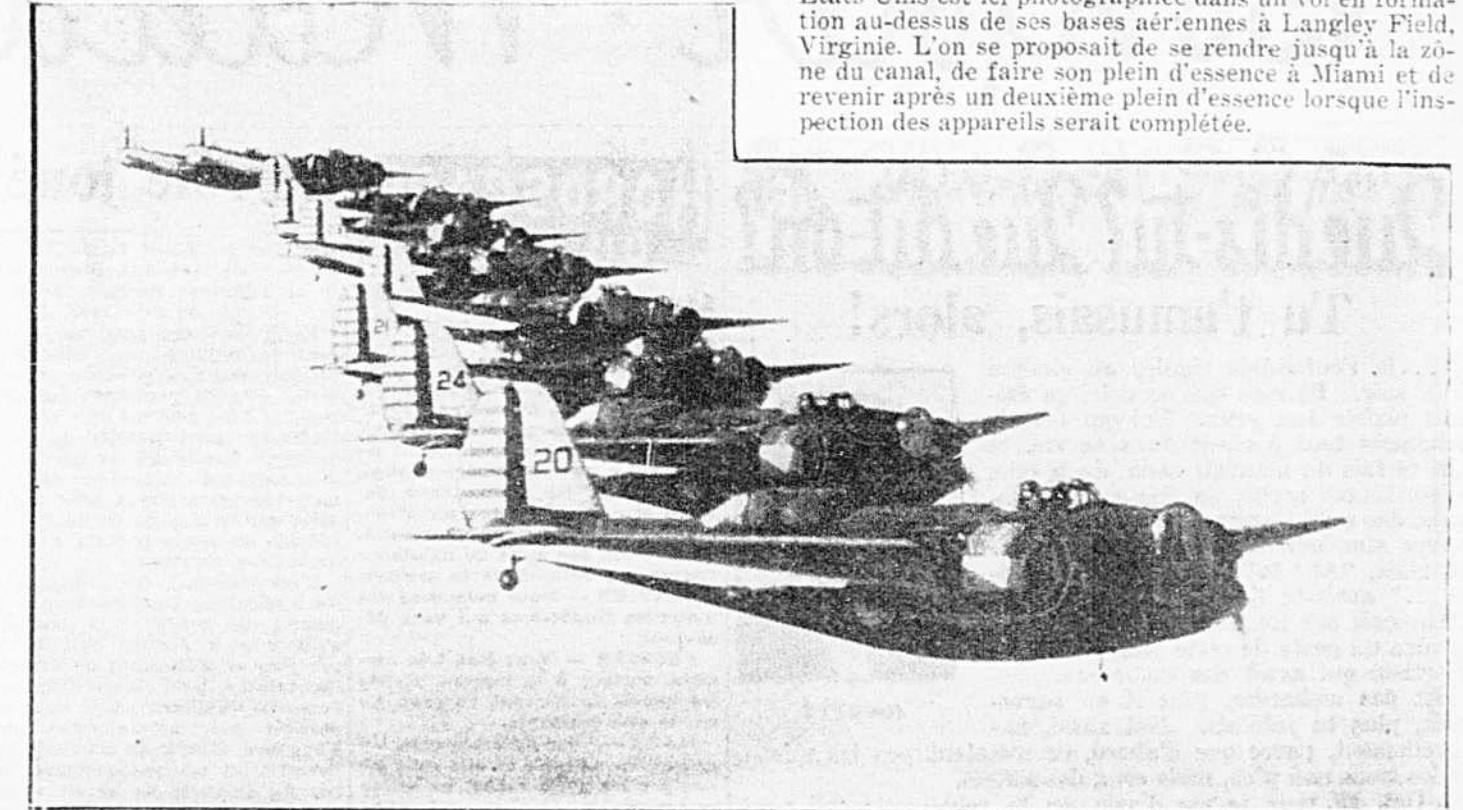
Le major Ferdinand Balonas, représentant le gouvernement loyaliste de l'Espagne, a déclaré aux journalistes maritimes de New-York qu'il apportait \$1.760.000 aux Etats-Unis dans le but d'acheter du matériel de guerre.



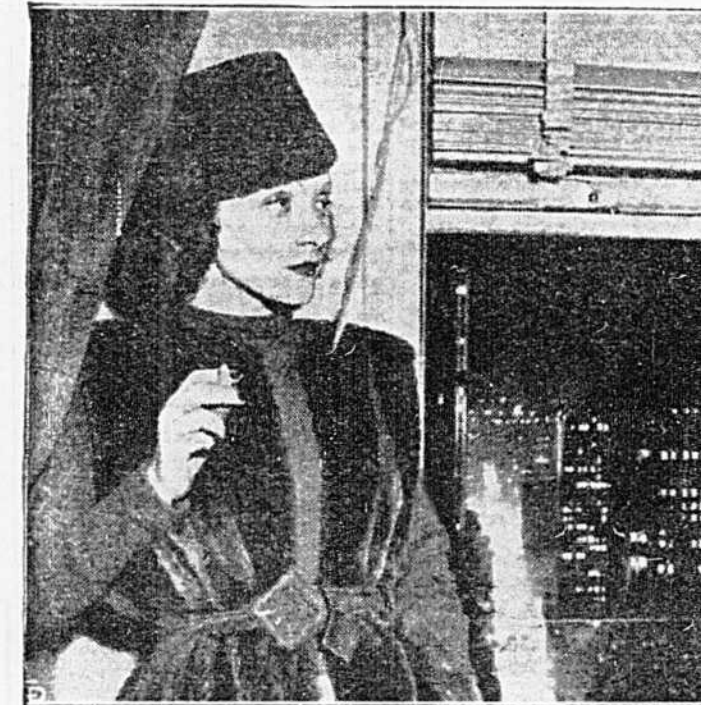
Tout en haut: le soulier de suède à talon médium avec courroie large. A droite, suède blanc gardénia, garni de cuir brun espagnol; en bas, à droite, soulier Napoléon en trois tons de bleu: marine, aquamarine et Napoléon. A gauche, soulier de cuir verni de teinte sucre-blanc, orné de piqûres rouges, jaunes et bleues.



A la suite des nombreux bombardements aériens qui ont semé la destruction à Madrid le commerce dans certains quartiers est dirigé de la manière illustrée plus haut. Les marchandises sont étalées sur les trottoirs et l'acheteur peut ensuite faire son choix. Les frais d'administration et de location sont ainsi réduits à leur minimum.



L'escadrille d'avions de bombardement numéro 96 des Etats-Unis est ici photographiée dans un vol en formation au-dessus de ses bases aériennes à Langley Field, Virginie. L'on se proposait de se rendre jusqu'à la zone du canal, de faire son plein d'essence à Miami et de revenir après un deuxième plein d'essence lorsque l'inspection des appareils serait complétée.



Marlene Dietrich, la célèbre vedette de cinéma, est photographiée dans sa suite d'un hôtel de New-York, à son arrivée aux Etats-Unis à la suite d'un séjour en Europe.



Woody, lion de l'Afrique pesant 300 livres, a célébré le troisième anniversaire de sa naissance de la façon illustrée ci-dessus. Après avoir dégusté un immense gâteau il fit une promenade en compagnie de Ruby Wood, célèbre dompteuse d'animaux sauvages.



A Val David, dans les Laurentides. Par une belle matinée ensoleillée, des skieurs se mettent en route pour une excursion dans cette pittoresque région du Nord. (Photo C. P.R.)

Bonjour Madame!

Que dis-tu? Que dit-on!

Tu t'amusais, alors!

...je t'entendais rigoler au cinéma hier soir. Et rien que te voir, ça faisait plaisir aux yeux. Toi qui prends tellement tout à cœur dans ta vie, et qui te fais du mauvais sang, de la bile, enfin toutes sortes de choses de mauvaises, dès qu'il t'arrive des ennuis, voire même simplement des embêtements... tu riais. "Ah! la! la! la drôle d'affaire..." avais-tu l'air de dire quand tu t'avancais sur ton fauteuil pour ne pas perdre un geste de cette pauvre femme d'artiste qui avait des embarras.

Et des embarras, plus il en survenait, plus tu jubilais. Moi aussi, naturellement, parce que d'abord, ce n'étaient pas les miens, ni les tiens non plus, mais ceux des autres.

Oui. Et puis je me disais, en te reluquant: "Si nous étions toujours comme ça, la petite dame et moi, si, quand il nous survient des embêtements, — à peu près les mêmes que ceux qu'on voit au ciné, — si nous retrouvions cette bonne humeur que nous avons ce soir, ce petit air léger pour tout prendre par-dessous la jambe, hein? comme ça en sautant les obstacles. Ah! la belle vie que ce serait! La belle vie que nous vivrions, la petite dame et moi..."

Mais non. Dès que nous avons passé la porte du cinéma: fine la rigolade, c'est sérieux! Je t'ai bien remarquée à la sortie. Tu avais l'air bien gentil, mais tu ne daignais même plus sourire. (Peut-être que je n'en faisais pas plus). Tu t'es préoccupée tout de suite, tu aurais voulu être rendue à la maison dans le temps de le dire, rapport aux enfants, rapport à quelque chose que tu as expliqué tout bas à ton mari...

Je n'ai pas compris. Mais ton mari, lui, on aurait dit que ça l'ennuyait ce que tu lui disais, et tu n'as pas aimé ça...

Et quand je t'ai vue te rembrunir, ça m'a jeté du gris moi aussi. Je me disais: "c'est dommage! elle riait de si bon cœur, tantôt, elle paraissait avoir tout oublié... mais ça lui revient encore..."

Ecoute... (je ne parle pas des grosses peines, bien entendu), mais pour ce qui est des tracasseries, veux-tu, la prochaine fois que tu en auras, pense comme ce serait drôle si tous ces petits tracassas que tu as, étaient joués au cinéma. Hein?

Jovette.

Pompons, voiles, rubans ou fleurs?

Les pompons de soie ou de laine, en deux tons, sont faciles à faire soi-même; on utilisera des restes de pelotes, de même que pour la cordelière de laine ou de soie torsadée qui accompagne ces pompons; c'est dans une note un peu "toréador", très seyante à certains visages.

La voilette de tulle chenillé, assez rigide, suffit à la garniture d'un feutre de belle qualité; on la drap de mille manières... Elle ombre délicieusement le regard.

La touffe de fleurs est la garniture préférée de plusieurs grandes

modistes et de quelques couturiers d'avant-garde... Vous pouvez donc vous laisser tenter par cet ornement si frais et si flatteur sans craindre de déroger à la mode! Mais c'est, évidemment, une garniture très élégante, un peu "cérémonieuse", qui perdrait tout son chic à être portée souvent, dans des circonstances négligées.

Nous en dirons autant de la tête de regard posée en coiffure, idée "d'avant-garde" par excellence; il ne faudra pas qu'elle soit trop vue... Elle a un attrait piquant, très hivernal; nous vous la recommandons pour les visites de janvier, avec le manteau chaud garni de fourrure, ou, mieux encore, avec le grand collet de renard (sans tête). Les fourreurs

HOROSCOPE DU JOUR

MARDI, 9 FEVRIER 1937

Il y a une étrange force de travail aujourd'hui, et aucune nouvelle aventure devrait être commencée. Les messages apporteront du succès. Le commerce sera négligé, mais toutes les transactions devront être sauvegardées par l'honnêteté. Voici pour chaque personne et selon son mois de naissance l'horoscope détaillé de la journée.

JANVIER — Vous entendrez des nouvelles financières qui vous décevront.

FEBVIER — Vous êtes très nerveux, surtout à la maison. Evitez les heurts concernant l'argent. La soirée sera plaisante.

MARS — Vous vous ennuyez. Un ennemi vous révèle ce que vous auriez préféré avoir caché. La soirée sera agréable.

AVRIL — Les amis prennent avantage de votre nature. Bonne soirée mondaine.

MAI — Un jour tranquille, mais ténébreux. Vous ne vous sentez pas bien. Rien ne peut être plus ennuyeux pour vous que la visite de certaines gens. Oubliez le commerce pour l'amour.

JUIN — Votre foi dans la nature est attristée. Les difficultés domestiques font explosion.

JUILLET — Vous êtes fatigué, et alors les ennuis se rapprochent de vous.

AOUT — Un ami peut vous embarrasser d'une manière financière. Préparez-vous pour des chocs d'affaires.

SEPTEMBRE — Vous avez recommencé à ne songer qu'à vos ennuis. Recevez à la maison ce soir surtout ceux qui travaillent avec vous.

OCTOBRE — Vous êtes fatigué. Les nouvelles aventures et les plaisirs ne valent rien.

NOVEMBRE — Vous n'êtes pas content à la maison. Pourquoi êtes-vous si irrité?

DECEMBRE — Les bruits d'affaires concernant certains changements vous rendent songeur. Sortez ce soir.

Mondanités

Déplacements

M. et Mme Armand Dussault, de Québec, récemment mariés, étaient de passage à Montréal en fin de semaine. M. Armand Dussault est le fils de M. Wilfrid Dussault, et Mme Dussault (née Monique Trudel), la fille de M. Emile Trudel, de Québec.

ont quantité de ces têtes dont ils ne savent que faire — la mode étant aux fourrures travaillées — il est donc assez facile d'en "requilmer" une! (Le Journal de la Femme)

Le rôle joué par le sommeil

Par M. JOHN L. RICE, Docteur en Médecine, Commissaire de l'Hygiène Publique de la ville de New-York

La plupart des gens ne se rendent pas suffisamment compte de l'importance que présente le sommeil. Peu de personnes comprennent qu'il est possible de vivre plus longtemps sans manger que sans dormir. Les essais de laboratoire montrent que le manque de sommeil tue les animaux plus rapidement que le manque de nourriture. L'étude du corps humain a donné les mêmes résultats.

C'est pourquoi les médecins et les hygiénistes les plus en vue ne cessent de prêcher la nécessité qu'il y a à dormir huit heures par jour et s'efforcent de montrer les raisons pour lesquelles toute personne intelligente doit faire son possible pour suivre cette règle d'hygiène. Chacun de nous sait que, lorsqu'il lui manque quelques heures de sommeil, ne serait-ce que pour une nuit, il ne se sent pas parfaitement bien le lendemain. Et cependant, il peut manquer un repas sans se sentir, pour cela, le moins du monde incommodé.

Une personne malade ne peut, généralement, pas dormir; mais dès qu'elle entre en convalescence, elle dort d'un sommeil profond, et pendant de longues heures. C'est toujours un bon signe, car, grâce au sommeil, le corps se repose et,

de plus, peut récupérer ses forces et réparer ses pertes. Ce processus de récupération s'appelle le métabolisme; il se poursuit de façon continue dans le corps, et c'est grâce à lui que les tissus usés sont remplacés par des tissus neufs. La majeure partie de ce travail de reconstruction se fait pendant la nuit, lorsque le corps et les organes ne sont pas soumis à une tension aussi active que pendant la veille.

Le repos pendant la journée contribue puissamment à nous maintenir en bonne santé. Tous, nous devrions prendre du repos au cours de la journée et dans la soirée. Quelques minutes de détente, le matin, à l'heure du déjeuner, et pendant l'après-midi et après le dîner, enlèveront la fatigue musculaire et détendront les nerfs. Si c'est possible, chassez tous vos soucis, toutes vos préoccupations matérielles, pendant cette période de relâchement; faites le vide dans vos pensées. Au bout de cette période de détente, vous vous sentirez plus frais et dispos, et pourrez continuer plus facilement votre tâche journalière.

Que ce soit la lecture, les cartes ou autres jeux, le théâtre, le cinéma, les réunions, vous trouverez qu'un peu de distraction fait du bien. Elles sont, en fait, salutaires à la santé par le changement complet qu'elles apportent dans nos pensées et nos actions. Elles nous permettent d'échapper à la routine journalière, et nous ne saurions que tirer avantage de cette occasion de sortir de temps à autre de notre ornière. Ces divertissements nous mettent en contact avec de nouvelles figures, de nouvelles idées, de nouveaux sujets de conversation. Souvent, ils nous offrent une occasion de rire de bon cœur, et rien n'est meilleur pour maintenir l'esprit en bonne santé. Ce qui manque à la plupart d'entre nous, c'est de rire un peu plus souvent que nous ne le faisons.

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

VIENT DE PARAÎTRE

A la demande de plusieurs de ses nombreux auditeurs, le R. P. Louis Chagnon, S.J., professeur de philosophie morale à l'Université Grégorienne de Rome, publiera en volume les dix cours qu'il a donnés cet automne dans la salle académique du collège Ste-Marie, sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire. Le volume, qui contiendra plus de 200 pages et sera intitulé: "Directives sociales catholiques," paraîtra dans les premiers jours de janvier. Il se vendra 50 sous au comptoir, 55 sous par la poste. Ceux qui souscriront maintenant le recevront franco.

L'ART CULINAIRE

La prochaine démonstration d'art culinaire de l'Ecole Ménagère Municipale de Verdun aura lieu mercredi, le 10 février. Voici quel sera le menu à l'occasion de la Saint-Valentin: coquetel au jus de tomates; langue en chaud-froid; salade cardinal; bombe glacée; gâteau aux bananes.

Les cours de cette école sont donnés à l'Académie Notre-Dame-de-Lourdes, 1060, 5e avenue, Verdun, YO. 3630. Il y aura prix de présence et distribution gratuite d'échantillons.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement
(Edition quotidienne)

MONTREAL ET BANLIEUE	
12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75
PROVINCE	
12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171*
CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE
Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

BLONDINETTE —

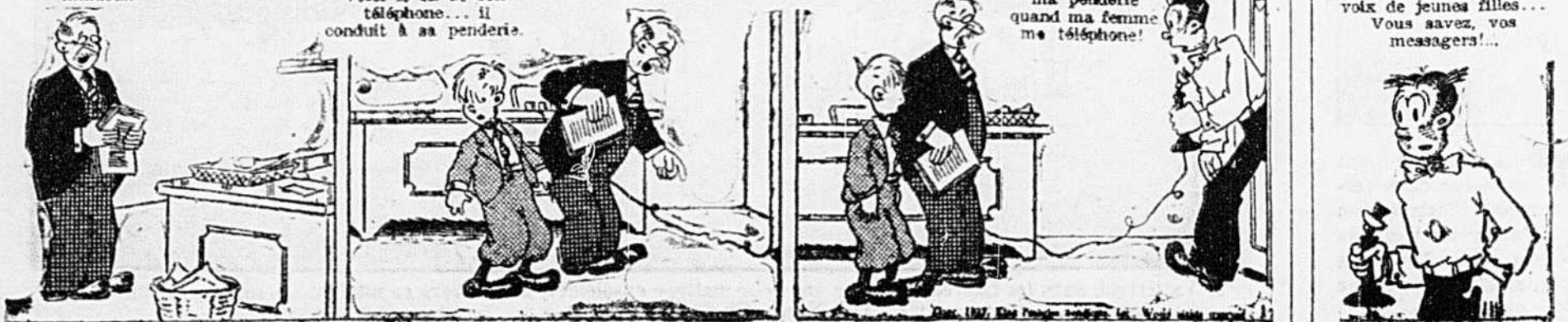
Hé... où es-tu?
Il était ici il y a quelques minutes.

Qu'est-ce que tu as à téléphoner là-dedans?

Voici le fil de son téléphone... il conduit à sa penderie.

Je me cache toujours dans ma penderie quand ma femme me téléphone!

Elle s'imagine tout le temps, lorsque je lui réponds ici, entendre les voix de jeunes filles... Vous savez, vos messages!...



RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

L'idée que j'ai émise de réserver une partie de nos émissions du soir—à partir de 10 heures et demie, et ne fut—ce que sur un seul poste—pour la diffusion de conférences réservées à la haute culture et à l'art pur a rencontré de plus en plus la faveur de tous les amis de la radio.

J'ai demandé à mes lecteurs d'exprimer librement leur avis. Et j'ai le plaisir de constater que de nombreuses lettres me parviennent de tous les côtés.

Voici aujourd'hui la spirituelle missive de Madame M.-D. Lavallée qui m'écrit:

"Monsieur le Critique,
"Vous avez tort d'avoir un mas-
"que pour dire des choses aussi
"raisonnables, quand tant de gens
"dérailonnent à visage découvert.
"A force de vouloir singer les Amé-
"ricains, d'en adopter les mœurs
"et les manières, on en est venu à
"nous imposer cette musique in-
"fernale qui est le jazz. Je viens
"justement d'écouter à une grande
"pharmacie de chez nous, qui nous
"donne — malheureusement une
"ceule fois par semaine, le soir à
"10 heures—de savoureux program-
"mes... Je n'insiste pas davantage
"à cause d'une publicité qu'il ne
"m'est pas permis de faire ici.

"Quoi qu'il en soit, il est fort
"regrettable que l'on ait toléré
"aussi longtemps pareille anoma-
"lie et—par votre mouvement de
"protestation — vous aurez mérité
"l'approbation entière du public in-
"telligent.

"Il y a des moments, lorsque nos
"postes locaux nous renvoient tous
"les quatre, d'un commun accord,
"les notes trépidantes des orches-
"tres "banjoïques" des cafés de
"nuit de notre métropole, que l'on
"a envie d'appeler la police!..

"Nous avons tant de beaux ta-
"lents qui pourraient être exploités
"de manière pratique et pour eux
"et pour nous, aux écoutes. Pour-
"quoi ne pas encourager ceux-là
"en développant le goût du beau
"chez nous!..

"Vous avez mille fois raison
"Monsieur le Critique et nous som-
"mes avec vous de tout cœur dans
"l'initiative que vous avez prise.
"Et nous espérons qu'avec la coo-
"opération des gens sérieux vous
"atteindrez bientôt le but que vous
"vous proposez.

"Ce dont — par avance — nous
"vous sommes reconnaissants".

Je remercie sincèrement mon al-
"maïe correspondante pour les pa-
"roles flatteuses à mon égard, et
"ses arguments me seront précieux
"au moment où il s'agit de tirer
"les conclusions de mon enquête..

En attendant, à qui la parole de-
"main? LE CRITIQUE MASQUE.

Les meilleurs radios chez Lind-
"say, 1112 ouest, rue Ste-Catherine.

La Langue Française

La sixième émission du comité
d'organisation du deuxième con-
grès de la Langue Française au
Canada, sera transmise ce soir, à
7 h. 45, par tout le réseau français
de Radio-Canada. Voici le pro-
gramme de cette émission: 1 — Le
double quatuor du Congrès; 2 —
Courte allocution de M. le Dr Ar-
thur Fafard, de Lévis; 3 — Le
double quatuor du Congrès.

L'Heure Provinciale

Programme de musique romanti-
que avec le concours de Gilberte
Martin, pianiste et de Gérard Gé-
linas, basse. Orchestre sous la di-
rection de Henri Delcèler.

Marche au supplice, (extrait de
la "Symphonie Fantastique"), H.
Berlioz; "Le Voyageur", F. Schu-
bert, Gérard Gélina; Causerie:
"L'Education artistique de l'en-
fant", M. Maurice Gagnon; Secon-
de Mazurka, Benjamin Godard;

"Le Roi des Aulnes", F. Schubert,
Gérard Gélina; Piano et orches-
tre, Concerto op. 92, Schumann,
introduction et Allegro Appassio-
nato, soliste: Gilberte Martin;
Marche Militaire, F. Schubert.

L'Oeuvre de la Soupe

Deux causeries seront prononcées
ce soir, à la radio, pour l'oeuvre
de la Soupe. A 9 h. p. m., au poste
CKAC, le R. P. Louis Lalande, jé-
suite adressera la parole, et à 6 h.
30 p. m., le R. P. Ceslas Forest, C.
P., professeur de philosophie à l'u-
niversité de Montréal, prononcera
une conférence à CRCM.

MARDI, LE 9 FEVRIER

CKAC

Matinée

- 7.15—Mélodies rythmées.
- 7.30—Pot-pourri matinal.
- 8.00—Sérénade matinale.
- 8.15—Nouvelles.
- 8.30—Bonjour voisins.
- 8.35—Chansons françaises.
- 9.00—"Dear Columbia".
- 9.30—Bonjour Madame.
- 10.00—Chansons françaises.
- 10.15—Le programme Buckley.
- 10.30—Chansonnettes.
- 10.45—Ma Perkins.
- 11.00—Musique de concert.
- 11.15—L'heure du banjo.
- 11.30—Le programme Rinszo.
- 11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

- 12.15—Extraits d'opéras.
- 12.30—Le commentateur de Chipso.
- 12.45—Realiste de Ville-Marie.
- 1.00—Les chevaliers du folklore.
- 1.30—Cours de la Bourse.
- 1.45—Mercuriale des produits la-
ctiers.
- 1.47—Les actualités féminines sous
la direction de Mlle Idola St-
Jean.
- 2.00—"Song Stylists".
- 2.15—Emission de la Buanderie
Jolicoeur — L'horoscope.
- 2.30—Le monde féminin.
- 2.45—Sérénade hawaïenne.
- 3.00—Variétés.
- 3.30—Concert Miniature.
- 3.45—Le quatuor à cordes Coolidge.
- 4.30—Emission du Mardi Gras à
4.45—Presque 100 ans.
- 5.00—Les événements sociaux.
- 5.20—Jean Forget, pianiste.
- 5.30—Les aventures extraordinaires
d'un petit gars de Montréal.
- 5.30—Le programme du foyer.

Soirée

- 6.15—L'heure de la valse.
- 6.25—L'heure récréative.
- 7.00—Programme Vichy-Suprême.
- 7.15—Le Curé du Village.
- 7.30—L'école de hockey.
- 7.45—Le programme Sedozan.
- 8.00—L'heure provinciale.
Nouvelle-Orléans.
- 9.00—L'oeuvre de la soupe.
- 9.15—Cabaret de "Mon Paris".
- 9.30—Fantaisie de l'Armée du Salut.
- 10.00—Le Clou de la Soirée.
- 10.15—Le journal parlé Westing-
house.
- 10.30—L'orch. de Mark Warnow.
- 11.00—Le reporter sportif Molson.
- 11.10—Jean Forget, pianiste.
- 11.15—Musique de danse.

CHLP

Matinée

- 9.00—Chansons françaises.
- 9.15—Art. Tatum, pianiste.
- 9.30—Extraits d'opéra.
- 9.45—La Buanderie St-Hubert.
- 10.00—Musique d'orgue.
- 10.15—La Buanderie Fédérale.
- 10.30—Living Room Furniture.
- 10.45—Fantaisies instrumentales.
- 11.00—Le quart d'heure Jasmine.
- 11.15—Musique de danse.
- 11.30—Programme Corectal.
- 11.45—Musique classique.
- 12.00—L'heure féminine.

Soirée

- 5.00—Thé dansant.
- 5.30—Mét-Mélo.
- 6.00—Raymar.
- 6.15—Variétés.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.30—Emission du studio.
- 7.45—Autour du Samevar.
- 8.00—Meunier du Sylva, pianiste.
- 8.30—Musique de danse.
- 9.00—Hockey: Maroons-Boston.
- 10.30—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée

- 7.45—Nouvelles du matin.
- 8.00—"Morning Devotions".
- 8.15—Mélodies.
- 8.30—"Cheerio".
- 9.45—The House of Pete McGregor.
- 9.30—Personal Column of the Air.
- 10.00—Dorothy Dale.
- 10.30—Josh Higgins.
- 10.45—"Humour in the News".
- 11.00—Musique de danse.
- 11.15—L'hon. Archie.
- 11.30—"Mirth Parade".
- 11.45—Mélodies.
- 11.55—Nouvelles.

Après-midi

- 12.00—"Sunshine Revue".
- 12.45—Programme musical.
- 1.00—Cours de Bourse.
- 1.15—"Dan Harding's Wife".
- 1.30—Le conférencier au lunch du
Kiwanis Club.
- 2.00—"Dr Maddy's Band Lessons".
- 2.30—"Music Guild".
- 2.45—Commentaires sur les nou-
velles.
- 3.00—Musique militaire.
- 3.45—"Have You Heard".
- 4.00—Orchestre.
- 4.20—Programme musical.
- 4.45—"Nearly Hundred Years".
- 5.00—Vote santé.
- 5.45—"Magic Island".

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous,
gratuitement. Il suffit d'envoyer un
fragment de son écriture à SABI-
NE SABIN, l'illustration "Nouvel-
le", Case Postale 1480, Montréal.

SIMONE. — C'est une habile pe-
tite fille qui n'ignore pas son pres-
tige ni sa valeur. Mais elle n'en
tire pas une vanité qui la dépré-
cie parce qu'elle est intelligente
et qu'elle a horreur du ridicule.
Beaucoup de tendresse, mais elle
ne l'exprime pas comme elle la
ressent, elle a aussi beaucoup d'in-
dulgence et on ne la comprend
bien qu'en la connaissant depuis
quelque temps. On la croit un peu
distante, quand elle ne veut qu'ob-
server pour être plus juste dans
le choix de ses amis et dans ses
opinions.

PETITE CURIEUSE. — Curieu-
se de tout, en effet, et parfois
presqu'indiscrète. Mais quel petit
détail! Il faut en trouver un au-
tre; ce serait la jalousie, le dé-
faut le plus à craindre quoiqu'il
ne soit pas encore alarmant. Vous
avez une grande facilité d'appren-
dre quel que ce soit, et vous avez
bien quelque curiosité intellectu-
elle, seulement, la paresse com-
mande les aises, le repos, et vous
lui cédez. De l'amour qui se rai-
sonne et qui ne fait pas de bêtis-
es. Un jugement qui vous sauvera
de tout.

MELANCOLIQUE. — Je ne vous
trouve pas mélancolique, mais ré-
veuse de toutes sortes de choses
accessibles ou non. Vous ne vous
en faites pas de chagrin quand el-
les n'arrivent pas, parce que votre
imagination est une bâtisseuse. Es-
prit prompt et tempérament aussi
vif. Un peu de soupe-au-lait. Stôt
fini, stôt oublié. Et aussi vous
avez la bonté et le geste et le
charme pour vous faire pardon-
ner vos égarements et vos pa-
roles trop vives. Une belle intelli-
gence, du goût pour tout ce qui
est beau. De la distinction. Enfin
vous plaisez et votre amour s'en-
porte très bien.

MARGUERITE DES PRES. —
Une ressemblance frappante avec
celle qui passe devant vous; mais
vous avez pour vous une émotion
plus profonde, et vous gardez plus
longtemps l'empreinte d'une joie
ou d'une peine. Autant de goût,
mais un peu de vanité, un peu de
puérilité. Quelque chose d'enfan-
tin qui n'est pas banal et qui fait
un charme sûr aussi. L'argent ne
vous laisse pas indifférente et vous
essayez de le concilier avec l'a-
mour. Y parviendrez-vous? votre
jeunesse hésite encore, mais vous
avez des sentiments si beaux que
tout ce qui ne sera pas beau et
louable ne vous atteindra pas, ne
vous convaincra pas.

GRANDE SILENCIEUSE. — En
effet, vous aimez le silence et c'est
là la preuve d'une riche nature,
d'une sage nature. Vous ne vous
ennuyez pas souvent dans la soli-
tude car vos pensées, vos média-
tions, vos observations, vos lec-
tures, votre travail vous tiennent lieu
d'amis. Au fait, vous avez des amis
nombreux et qui tiennent à votre
amitié. On vous cherche, on tient

- 6.00—Les valeurs minières.
- 6.15—Programme de variétés.
- 6.45—Programme musical.
- 7.00—Renseignements.
- 7.15—"Metropolis".
- 7.30—Théâtre.
- 7.45—Revue des sports.
- 8.00—Récital d'orgue.
- 8.30—Orchestre.
- 9.00—"Family Theatre".
- 9.30—Orchestre.
- 10.45—"Man Power".
- 11.00—Nouvelles sportives.
- 11.05—Les nouvelles en anglais.
- 11.15—Pièce dramatique.
- 11.30—Musique de danse.

CRCM

Soirée

- 5.00—Concert.
- 5.30—Le trio de concert du Château
Laurier.
- 5.45—Cotes des Bourses.
- 6.00—En dinant.
- 6.35—Le disque pour tous.
- 7.00—M. Lionel Daunais, baryton.
- 7.15—L'orchestre de Rex Battle.
- 7.30—Services de nouvelles.
- 7.45—Sixième émission du comité
d'organisation du deuxième
congrès de la langue fran-
çaise au Canada. — Allocu-
tion par le Dr Arthur Fafard,
de Lévis.
- 8.00—Les maîtres de la musique.
- 8.30—Al Jolson et ses invités.
- 9.00—"The Record March".
- 9.30—Pictures in Black and White.
- 10.00—"National Sing-Song".
- 10.30—Causerie sur les mines.
- 11.45—Radio-Journal bilingue.
- 11.00—Emission de hockey.
- 11.15—Paysages de rêves.

BINGO AU PATRONAGE JEAN LE PREVOST

Jeudi soir prochain le 11 février
aura lieu au Patronage Jean le
Prevost, 5707 rue Saint-Dominique,
l'ouverture officielle d'un Bingo
qui se continuera chaque mardi et
chaque jeudi jusqu'au 11 mars in-
clusivement. Cette ouverture sera
sous la présidence du R. P. J. Jac-
ques, supérieur de l'Oeuvre, con-
jointement avec MM. les abbés O.
Gibeault, curé de St-Georges; J.-
C. Jetté, curé de St-Edouard; J.-Z.
Dafort, curé de St-Jean de la Croix
et J. Dufresne, curé de l'Enfant Jé-
sus.

Le public charitable est invité à
venir en grand nombre et tout en
se distrayant honnêtement venir
en aide à cette Oeuvre de jeunesse.
Les prix sont très intéressants et
des surprises sont ménagées cha-
que soir.

POUR RIRE

LE POINT DE DEPART

Une jeune femme regardait avec
intérêt un oiseau qu'elle n'avait
encore jamais vu.

—Peux-tu me dire, demanda-t-
elle à son mari, d'où vient cet oi-
seau-là?

—Probablement d'un oeuf, ré-
pondit-il.

PRECISION

—Papa, qu'est-ce que c'est qu'une
petite heure?

—C'est un peu moins d'une heu-
re, par exemple 40 ou 35 minutes.

—Et une bonne heure?

—C'est un peu plus d'une heure,
disons un quart d'heure de plus.

Recette

POUDING AU PAIN

- 2 tasses de pain rassis ou miettes
- 3 tasses de lait
- 2 oeufs
- 1-2 tasse de sucre
- 2 cuillerées à table de beurre fondu.

1-4 cuillerée à thé de sel.

1-2 cuillerée à thé de vanille.

1-2 tasse de noix hachées.

Faites chauffer le lait, versez sur
le pain. Battez les oeufs, ajoutez
le sucre et battez parfaitement. In-
corporez les oeufs battus avec le
sucre au premier mélange ajoutez
le beurre, le sel, la vanille et les
noix. Versez dans un moule graissé
et faites cuire dans un fourneau
modéré (325 degrés) jusqu'à ce
que le pouding soit ferme. Servez
chaud ou froid avec crème fouet-
tée.

à vous. Vous étiez une compagne
reposante. En amour, je vous vois
tout aussi sereine, mais le coeur
vous fait mal parfois quand il est
piqué d'un peu de jalousie; mais
vous luttiez avec tant de force et
de grâce!

ANXIEUX DE SAVOIR. — Vous
sauriez que vous êtes un délicat
d'abord, un sensible; un rien vous
blesse, un rien vous fait plaisir.
Ce tempérament impressionnable
vous a fait beaucoup souffrir, je
crois, jusqu'ici et vous avez main-
tes fois tenté de vous corriger. Je
crois que vous avez réussi assez,
pour pouvoir être heureux mainte-
nant. Il vous reste cette tendresse
qui craint de déplaire. Peut-être
doutez-vous que l'on vous aime
autant que vous aimez, mais vous
vous rendez compte que vous vous
trompez. Vous avez retrouvé la
confiance par le raisonnement et
par la bonté que vous portez en
vous. Belle éducation, belle forma-
tion intellectuelle et des aptitudes
pour tout ce qui concerne l'esprit.
Sabine SABIN.

NOS MEILLEURS VOEUX

—A Mlle Simonne Houle, qui cé-
lèbre, aujourd'hui, son anniversai-
re de naissance, de la part de ses
amis.

—A Mlle Denise Arseneault, de
l'avenue du Parc, qui célèbre, au-
jourd'hui, son anniversaire de nais-
sance, de la part de sa grand'ma-
man, son grand-frère, Marcel et
ses sœurs.

Une question par jour

par
Robert Prevost
Courrier historique

Q. — Pourquoi le premier fort
Chambly fut-il érigé? Quel en était
l'aménagement. Quand fut-il re-
construit? — CHAMBLY-CANTON

R. — En 1661, Pierre Boucher, de
Trois-Rivières, se rendit en Fran-
ce afin d'obtenir secours et pro-
tection contre les terribles Iro-
quois. Il vit Colbert, ministre de
France, à qui il demanda trois
cents hommes pour une expédition
punitive contre les villages indiens.
Colbert voulut faire quelque chose
de grand, remarquant sèchement
les historiens: "Il fit trop et avec
maladresse", c'est-à-dire qu'il re-
fusa de prendre l'avis de ceux qui
étaient sur les lieux; il fit autre
chose qui paraissait beaucoup
mieux, mais qui n'aboutit qu'à des
pertes de vies et d'argent. Il en-
voja, des Antilles et de France,
douze cents hommes de troupe,
parmi lesquels les vingt compa-
gnies du fameux régiment de Carig-
nan. Avec les trois cents Cana-
diens rassemblés à Québec en 1665,
cela composait un effectif de quin-
ze cents hommes, presque un sol-
dat pour chaque personne dans la
colonie! A cette époque, il n'y avait
pas plus de 2,000 colons dans la
Nouvelle-France.

On décida alors de construire
une chaîne de forts où seraient
établies des garnisons, et ainsi fu-
rent fondés les forts Chambly, So-
rel et Sainte-Thérèse. Le Fort
Chambly fut construit par Jacques
de Chambly, capitaine au régiment
de Carignan, et le Fort Sorel, par
Pierre de Sorel, également capitai-
ne au même régiment. Parce que
la construction du Fort Chambly
fut commencée le jour de la fête
de saint Louis et sous la direction
de Chambly, on lui donna le nom
de Saint-Louis de Chambly.

"On le construisit en bois, de la
forme d'un carré, et on l'entoura, à
cent quarante pieds de chaque côté,
de palissades de quinze pieds de
hauteur, remarque une publication
du Département des Parcs Natio-
naux.

"A l'intérieur des murs, on amé-
nagea des casernes pour les sol-
dats, une chapelle et une maison
où le commandant avait son loge-
ment et son bureau. Un entrepôt
fut bâti pour y conserver les pro-
visions, les armes et les munitions.
Le fort devait aussi servir de réfu-
ge aux colons, en cas d'attaque par
les Indiens."

Aucun blanc n'avait sa demeure
arrêlée sur les rives du Richelieu,
à l'époque de la construction du
fort Chambly; mais on commença
bientôt le défrichement des lieux,
après que certains seigneurs ob-
tinrent des concessions de terrain.
Les noms de Chambly, Verchères,
Sorel, Varennes, Saint-Ours et
Contrecoeur nous rappellent les
noms de ces derniers.

Le régiment de Carignan, malgré
la mauvaise préparation qu'il avait
reçue pour les expéditions contre
les Iroquois, commença de s'impo-
ser chez ceux-ci. Les Indiens com-
mencèrent à comprendre que les
armes françaises devaient finale-
ment triompher; aussi firent-ils
des propositions de paix. Elle dura
tant bien que mal jusqu'en 1684,
mais durant ce temps, des actes de
barbarie furent commis en secret,
provoqués par les coureurs des
bois qui faisaient à leur compte la
traite des pelleteries.

En 1693, le Fort Chambly, érigé
depuis plus d'un quart de siècle
était assez délabré et en 1702, il
fut temporairement abandonné par
les autorités militaires. Les Iro-
quois profitèrent de l'occasion pour
le livrer aux flammes.

Comme moyen permanent de dé-
fense, la reconstruction du Fort
Chambly s'imposait et elle fut mise
sur le tapis en 1709. En septembre
1711, la forteresse était achevée de
telle manière qu'elle était "bonne
et solide pour durer toujours".

Robert PREVOST

Tél. CRescent 6730-5600.

LIONEL LEBEL AUTOMOBILE
LIMITÉE
DODGE ET DE SOTO

L. Lebel, 5111, Ave. Durocher
Dir.-Gérant Colin Laurier
MONTREAL



DANS LA FINANCE



CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN PITRE & CO.
400, rue Saint-Jean

	Ouv.	Haut	Bas	Ver.
Abtibi P. & P.	81	81	8	8
do Cer. Dep.	49	49	48	48
do 6% pr.	50	50	50	50
Asbestos	102	102	102	102
Bathurst P. B.	8	8	8	8
Beauharnois	8	8	8	8
Brew. & Dist.	81	81	8	8
Brewing Corp.	21	21	21	21
do priv.	181	181	181	181
Br. Amer. Oil	252	252	252	252
B. C. Packers	18	18	17	17
Can. Maltin	37	37	37	37
C. N. Power pr	110	110	110	110
C. Dredge & D.	42	42	42	42
Can. Vlders	121	121	121	121
Cons. Paper	161	161	16	16
Cons. Alcohols	3	3	21	3
Dom. Tar	11	11	17	17
do priv.	115	115	115	115
Donnacoma A.	15	15	15	15
do B.	141	141	141	141
Dom. Stores	11	11	11	11
Engineering	45	45	45	45
Ford A.	281	281	281	281
Fraser	311	311	311	311
do (Voting)	311	311	311	311
G. St. Wares pr	100	100	100	100
Home Oil	375	375	375	375
Imperial Oil	211	211	211	211
Int. Paints	104	104	104	104
Int. Petroleum	35	35	35	35
Int. Utilities A.	201	201	201	201
do B.	21	21	21	21
Mansey Har. pr	100	100	100	100
Met. Front pr	100	100	100	100
Mitchers A.	131	131	131	131
Mitchell Rob.	231	231	231	231
McLaren	30	30	29	30
McLaren Bros.	27	27	26	26
do priv.	131	131	131	131
Royalty Oil	541	541	541	541
S. C. Power pr	105	105	105	105
United Dist.	100	100	100	100
Walkerville B.	21	21	21	21

MINES

Alexandria	1011	1011	101	1011
Arno	152	152	150	150
Big Missouri	62	62	62	62
Beaufort	50	50	50	50
Brownlee	11	12	11	12
Bousse Cad.	102	110	100	105
Can. Malartic	220	220	220	220
Cart. Malartic	35	40	35	37
Cent. Patricia	510	510	510	510
Chibougamau	195	198	190	192
Clercy	99	99	99	99
Domest Mines	50	50	50	50
Duparquet	99	10	98	98
East. Malartic	185	185	175	175
Eldorado	265	267	258	258
Falconbridge	11	11	11	11
Francœur	140	141	134	135
Graham B.	51	54	48	52

Greene Stabell	38	39	37	37
Hudson Bay	321	321	321	321
Jacks. Manion	51	51	48	48
Kirkland Lake	120	120	118	118
Lamaque Con.	181	181	18	18
Lake Shore	571	571	571	571
Lebel Oro	26	26	26	26
Lee Gold	951	951	95	951
Macassa	800	800	800	800
Moffatt Hall	06	06	051	051
Mining Corp.	415	415	415	415
McIntyre	401	401	401	401
Murphy	09	10	09	10
O'Brien	950	970	950	950
Parkhill	21	25	231	241
Perron	215	220	215	218
Quebec Gold	85	85	85	85
Read Authier	655	655	640	640
Shawkey	108	108	100	100
Sheritt G.	310	315	310	310
Siscoe	615	625	610	610
Stadacona	157	159	159	155
Sullivan	202	202	200	200
Sylvanite	465	465	465	465
Sladen	226	228	220	220
Teck Hughes	590	590	590	590
Thompson Cad.	162	161	160	160
Towagmac	154	154	151	151
Ventures	299	299	299	299
Wayside	06	06	06	06

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison
L.-G. BEAUVIN & CIE
84, rue Notre-Dame

L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:	
Février	44.20
Mars	44.20
Avril	44.10
Mai	44.05
Juin	44.00
Juillet	44.00
Septembre	44.00
Octobre	44.00
Novembre	44.00
Décembre	44.00
Janvier	44.00

DIVIDENDE DE REGENT KNITTING

Les administrateurs de la Regent Knitting Mills, Ltd., viennent d'annoncer un dividende initial sur le stock privilégié; le versement, au taux de 40 cents par trimestre, se fera le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février. Le stock n'est pas cumulé et les administrateurs ont mis en paiement le dividende de l'année entière, soit \$1.60 par action.

BOURSE DES MINES

Fournis par BURKE, DANSEUR & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Ouv.	Haut	Bas	Ver.
Argosy	127	127	125	126
Algoma	07	071	061	062
Ashley	101	101	101	101
Ang. Huronian	825	875	825	875
Aldermac	150	150	147	148
Buffalo Anke	121	121	12	12
Big Missouri	63	63	60	62
Biggood	150	150	153	153
Base Metals	37	40	37	40
Bankfield	148	151	145	148
Barlorne	850	850	850	850
B. C. Pioneer	650	650	650	650
Bébo	26	26	25	26
Castle Tr.	150	150	148	149
Cent. Patricia	495	495	475	475
Can. Malartic	217	220	217	220
Central Main	20	20	20	20
Chem. Res.	120	122	120	122
Chibougamau	190	200	185	200
Conlarum	195	195	195	195
Domest Mines	491	50	491	50
East. Malartic	180	185	175	180
Eldorado	265	265	258	255
Falconbridge	11	11	10	10
God's Lake	30	32	30	31
Goldie	44	44	42	42
Granada	49	54	48	54
Granada	115	115	111	115
Gunner Gold	34	38	35	35
Green Stabell	38	38	35	35
Home Oil	390	390	375	390
Hudson Bay	33	32	32	32
Howey Gold	62	63	60	60
Hardrock	265	265	255	256
Halder Sway	06	06	051	051
Hellinger	151	152	151	152
Int. Nickel	55	55	54	54
Jacks. Manion	50	50	50	50
Kirk. Hudson	245	245	245	245
Kirkland Lake	122	125	118	120
Label	27	27	25	25
Lake Shore	571	571	571	571
Lamaque Con.	181	181	171	172
Lava Cap.	82	82	81	81
Little Long L.	775	790	770	790
Man. & East.	14	14	13	13
McKenzie R.L.	190	190	185	185
McMillan	15	16	14	14
MacLeod Cock	300	310	275	275
Mining Corp.	400	410	385	385
McIntyre	401	401	401	401
Macassa	790	800	790	800
Morris Kirk	78	80	76	80
Nipissing	335	335	325	325
Noranda	75	75	74	74
O'Brien Cad.	970	970	950	950
Omega	108	110	107	107
Parkhill	24	24	24	24
Premier Gold	290	290	295	295
Pickle Crow	900	900	880	880
Pamour	350	350	350	350
Paymaster	104	106	104	106
Royalty	55	55	55	55
Red Lake Gold	155	155	143	143
Reno Gold	120	122	120	121
Sullivan G.	200	200	203	198
Sudbury Basin	600	600	600	600
Sladen	227	230	212	212
Stadacona	156	157	147	156
Siscoe	610	620	600	600
Sheritt G.	310	315	300	315
San Antonio	220	225	220	220
Sylvanite	455	480	440	440
So. Tiblémont	011	041	041	041
Teck Hughes	595	595	595	595
Towagmac	155	155	151	151
Ventures	295	299	287	291
Wayside	061	061	06	06
W. Hargreaves	800	800	795	800
Waite Amulet	345	350	340	340

BOURSE de NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGEVIN & CIE
225, rue Notre-Dame

	Ferm.
Air Reduction	751
Allied Chemical	231
American Can	1051
American & Foreign Power	111
American Power & Light	131
American Smelting	321
American Water Works	252
American Tel. & Tel.	1821
Anacosta	551
Atchison	70
Atlantic Refining	34
Auburn	331
Baldwin Locomotive	251
Baltimore & Ohio	251
Bethlehem Steel	84
Canadian Pacific	17
Commercial Solvents	20
Chrysler Motors	1281
Columbia Gas & Electric	17
Consolidated Gas of N.Y.	451
Corn Products	681
Commonwealth Southern	271
Curtiss Wright	71
Dupont	1741
Douglas Aircraft	711
Electric Aircraft	711
Electric Power & Light Corp.	221
Freeport Sulphur	661
General Motors	191
Gillette Razor	621
General Electric	221
Hudson Motors	131
Int. Tel. & Tel. Co.	601
Kennecott Copper	701
Lehigh Valley	551
Mac Truck	551
Montgomery & Ward	231
Nash-Kelvinator Co.	421
New York Central	121
National Power & Light	301
North American	111
Packard Motors	441
Pennsylvania R. R.	561
Phillips Petroleum	501
Public Service of New Jersey	121
Radio Corporation	261
Remington Rand	351
Republic Iron & Steel	861
Sears Roebuck	551
Simmons Bed	341
Southern Ry.	161
Standard Brands	121
Standard Gas & Electric	711
Standard Oil of New Jersey	191
Socony Vacuum Oil	121
Studebaker	161

MOUVEMENT DE HAUSSE SUR LE MARCHE LOCAL AINSI QU'A NEW-YORK

Les titres de la Bourse de Montréal ont suivi l'allure de ceux de Wall Street en s'améliorant pour la plupart. Les actions minières ont été plus fermes quoique certaines irrégularités aient été signalées.

Canadian Pacific et Int. Nickel ont été en grande demande et, conséquemment, ont grimpé de façon appréciable. Des gains légers ont été enregistrés par Montreal Power et Shawinigan tandis que Brazilian Traction, Cons. Smelters et Noranda faiblissaient quelque peu.

A WALL STREET

NEW-YORK, 8. — Les principaux titres suivaient l'allure ascendante d'U.S. Steel qui dépassait le niveau de 100 pour la première fois depuis la dépression, sur la place de New-York aujourd'hui.

Bien que les gains d'une fraction et près de 3 points aient été réduits dans plusieurs cas en approchant de la fermeture, la tendance du marché demeura décidément haussière. L'activité marquée des échanges était occasionnellement interrompue, mais le virement pour la journée se chiffrait tout de même par environ 3,000,000 actions.

MINES non INSCRITES

Cours fournis par CADIEUX & LONDON, courtiers en valeurs, 24-26, rue St-Jacques, P.L. 98270

	Offre	Dem.
Acme Cadillac	21	24
Admiral Cadillac	35	38
Algold	61	65
Albany River	122	130
Amos Cadillac	28	30
Ardeen	66	69
Athons	38	40
Balior	08	10
Big Master	26	28
Bilmar	17	18
Brown Cadillac	20	23
Central Cadillac	62	65
Chibmac	15	17
Cripple Creek	50	52
Darwin	22	24
Dean Cadillac	21	25
Dempsey Cadillac	31	34
Don Martie	38	41
Dunlop Cons.	28	32
Elmos	29	32
Garnet L. L.	07	08
Gilbec	06	07
Gold Eagle	77	82
Gold Range	09	11
Gilles Lake	65	67
Hallwell	80	90
Harricana Amstl.	11	13
Hudson Patricia	10	12
Jelliscoe L. L.	108	112
Kerr Addison	340	400
Lafayette L. L.	07	08
Lake Rowan	61	64
Lamaque	900	925
Leroy	10	11
Louvest	11	13
McFarlane L. L.	08	10
Madsen	140	147
Magnet Lake	20	22
Malartic Lakeshore	34	36
Moosha	74	77
Mosher	49	52
Normetals	190	195
North Shore	05	07
Oalski	30	32
Oklend Gold	51	54
Glenn Malartic	19	21
Opemiska Copper	52	55
Orlolo	15	17
Pandora Cadillac	100	105
Pascalls	60	63
Plaindor	19	22
Potterdonl	07	08
Red Crest	165	175
Red Gold	39	41
Rochette	30	33
Routhier Cadillac	30	33
Rubec	08	10
Seguin Rouyn	15	16
Shenango	25	30
Sigma Mines	550	59
Silver Valley	17	19
Siscoe Extension	11	12
Smelters Gold	09	11
Sturgeon River	52	56
St-Pierre Cadillac	19	21
Tiblemont Island	37	39
Tonawanda	15	17
Wabano	20	22
Wells L. L.	12	13
Wendigo	34	37
West R. L.	09	11
Westwood Cadillac	35	37
Wilson R. L.	08	08
Young Davidson	19	22
Texas Corp.		571
Union Pacific		134
United Aircraft		324
United Gas Improvement		157
U. S. Rubber		574
U. S. Industrial Alcohol		424
U. S. Steel		1012
Vanadium		332
Western Union		758
Westinghouse		159
Woolworth		59

Discours du président de la Banque d'Epargne l'hon. R. Dandurand

Messieurs,
L'amélioration qui se dessinait l'an dernier dans le monde commercial s'est continuée et paraît devoir s'accroître.

Le pouvoir d'achat de notre population n'atteint pas encore celui de 1929, mais le volume des affaires est tout aussi considérable.

Le chômage s'atténue. Il diminuera dans la mesure où s'accroîtra le rétablissement des affaires.

Le Gouvernement fédéral entend s'intéresser aux jeunes gens sans emploi, de concert avec les Gouvernements provinciaux. Un programme sera bientôt soumis à leur délibération.

Cette politique est fort louable et elle devrait donner d'excellents résultats, car ce sont ces jeunes gens sans travail qui, chaque année, grossissent les rangs de l'armée des chômeurs.

En ne regardant que les multiples achats et ventes de valeurs à la Bourse, on serait porté à croire que le soleil de la prospérité est remonté à son zénith.

Cet indice est fort trompeur car c'est la fièvre de la spéculation qui reprend.

On achète sur marge, c'est-à-dire à crédit.

C'est, sous une autre forme, le même mal qui sévit dans certaines provinces de l'Ouest.

On veut, là-bas, spéculer sur l'avenir en demandant au gouvernement des rentes dont le capital serait les ressources naturelles du pays à développer. C'est l'élisir qui a nom: crédit social.

La spéculation et le crédit social ne peuvent aucunement améliorer les conditions économiques du pays, car ils ne produisent rien. Le pouvoir d'achat ne s'accroît que par la production et les services, c'est-à-dire par le travail. Nous avons vu des milliers de gens qui, par le moyen de la spéculation sur marge, c'est-à-dire sur du crédit, sur des emprunts, se crurent très riches jusqu'au jour où se produisit la liquidation inévitable qui les laissa sur la paille. Tout le monde se croyant riche, l'industrie doubla sa production pour satisfaire

aux besoins accrus d'une population apparemment prospère.

La surproduction survint et l'on engagea l'avenir en pressant la clientèle d'acheter à crédit. La vente à tempérament eut ses beaux jours. En peu de temps le marché fut saturé. L'industrie dut freiner, les profits fléchirent, les spéculateurs prirent peur et ce fut la culbute fatale.

Alors que nous sommes à remonter la côte, la spéculation bat déjà son plein et la vente à tempérament s'insinue partout. Elle se présente sous des formes fort alléchantes. C'est l'abus du crédit qui

réapparaît.

Nous avons subi la plus dure des crises durant cinq années de misère par le fait de la spéculation à crédit, des ventes à crédit et de la surproduction qui s'ensuivit.

Si chacun acceptait de vivre suivant ses revenus ou ce qu'il gagne par son travail, s'il n'achetait qu'au comptant, il éloignerait de sa maison les soucis qui autrement l'assaillent et il jouirait, lui et les siens, d'une quiétude d'esprit qui seule donne du prix à la vie.

Le Canada est un pays privilégié entre tous. C'est ainsi que le voient tous les Européens qui se sentent

constamment menacés par le voisin. Nous devons agir de manière qu'il continue à faire l'envie du monde extérieur.

Nous avons tout autant besoin de la paix sociale qui est essentielle à notre progrès. Dans l'intérêt général nous devons décourager les fauteurs de discorde qui suscitent les luttes de classes. Il nous faut résoudre nos problèmes dans une atmosphère de paix et d'entente mutuelles. Dans les luttes intestines, ce sont généralement les moins fortunés qui en sont les victimes.

Le Bilan qui vous est soumis

n'appelle aucun commentaire de ma part. Le Directeur-général en a indiqué les points saillants.

Les opérations du dernier exercice recevront, je l'espère, votre approbation.

Notre personnel s'est acquitté de sa tâche avec son dévouement habituel. Je suis heureux de lui en témoigner notre reconnaissance.

Nos employés ont, depuis un bon nombre d'années formé une Association qui est en relations intimes avec le haut personnel de la Banque, d'où naissent une entente et une collaboration dont nous nous félicitons.

LA BANQUE D'EPARGNE 1846 DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL 1936

Quatre-vingt-dixième



Rapport Annuel

AUX ACTIONNAIRES.

MONTRÉAL, LE 8 FÉVRIER, 1937.

Messieurs,

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-dixième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1936.

Les profits nets de l'année ont été de \$380,716.06, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$350,120.76, ce qui forme un ensemble de \$730,836.82. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$6,500.00 à diverses œuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,150.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude — et a transporté \$250,000.00 à sa Réserve, laissant un solde au crédit du compte des profits non divisés de \$194,336.82.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,
R. DANDURAND,

BILAN GÉNÉRAL

AU 31 DÉCEMBRE, 1936.

Au Public:

	PASSIF
Dépôts portant intérêt	\$57,389,240.03
Dépôts ne portant pas intérêt	419,767.37
Fonds de charité	180,000.00
Comptes divers	1,136,534.77

\$59,125,542.17

Aux Actionnaires:

Capital (souscrit \$2,000,000.00), versé	\$ 2,000,000.00
Fonds de Réserve	2,750,000.00
Solde des Profits, reporté	194,336.82

4,944,336.82

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques	\$ 7,791,307.81
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux	29,392,585.07
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes	16,589,974.55
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	43,507.21
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	3,864,311.15
Valeurs diverses	200,000.00
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement	4,817,859.88
Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00

\$62,879,545.67

Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$1,170,000.00
Autres titres	20,333.32

1,190,333.32

\$64,069,878.99

Pour le conseil d'administration,

Le président:
R. DANDURAND

Le directeur-général:
T. TAGGART SMYTH

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Ayant obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs, et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et exacte des affaires de la Banque, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été donnés, et ainsi que démontré par les livres de la Banque.

C. A. SHANNON, L.I.C., C.P.A.,
de P. C. SHANNON FILS & CIE.
JEAN VALIQUETTE, C.A., L.I.C.,
de ANDERSON & VALIQUETTE

Vérificateurs.

Montréal, le 26 janvier, 1937.

BOURSE DE MONTREAL

Contrôle de la Maison
FORGET & FORGET
40-51 ouest, rue St-Jacques.

	Ouv.	Haut	Bas	Per.
Ass. Breweries	124	121	121	121
Bell Telephone	164	165	164	165
Brazilian Tr.	241	242	241	242
B. C. Power A	38	38	38	38
do B	108	108	108	108
Bathurst A	18	18	18	18
Bruck Silk	11	11	11	11
Can. Cement	153	154	152	151
do priv.	107	107	107	107
Can. Car	19	19	18	18
do priv.	29	30	29	30
C. Steamship	3	3	3	3
do priv.	7	7	7	7
Can. Hydro	79	79	77	79
C. I. Alcohol	6	6	6	6
C. P. R.	16	17	16	16
Cockshutt P.	16	16	16	16
Cons. Smelters	75	76	75	76
Dist. Seagrams	24	24	24	24
Dom. Bridge	57	57	57	57
Dom. Coal	21	21	21	21
D. St. J. Coal B	181	19	181	188
Dom. Textile	80	80	80	80
Electrolux	21	22	21	22
Foundation	26	26	26	26
G. Steel Wares	16	17	16	16
Gurds	12	13	12	13
Gypsum	15	15	15	15
Ham. Bridge	16	16	16	16
do priv.	78	78	78	78
Hollinger	15	15	15	15
Howard Smith	22	22	22	22
Industrial Acc.	36	36	36	36
Imp. Tobacco	14	14	14	14
Int. Nickel	65	65	64	65
Int. Power	9	9	9	9
Lindsay	13	13	13	13
Massey Harris	9	9	9	9
McColl Front.	13	13	13	13
Mont. Power	36	36	35	36
Nat. Breweries	41	41	41	41
Nat. Steel Car	54	54	53	53
Noranda	75	75	74	74
Ogilvie P.	16	16	16	16
Power Corp.	32	32	32	32
Quebec Power	24	24	24	24
Regent Knitt.	10	10	10	10
do priv.	23	23	23	23
St. Law. Corp.	10	10	10	10
do priv.	29	29	29	29
St. L. Paper	74	75	74	75
Shawinigan	33	33	33	33
Sher. Williams	25	25	25	25
Simons & Sons	15	15	15	15
S. Can. Power	17	17	17	17
United St. Cor.	9	9	9	9
Winn. Elec. A	7	7	7	7
do B	78	78	78	78
Wood Mfg. pr	82	82	82	82

Totaux des ventes:
Industriels: 72,546 actions.
Mines: 580,824 actions.

SPECTACLES et CONCERTS

Barton MacLane: un solide gaillard

HOLLYWOOD, Calif., 7. — Pourriez-vous imaginer que le solide gaillard qu'est Barton MacLane, qui mesure six pieds et deux pouces et qui pèse plus de 200 livres, n'était autre chose qu'un "peureux", (en anglais un "sissy"), jusqu'à l'âge de 16 ans? Non? Eh bien, nous ne sommes pas surpris. Mais le fait demeure quand même authentique. Ce n'est qu'après qu'il eut été tourmenté presque cruellement par des compagnons de classe, à Middleton, Conn., où sa famille avait déménagé de Columbia, S.C., qu'il apprit à se battre, (il avait alors 16 ans), et depuis, d'une façon ou d'une autre, il n'a pas cessé de batailler et de lutter.

Son accent du Sud était considéré par ses compagnons de classe comme un défaut de langue, et ils le ridiculisèrent jusqu'au jour au cours duquel Barton se fâcha. Il s'est toujours, depuis, très bien défendu, croyez-nous.

D'ailleurs, il est aujourd'hui considéré par Hollywood et les amateurs de cinéma, comme le type par excellence du rude gaillard. Barton explique ceci, en déclarant que c'est grâce à ces compagnons de classe qui le tourmentèrent, qu'il doit sa forte stature. "Je dus devenir fort pour pouvoir me défendre, et c'est ce que j'ai fait."

MacLane tient aussi bien les rôles de héros que ceux de vilains, à l'écran. Dans son dernier film, "God's Country and the Woman", il est cependant un vilain. C'est un film en couleurs, tourné presque entièrement près de Longview, Wash.

"Dans le film que je viens de terminer "Dragageur Courage", je suis un héros," déclare-t-il, "tandis que dans "God's Country and the Woman", je suis le gros méchant."

Avant de faire cette déclaration, MacLane venait de tourner la scène au cours de laquelle il tue Alan Hale en lui plantant un poignard dans le dos au cours d'une bataille entre gars de chantiers au camp de "Jo" Barton, interprété par Beverly Roberts.

MacLane fit ses débuts à l'écran il y a deux ans, après qu'un "découvreur" des studios Warner Bros., l'eut vu à l'œuvre dans une pièce sur le Broadway. Il tourna un "bout d'essai", et ce fut un succès. Il avait atteint le cinéma après avoir joué 10 ans au théâtre.

Son habileté athlétique lui permit de se lancer dans le théâtre. Son expérience comme joueur de football à l'Université Wesleyan, lui valut la chance de jouer dans "The Quarterback", mettant en vedette Richard Dix. Il ne quitta pas la scène avant 10 ans, après cette pièce. Il est fier de sa condition physique, et aujourd'hui, après avoir joué sa dernière partie de football, il y a 11 ans, il ne pèse que 9 livres de plus.

Parmi ses meilleurs films, mentionnons: "The Last Roundup", "The Lone Cowboy", "Go Into Your Dance", "The Thundering Herd", "The Case of the Curious Bride", "Black Fury", "G-Men", "Dr. Socrates", "I Found Stella Parish", "Ceiling Zero", "Page Miss Glory" et "Bullets or Ballots".

Lorsque vous allez voir un film de MacLane, soyez certains de deux choses... ce sont que le film sera plein d'action et que le rôle du gros méchant ou du héros, sera tenu avec toute la virile sincérité d'un homme qui devint rude gaillard après avoir été un peureux.

* "Serge Panine": L'œuvre de Georges Ohnet, qui fut déjà tournée deux fois en muet, va retrouver les feux des studios.



RUBY KEELER

La brillante petite danseuse, épouse d'Al Jolson, quittera son travail au studio pour quelques minutes ce soir, alors qu'elle sera l'invitée de Ben Bernie au programme hebdomadaire du mardi soir de ce dernier, intitulé "Ben Bernie and All the Lads" et radiodiffusé sur le réseau "bleu" de NBC à 9 heures. Ruby chantera et dansera.

Magnifique déploiement pour "Rose-Marie"

En présentant "Rose-Marie", les Variétés Lyriques tentent un grand coup vers le domaine de l'opérette à grand spectacle.

L'œuvre de Friml demande un déploiement de mise en scène, un effort de montage assez difficile à accomplir, sans une augmentation de personnel accessoiriste et de figurants.

"Rose-Marie", est divisée en deux actes et dix tableaux qui demandent chacun un décor différent. L'artiste Faniel est déjà à l'œuvre afin de donner à "Rose-Marie" des décors magnifiques.

La maison Malabar qui possède pourtant une grande variété de costumes de toutes les époques font face à un problème ardu, afin de subvenir au besoin de la figuration. On est actuellement à l'œuvre afin de confectionner tous les costumes indiens nécessaires au grand divertissement "Totem Tom Tom".

C'est donc un grand effort que MM. Daunais et Goulet sont à tenter afin de doter Montréal, d'une troupe d'opérette qui égale les meilleures du continent.

On leur en saura gré, en se rendant nombreux au Monument National, pour applaudir au succès des Variétés Lyriques, et de leurs artistes Marthe Lapointe, Lionel Daunais, Charles Goulet, Carmen Morenoff, Olyette Thibault, Lorenzo Barilieu, Lucie Mitchell, Albert Cloutier, Julien Lippé, Arthur Sénécal et autres, etc.

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S. — "Wings of the Morning" à 1 h. 15; 4 h. 04; 6 h. 53; 9 h. 43.

CAPITOL. — "Mind Your Own Business" à 9 h. 50; 12 h. 38; 3 h. 26; 6 h. 14; 9 h. 02; "God's Country and the Woman" à 11 h. 10; 1 h. 58; 4 h. 46; 7 h. 34; 10 h. 22.

PALACE. — "After the Thin Man" à 10 h. 39; 1 h. 25; 4 h. 11; 6 h. 57; 9 h. 43.

PRINCESS. — "Winterset" à 10 h. 25; 1 h. 19; 4 h. 13; 7 h. 07; 10 h. 01. "Rainbow on the River" à 11 h. 46; 2 h. 40; 5 h. 34; 8 h. 28.

ST-DENIS. — "Notre Dame d'Amour" à 11 h. 40; 2 h. 46; 5 h. 30; 8 h. 40; "Tot C'est Moi" à 1 h. 00; 4 h. 00; 6 h. 45; 10 h. 00.

CINEMA DE PARIS. — "L'Appel du Silence" à 10 h. 50; 12 h. 45; 2 h. 43; 4 h. 55; 7 h. 00; 9 h. 10.

La critique au sujet de la troupe d'opéra Columbia

Voici la critique d'une représentation de "Carmen" donnée à Scranton, en Pennsylvanie, au mois d'août dernier, par la Columbia Opera Company, troupe qui nous donnera cinq spectacles à prix populaires, du 18 au 22 février, au Monument National. On jugera par ces extraits de la valeur des artistes qui chanteront pour nous l'œuvre de Bizet, le 19 courant.

Le Dr D.E. Jones écrit, entre autres choses: "3,000 personnes ont assisté, hier soir, à la représentation de "Carmen" donnée en plein air. Louise Caselotti, une jeune mezzo originaire du Connecticut, chanta le rôle-titre et s'en acquitta fort bien; espiègle et fascinante, elle se fit ardemment applaudir après la Habanera et la Seguidilla. Le rôle de la timide paysanne Micaela a été joué splendidement par Luisa Coronina, et l'air "Je dis que rien ne m'épouvante" fut l'un des régals de la soirée. Joseph Kallini plut aussi énormément, par la sincérité de son jeu et sa voix magnifique en Don José..."

Et la critique termine son article avec des éloges pour les chœurs et l'orchestre qui dirigeait Walter Grigatilis.

* "La Chère aux pieds d'Or": Jean Paul Paulin mettra en scène ce film tiré du roman de Charles Henri Hirsch. On y verra Vera Korene et Signoret.

ST-DENIS PRESENTE
Pills et Tabet dans
"TOI C'EST MOI"
Aussi Lise Delamarre - Berval dans
"NOTRE DAME D'AMOUR"
avec Raymond Cordy et Milly Mathis

TOUT LE MONDE EN PARLE
EN VILLE !!!
Le plus fameux spectacle
encore vu à Montréal

ON THE STAGE
COMMAND PERFORMANCE
(AST OF 40 featuring)
GIL LAMB
THE KING OF MIRTH
NINA OLIVETTE
THE QUEEN OF COMEDY
2 SCREEN HITS
WILLIAM POWELL & FRANCIS
"ONE WAY PASSAGE"
"ONCE A DOCTOR" — JEAN MILLS, DONALD WOODS

LA GRANDE ILLUSION

"La grande illusion": Jean Renoir va tourner ce film pour la Société de Réalisations d'Art Cinématographique à qui l'on doit Jenny. J. Renoir a écrit ce scénario en collaboration avec Charles Spaak qui en fait les dialogues. Nous verrons vivre dans ce film des prisonniers dans un camp allemand, ainsi que leurs espoirs et leurs tentatives d'évasion. Christian Matras est l'opérateur: Raymond Blondy, directeur de production d'Eaubonne, le décorateur.

HIS MAJESTY'S 2^e GRANDE SEMAINE

"Wings Of The Morning" avec Annabella et Henry Fonda

Tous les jours de 12 (midi) à 1 p.m. 25c

CAPITOL Maintenant

"GOD'S COUNTRY AND THE WOMAN" avec George Brent, Beverly Roberts
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
"MIND YOUR OWN BUSINESS"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

PALACE Maintenant

William Powell — Myrna Loy dans "AFTER THE THIN MAN" avec James STEWART — EUSA LANDI
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

PRINCESS Maintenant

"WINTERSET" avec BURGESS MEREDITH
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
"RAINBOW ON THE RIVER"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

IMPERIAL

TROIS DERNIERS JOURS
ELIZABETH BERGNER dans
"AS YOU LIKE IT"
AUTRE GRAND FILM
ARTHUR TREACHER dans
"Thank You Jeeves"

Jeudi soir à 9 heures
SOIREE D'ENCAN

Vendredi soir à 9 heures
UNE BONNE SURPRISE
"RADIO SINGING PARTY"
DU PLAISIR POUR TOUT LE MONDE

C'EST VRAI !...

par Wiley PADAN

MYRNA LOY
Elle vient d'engager un valet qui fut autrefois garçon de table sur un transatlantique. C'est son premier emploi "sur terre".

LEO dit: Les magasins m'ont souvent les commandes pour Eleanor, Dick et William Powell.

WILLIAM POWELL
"Le détective par excellence de l'écran" Bill ne change pas. Il emploie encore, lorsqu'il se rase, le blaireau et le rasoir qu'il avait il y a 10 ans.

Inconnu dans "The Thin Man", il est maintenant une étoile de "After the Thin Man".

JAMES STEWART
Il attendit déjà 3 heures derrière un poteau téléphonique près de chez lui, pour pouvoir photographier Greta Garbo pour sa collection.

"C'EST VRAI"...Que toutes les précautions furent prises pour que la solution de l'intrigue de "After the Thin Man", soit impossible à résoudre pour le spectateur avant le dernier rouleau. Pas même William Powell, Myrna Loy et W. S. Van Dyke ne la connaissent. Les quatre dernières pages du manuscrit de Dashiell Hammett, furent cachées dans un coffre-fort jusqu'aux derniers moments, alors que les dernières scènes, contrairement aux habitudes de Hollywood, furent tournées en dernier lieu... et encore, à huis-clos !

BAL MASCARADE - MARDI GRAS
Une boîte de chocolats de 1 livre donnée à toute personne costumée. — 1er prix \$2.50 en or
Admission 25c, tout compris — Danse jusqu'à 2 heures.
Palais Mont-Royal
1485 EST, RUE MONT-ROYAL — CHerrier 0484

Tél. PLateau 5271

hôtel Iroquois
LIMITÉE
454, Place Jacques-Cartier
MONTREAL

Pour informations:
GASTON GARIEPY
Sec-Gérant

CHAMBRE DOUBLE
\$1.00 et plus
(Eau courante—Téléphone)

CHAMBRE AVEC BAIN
\$2.00 et plus

SALLE A MANGER
PRIVEE

CHAMBRE A LA SEMAINE
\$2.50 et plus

REPAS COMPLET
30¢ et plus

OUVERT JOUR ET NUIT

M. Savage préconise un système de direction agricole

"Par suite des difficultés financières dans lesquelles se trouvent les agriculteurs de l'ouest, nombre d'organismes financiers sont entrés en possession de terres et ont dû recourir à des spécialistes pour les diriger. Le succès obtenu ainsi fait prévoir que ce mode de direction pourrait être appliqué dans l'ouest canadien et apporter aux fermiers des bénéfices plus considérables qu'aucune autre mesure essayée dans le passé".

Telle est la déclaration qu'a faite hier midi, au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club, M. Alfred Savage, directeur du collège d'agriculture de l'université du Manitoba, au cours d'une causerie sur les problèmes agricoles du Canada.

La coordination

Après avoir défini la vie agricole sous ses trois aspects, — un mode d'existence, un commerce, une profession — le conférencier dit le manque de coordination qui existe entre les divers services gouvernementaux ainsi qu'au sein même de l'organisation agricole.

Et c'est après avoir rejeté, comme absolument inacceptable, l'enrégimentation des fermiers sur le modèle russe, que M. Savage a préconisé d'établir un mode de direction agricole pour permettre aux fermiers de régler leur production future et adopter de meilleures méthodes de vente.

"Rouille" du blé

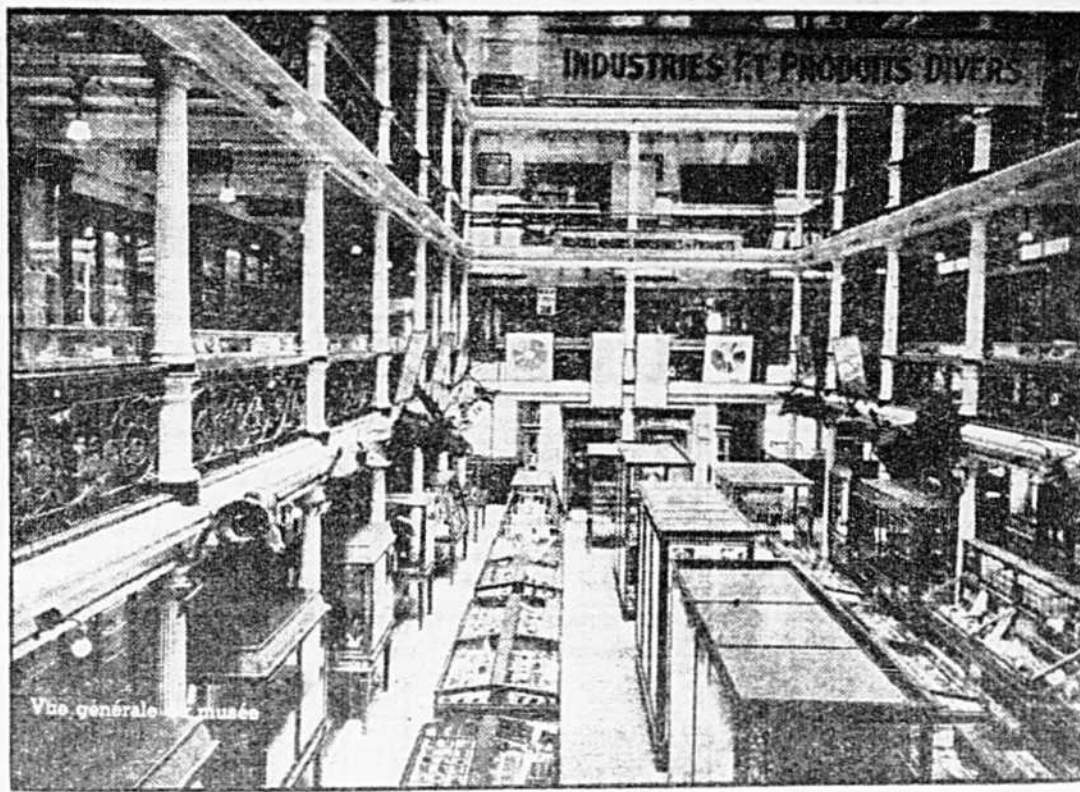
Passant ensuite au domaine de l'agriculture proprement dite, le conférencier établit une comparaison entre les pertes causées par la "rouille" du blé et celle qu'infligent les mauvaises herbes. Ces dernières, d'après M. Savage, feraient perdre 9 fois plus d'argent aux fermiers que la rouille, qui cause chaque année des dommages évalués à une vingtaine de millions.

M. Valmore Gratton à la section Côte-Cherrier

Mercredi soir, 13 février, à 8 h. 30 aura lieu dans le petit salon de la Palestre Nationale l'assemblée mensuelle de la section Côte-Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Saint-Louis de France.

M. Valmore Gratton, professeur aux Hautes Etudes Commerciales, et membre de la section, sera le dernier conférencier de la saison. A parler du Corporatisme. M. Gratton tirera conclusion des exposés précédents, notamment de ceux de MM. Esdras Minville, Victor Barbeau, Hugues LeMoine DeMartigny, et autres, qui ont déjà traité de ce sujet.

La formule la plus appropriée à nos besoins semble bien se trouver dans le corporatisme. Les conclusions de M. Gratton porteront principalement sur la nécessité pressante de passer à l'action immédiate.



Vue générale du musée

Légère augmentation de la population de France

PARIS, 8. — La population de la France qui, en 1931, était de 41,834,923 atteint maintenant 41,905,968, soit pour les cinq dernières années, une augmentation de 71,045.

Voici quel était le chiffre de la population des principales villes en 1936 : — Paris, 2,829,746; Marseille, 914,232; Lyon, 570,622; Bordeaux, 258,348; Nice, 241,916; Toulouse, 213,220; Lille, 200,575; Nantes, 195,185; Strasbourg, 193,119; St-Etienne, 190,236; Le Havre, 164,083; Toulon, 150,310; Rouen, 122,832; Nancy, 121,301; Reims, 116,687; Roubaix, 107,105; Clermont-Ferrand, 101,128.

Heurtée par un camion

Denise Durocher, âgée de 5 ans, domiciliée à 2034 rue Montcalm, a été admise à l'hôpital St-Luc hier soir souffrant d'une fracture de la cuisse droite subie lorsqu'elle fut renversée par un camion de la Banderie Fédérale, 5330 rue Berri, alors qu'elle traversait la chaussée en face de 2056, rue Amherst. Des agents de la radio-police ont fait enquête sur les lieux pour le compte du poste numéro 3.

cipalement sur la nécessité pressante de passer à l'action immédiate.

Les délégués au congrès feront rapport. Egalement le comité du concours scolaire de chansons canadiennes.

Le musée commercial et industriel de l'école des Hautes Etudes

M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal nous fait tenir une intéressante brochure illustrée concernant LE MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DE MONTRÉAL, une annexe de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Cette brochure constitue en somme un prospectus sur le musée lui-même, ainsi que sur la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Le musée est situé au no 540 est, rue Laguchetière. M. Paul Riou, professeur de technologie et produits commerciaux en est le conservateur. C'est la seule institution du genre et il s'y tient une exposition permanente des produits de l'empire britannique qui est du plus grand intérêt.

LES COLLECTIONS

Les collections exposées au musée peuvent se diviser en deux grandes classes; les collections de technologie et les collections géographiques. Les premières concernent: les industries extractives et leurs produits; les bois et leurs produits chimiques; les produits alimentaires; les textiles et leurs dérivés; produits divers; collection minéralogique.

BOIS DU QUEBEC

Avec le concours de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, on a pourvu à l'installation d'une collection complète des bois du Québec, laquelle permet au visiteur de se rendre compte de notre richesse forestière. Celui-ci peut y voir une bûche complète de chaque essence, montrant les diverses parties du tronc: écorce, aubier, cœur et une planche provenant d'un arbre de même espèce, qui permet de constater les différents finis que des vernis divers peuvent donner au bois. Enfin, dans un cadavre, fait du bois de l'essence représentée, on peut voir la feuille de l'arbre.

Le Musée Commercial et Industriel est ouvert tous les jours au public. La direction a même décidé, il y a quelques années, imitant en cela les musées européens, de l'ouvrir le dimanche de 2 à 5 heures. Cette initiative a été vivement appréciée, et tous les dimanches de nombreux visiteurs viennent y admirer les collections. Depuis qu'il a ouvert ses portes, le Musée a reçu près de 50,000 visiteurs.

La Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales vient en somme compléter la fonction documentaire du musée. Elle possède



M. H. Laureys

On dynamitera la glace à la rivière du Gouffre

QUEBEC, 8. — On projette de dynamiter la glace de la rivière du Gouffre, à Baie St-Paul, aux premiers signes du dégel, afin d'éviter les inondations désastreuses qui se sont produites le printemps dernier. On fera de même pour certaines autres rivières de la rive nord qui ont causé des dégâts, l'an dernier.

Ces inondations se sont produites on le sait, en même temps que survenaient les éboulements à St-Tite-des-Caps et à Petite-Rivière St-François. Il y eut alors plusieurs pertes de vie.

La situation économique des îles britanniques

M. P.-A. Clews, gérant du Canadian National en Europe, qui est en voyage d'affaires à Montréal, rapporte que les industries britanniques travaillent, en général, à plein rendement et que le chiffre des exportations anglaises augmente sans cesse. Particulièrement occupés sont les industries qui fabriquent du matériel de guerre et les chantiers maritimes.

Cette activité explique qu'il y ait relativement peu de chômeurs dans les îles britanniques.

M. Clews signale aussi que Londres, et l'Angleterre en général, se préparent activement pour les fêtes du couronnement du roi et que l'on attend là-bas un grand influx de touristes. Toutefois, les fêtes du couronnement ne sont par elles-mêmes responsables du nombre de visiteurs en Angleterre. Ce pays est devenu subitement très populaire et les touristes y affluent de partout.

Le représentant du Canadian National, à Londres, ajoute que le Canada et les choses canadiennes sont de mieux en mieux connus en Angleterre.

aujourd'hui plus de 47,000 ouvrages dont le quart environ se rapporte à l'étude technique des principaux produits exposés au Musée, et, d'une façon générale, aux questions et problèmes économiques et industriels de toutes sortes que posent leur production et leur distribution. La bibliothèque reçoit mensuellement plus de 750 périodiques commerciaux, industriels, techniques et financiers de toutes les parties du monde.

Située à proximité du quartier des affaires de la métropole, à 530 est, rue Laguchetière, la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est facilement accessible. Elle est ouverte, sauf le dimanche, de 9 h. du matin à 10 h. du soir; le samedi, elle ferme ses portes à 5 h. L'entrée est libre, tout comme d'ailleurs au musée.

Formation de l'Union Nationale S.-Hyacinthe-Bagot

A l'issue du souper canadien, organisé le 30 janvier dernier par l'Association de l'Union Nationale du comté de St-Hyacinthe, les organisateurs de l'Union Nationale du comté de Bagot suggèrent de fusionner les comtés de St-Hyacinthe-Bagot au point de vue organisation en faveur de l'Union Nationale.

Cette motion ayant été acceptée par l'Association de l'Union Nationale du comté de St-Hyacinthe, lors de son assemblée générale annuelle la fusion de l'organisation des deux comtés St-Hyacinthe-Bagot s'est opérée par la création de "L'Association de la Jeunesse de l'Union Nationale St-Hyacinthe-Bagot", avec le bureau de direction suivant: Mre Lionel Leblanc, avocat, président; Ernest Chouinard, vice-président; J.-Paul Desjardins, secrétaire; Hormidas Boulay, trésorier et MM. Georges Deslandes, notaire d'Acton Vale; Alfred Marquette, St-Rosalie; Benjamin Ledoux, St-Liboire; Jean-Paul Gauthier, Saint-Théodore d'Acton; Roméo Bousquet, Napoléon Larue; Robert Arsenault, Thomas Blanchard, Raoul Bourque, F. R. Bolduc, Eugène Charpentier et Arthur Charron, ces derniers de St-Hyacinthe.

La première assemblée régulière dudit bureau de direction sera tenue, jeudi, le 11 février, 1937, à 8 h. p. m., aux salles officielles de l'association, à 43, rue Mondor, St-Hyacinthe, P. Q.

L'Association de la Jeunesse de l'Union Nationale St-Hyacinthe-Bagot a pour but de faire fructifier le programme de l'Union Nationale en collaborant à la restauration sociale au moyen de réformes suivantes: réformes agraires, ouvrières, industrielles et commerciales, économiques, financières, politiques et administratives, électorales, fiscales et judiciaires.

Et sur ce, nous lançons un appel aux électeurs des comtés St-Hyacinthe-Bagot pour les inviter à devenir membres de notre association. Pour tous renseignements s'adresser à 43 Mondor, St-Hyacinthe, ou au secrétaire, M. J. Paul Desjardins, 7 Larocque, St-Hyacinthe.

Causeries du R. F. Adrien

Sous les auspices de l'Acfas et du ministère des mines et des pêcheries, le révérend frère Adrien de la Congrégation de Ste-Croix, directeur général des cercles des jeunes naturalistes vient de donner à quelque 1500 élèves de Montréal et de la banlieue, une série de 52 causeries sur l'urbanisme et la protection de nos ressources naturelles.

Au moyen de projections lumineuses appropriées, le conférencier s'est appliqué à démontrer aux jeunes combien il est facile d'améliorer, à très peu de frais, les abords de la maison. Il a insisté sur la bonté que l'on doit avoir pour les animaux et la nécessité urgente de protéger nos ressources naturelles si nous voulons que notre belle province ne devienne bientôt un désert.

CAPITAINE DE POLICE DE VERDUN DECEDE

Le capitaine George Bartlett, qui faisait partie du service de la police de Verdun depuis au-delà de vingt ans, est décédé à sa demeure, 358 Troisième avenue, Verdun, samedi soir, après une maladie de quelques mois. Il était âgé de 51 ans.

Le défunt était l'un des officiers les mieux connus et estimés de la force constabulaire de la ville voisine, ayant donné en tout temps au cours de sa carrière les services les plus loyaux à sa ville.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Florence Rose Wright, Verdun, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, William Leslie Clark, vendeur de Verdun, Qué., pour cause d'adultère et d'abandon.

Montréal, Qué., 6 février 1937.
MARCEL BERNSTEIN,
Procureur de la requérante.

TRIBUNE LIBRE

Dormez bien tranquilles!...

A mes compatriotes:

Tant que vous n'aurez pas commis de délit plus grave que celui d'avoir négligé d'encourager une maison canadienne-française affublée d'un nom qui ne l'est pas et qui transige dans une autre langue que la nôtre, dormez bien tranquilles et quand tous ces snobs, pour ne pas dire ces traitres auront eu le courage de revenir à de meilleurs sentiments, attendez encore quelque temps avant d'aller leur porter votre argent afin de leur faire regretter amèrement d'avoir dédaigné votre encouragement comme celui de tous leurs compatriotes et de l'avoir prouvé par des actes aussi vils qu'irréfutables et condamnables.

Que la Ligue de l'Achat Chez Nous qui se scandalise en apprenant qu'un bon Canayen a acheté son habit chez Paquette plutôt qu'à la maison canadienne-française "Fashion Craft" prenne le taureau par les cornes. Au lieu de déblatérer contre une collectivité d'individus, qui n'ont que leur ignorance pour les excuser, qu'elle engage "Fashion Craft", "Rock City Tobacco", "Financial Loan Bureau", "Living Room Furniture Company", "A.O.A.", etc., et toutes les institutions dirigées par les nôtres qui sont dans le même cas, à faire le premier pas.

Tant que ces établissements porteront un nom qui n'est pas canadien-français, tant que leurs commis s'adresseront aux clients en anglais, que leurs comptables se serviront de "vouchers", "binders", "files", "clips", etc., les directeurs de ces compagnies n'auront pas le droit de se frustrer si leurs compatriotes ne les encouragent pas.

AGA-PIT

Le DOMAINE SPORTIF

Les jeunes chevaux seront en évidence à Hialeah

La première division de la Pépinière, ouverte aux poulains et chevaux hongres, sera courue samedi. 109 inscrits à ce numéro important

MIAMI, 8. — La première division de la Pépinière, consacrée exclusivement aux poulains et aux chevaux hongres, sera le principal événement de la semaine, à Hialeah Park. Pas moins de 109 chevaux sont éligibles à cette épreuve sur trois furlongs, et si dix pur-sang prennent part à l'épreuve, elle aura une valeur de \$4,090, ce qui est une somme imposante pour les deux ans.

Selon les indications à l'heure actuelle, au moins huit chevaux participeront à cette classique, car au nombre des candidats on trouve neuf gagnants, dont au moins quatre ont remporté une double victoire.

Ceux qui ont compté à deux reprises sont Benjam, Yes Siree, Busse Trumpet et Radio Charm, pendant de les autres qui ont remporté une victoire sont Co-Sport, Bigey, Maetall, Family Friend et Exhilaration. Si huit de ces deux ans prennent part à l'épreuve, celle-ci devrait fournir une épreuve contestée. De fait, il n'y aurait rien de surprenant de voir le record mondial, qui est de 33 secondes, abaissé en cette occasion.

Certains de ces pur-sang semblent devoir accomplir cet exploit avant la fin de la réunion à la suite de la rapidité de la piste et du départ en marche qui se fait dans la barrière australienne.

La Pépinière a été divisée en deux depuis son inauguration en 1931. En cette occasion, Judge Primrose, un poulain qui fait maintenant la lutte parmi les chevaux de moindre importance, remporta la victoire. Le plus fameux gagnant à remporter la victoire dans cette épreuve fut Okapi, qui décrocha la deuxième reprise sous les couleurs de l'établissement Brookmeade.

Quatre des pur-sang inscrits à la Pépinière sont des chevaux élevés ici, Busse Trumpet, Radio Charm, Family Friend et Exhilaration, pendant que Benjam et Co-Sport ont été achetés privément.

Les autres ont changé de mains aux ventes de "yearlings", Townsend B. Martin a versé \$4,100 pour

Entrées d'Alamo Downs

(Premier départ à 2 h. 45)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses

Première Course \$400 A réclamer.

3 ans. — 5 1/2 furlongs.
Howard G. . . . 115 Color Major . . . 106
Grimaldi . . . 112 Star Lad . . . 104
Albert Beck . . . 112 Don Grafton . . . 107
Solar Maid . . . 99 Gay Bill . . . 110
Napalosa Peace . . . 101 Blaze D'Or . . . 107

Deuxième Course \$400 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Over Rose . . . 105 Miss Cardenas . . . 105
Sir Ratin . . . 109 Wax . . . 109
Flag Time . . . 110 Parisian Witch . . . 108
Old Pal . . . 104 Tad . . . 104
Blindfold . . . 115 Evening Gown . . . 104
Wegoway . . . 107 Judge Peak . . . 109
Debutante . . . 104 Whitehorse . . . 102
Roxana S. . . 102 Georgia Lily . . . 112
Pitkin . . . 109 Star Tex . . . 102
Smoky Mountain . . . 109 Gold Marvel . . . 102

Troisième Course \$400 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Time Ball . . . 104 Red Basil . . . 109
Heavy Sugar . . . 103 Chicago Boy . . . 109
Parade Step . . . 115 Zerkel . . . 110
Thoughtful . . . 115 Sister Clara . . . 104
Color Bearer . . . 110 Barney Keen . . . 110
Explorer . . . 112 Rolanda . . . 104
Gammell . . . 109 Ought To . . . 110
Fair Ken . . . 104 Crabtree . . . 109
Caleb . . . 115 Cheka . . . 109
Lady Chiniquy . . . 97 Thistle Ray . . . 115

Quatrième Course \$500 A réclamer.

2 ans. — 3 furlongs.
Dead Ready . . . 112 Lanell . . . 109
Katie D. . . 109 Johnny Brigade . . . 112
Buck On . . . 112 Lanthia . . . 109
Kerryllie . . . 112 Mad Shirley . . . 109
Mere Frolic . . . 112 Pils . . . 112
Mary Stings . . . 112 Roaring Witch . . . 113
Blue Flame . . . 112 Bonmont . . . 113
Chic Fire . . . 112 Mary N. . . 109
Malda Gold . . . 112 Ella Way . . . 109

Cinquième Course \$400 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Lansford . . . 110 Sleepy Joe . . . 112
Black Highway . . . 112 Veronica C. . . 107
Aunt Myrtle . . . 107 Speedy Return . . . 110
Miss Premier . . . 111 Slavonia . . . 107

Sixième Course \$400 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1/4 mille.
Our Spot . . . 115 Pat W. . . 110
Chan . . . 112 Miss Webb . . . 108
Lady Briar . . . 107 Frank C. . . 100
Irish Image . . . 107 Any Chance . . . 107
Myponne . . . 112

Septième Course \$400 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1/4 mille.
Pal Nara . . . 110 Grey Pal . . . 107
Our Pal . . . 107 Sighting Bar . . . 102
King Pin . . . 102 Cannons Hoar . . . 107
Eighty Pole . . . 102 Flying Joe . . . 107
Kavalry Jack . . . 102 Donnie W. . . 102
Pomparagon . . . 102 Sister Jean . . . 105
Quick Sale . . . 110 My Miss . . . 102
Madame J. . . 97 Exceed . . . 107

Huitième Course \$400 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1/4 mille.
Miss Kiev . . . 107 Henry Dew . . . 115
Mottled . . . 107 Broadway Wild . . . 107
Primrose Day . . . 115 Beau Charlie . . . 102
Weedidit . . . 102 Marion Burr . . . 102
More Power . . . 107 Ono . . . 107
Hidden Lore . . . 97 Oaten . . . 107
Comradship . . . 110 Texas Pal . . . 102
Para Four . . . 105 Fast Strick . . . 107

LES DOUBLES

A HIALEAH PARK — Radio Charm et Pennino — \$20.60 pour \$2.00.
A ALAMO DOWNS — Gallard et Beaver County — \$10.50 pour \$2.00.
A FAIR GROUNDS — Eddie Heick et Myron — \$22.10 pour \$2.00.

LES QUILLES

LIGUE MIAMI MONT-ROYAL

Jeunes
L.-P. Samson . . . 106 93 120-215
Mme
Bourguignon . . . 66 65 61-186
L. Lefebvre . . . 76 55 79-210
Mme R. Majeau . . . 148 86 80-214
Mrs Majeau . . . 113 99 86-289

Bleus
O. Lavallée . . . 110 125 165-411
L. Paineaud . . . 104 114 61-279
P. Pavette . . . 54 72 78-204
J. Côté . . . 107 88 59-256
E. Royat . . . 169 124 116-409

Bleus gagnent trois parties.

Rouges
G. Dubois . . . 126 168 107-346
H. Allard . . . 95 92 64-251
R. Allard . . . 82 78 81-258
G. Paineaud . . . 101 65 196-272
T. Duquette . . . 91 110 103-204

Verts
G. Pilon . . . 99 62 111-262
Dummy . . . 74 74 74-232
G. Paineaud . . . 124 82 61-267
C. Maillette . . . 79 79 107-265
R. Poulin . . . 112 133 105-250

Rouges gagnent deux parties.

488 460 458 1406

Entrées de Fair Grounds

(Premier départ à 3 h.)

PARI DOUBLE: 2ème et 3ème courses

Première Course \$700 Conditions.

3 ans. — 6 furlongs.
Miss Nico . . . 105 Idle Elf . . . 110
Edification . . . 113 Honey Cloud . . . 113
Bab Way . . . 112 Play Pal . . . 113
Dominus Witch . . . 103 Miss De Mille . . . 108
Miss Ponne . . . 108 Squaw Lady . . . 108
Miss Adams . . . 108

Deuxième Course \$900 A réclamer.

3 ans. — 6 furlongs.
Rhida . . . 105 Miss Ivory . . . 100
Old Fondo . . . 110 Vallant Boy . . . 105
Minda . . . 105 Kittys Rival . . . 106
Mauracanna . . . 105 Little Cleora . . . 105
Nim . . . 105 Crackman . . . 105
Nelle Me . . . 100 Binjer . . . 105
Gene Kasa . . . 100 Santa Marita . . . 105
Miss Canary . . . 108 Candy Wrapper . . . 105
Earl B. . . 105 Merry Kito . . . 110

Troisième Course \$800 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.
Jewelry . . . 103 Brilliant Stone . . . 110
Lanquo . . . 113 Whitthral . . . 115
Miss Ritz . . . 105 Game . . . 105
Honey Sweet . . . 108 Miss Twinkling . . . 113
Charles J. . . 115 Morning Cry . . . 103
Bunty Ann . . . 105 Forceful . . . 103
My Rosanna . . . 103 Plumar . . . 103
Buy Straight . . . 108 Pancast . . . 115
Sir Kai . . . 115 Love Lost . . . 105

Quatrième Course \$800 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1/4 mille.
War Chase . . . 108 Registerite . . . 106
Coming Back . . . 113 Peggy's Peggy . . . 106
Homework . . . 118 Gooseflesh . . . 113
Sporting Maude . . . 108 Gibby's Choice . . . 111
Pumice Stone . . . 104 Our Sammy . . . 109
Miss Joker . . . 109 Miss Gohl . . . 108
Fish Tush . . . 112 Arctic Star . . . 113
Clafing . . . 116 Grey Broom . . . 104
Playdema . . . 108 Oddessa Beau . . . 111

Cinquième Course \$700 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 mille 70 verges.
Cross Ruff . . . 115 Pop's Betty . . . 101
Wild Count . . . 108 Palasa . . . 108
Great Meadows . . . 111 Manly . . . 104
Constantino . . . 107 Whipperville . . . 116
Persuader . . . 115 Rutland . . . 108
Kleason . . . 115 Sea Fox . . . 107
Brilliant Light . . . 113 Golden Nut . . . 111
John Tio . . . 111 Revelstoke . . . 115
Mica Rock . . . 113 Big Fish . . . 106

Sixième Course \$2,500 ajoutée. The

Mardi Gras Handicap. 3 ans et plus. — 1 1/4 mille.

Miss Greenock . . . 109 Calumet Dick . . . 118
a-Biography . . . 106 Swamp Angel . . . 109
a-Flag Cadet . . . 100 Zevson . . . 125
Toby Tyler . . . 100 Rip Van Winkle . . . 103
Omush . . . 106
a-Entrée B. Hernandez.

Septième Course \$600 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1/4 mille.
Helen Bab . . . 107 Frumper . . . 110
Barcardi Sweep . . . 110 Texan Moon . . . 105
Cathno . . . 107 Tiempo . . . 110
Lukie Connell . . . 110 Bogertin . . . 105
Countess Bye . . . 107 David W. . . 110
Indian Red . . . 105 Theorem . . . 110
Defier . . . 112 Gay Bird . . . 115
Vine Noir . . . 110 Habanero . . . 112
Light Breeze . . . 105 Insulated . . . 112

Huitième Course \$600 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1/4 mille.
Loys Ormont . . . 100 Bunkie . . . 105
Union . . . 115 Autumn Leaves . . . 105
Popo . . . 115 Rustic Lassie . . . 105
Shady Gate . . . 100 Justa Flight . . . 112
Fabulous . . . 105 Trek . . . 110
Corbine . . . 100 Flying Cherokee . . . 110
Ben Machree . . . 105 Gullfano . . . 110
Glove . . . 107 Kuvito . . . 115

Temps nauxes. Piste rapide.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

GERT B. — Bien placée au départ et retenue en arrière du premier durant toute la course, a constamment forcé le pas et a fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur. Course à pesantiers spéciales.

EXHILARATION — Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré graduellement sa position vers la fin et a fait preuve de beaucoup de vitesse en passant sous le fil, se rapprochant lentement des deux premiers. Course à conditions spéciales.

MOUNTAIN MAN — Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a graduellement amélioré sa position après les six furlongs et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant lentement du vainqueur à la fin pour n'être battu que par un cou. Course à conditions spéciales.

SCENESHIFTER — Lent à se mettre au travail et très loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après la demie et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin pour venir finir troisième, battu seulement par une demi-longueur et un cou. Handicap.

ANNE L. — Toujours bien placée et retenue à portée des premiers au début de la course, a continuellement forcé le pas et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée pour se rapprocher rapidement du vainqueur en passant sous le fil et n'être battue que par une demi-longueur. Inscrite à \$1,250.

KENTUCKY EAGLE — Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après la dernière courbe, a perdu du terrain en étant repoussé au large durant la dernière poussée, mais a tenu avec grand courage jusqu'à la fin pour n'être battu que par une tête. Inscrit à \$1,250.

Le combat entre Dufresne et Birno, au Saint-Jacques, demain, promet d'être sensationnel

De nombreux amateurs de lutte ne pourront assister au grand combat de lutte qui mettra aux prises le violent champion provincial

Entrées de Santa Anita

(Premier départ à 4 h. 30)

Première Course \$1,000. 2 ans. — 3 furlongs.

Sun Berra . . . 114 Commendable . . . 116
Dick Eie . . . 116 Coal King . . . 122
Midwick . . . 119 Mardido . . . 111
Ovlop . . . 116 Pattrington . . . 122
San Dequeto . . . 113 Gold Drop . . . 146
Model Dame . . . 113 Carltre . . . 112
Heroique . . . 113 Pelter . . . 119

Deuxième Course \$1,000. 3 ans. — 6 furlongs.

Smart Girl . . . 111 Hasty Colonel . . . 111
Insect . . . 111 Fair Albion . . . 116
Reids Wood . . . 111 Wingspread . . . 122
The Tribesman . . . 116 Pyramus . . . 116
Cirema . . . 106 Nincro . . . 111
Double Trouble . . . 116

Troisième Course \$1,000. 3 ans et plus. — 1 mille.

Reary Teddy . . . 111 Lateral Pass . . . 116
Pandacio . . . 106 Quick Cloud . . . 111
Blanden . . . 116 Tery Rose . . . 114
Wasatch . . . 117 Highmost . . . 116
Bubbling Baby . . . 108 Derrickman . . . 111
Wise Alibi . . . 112

Quatrième Course \$1,000. 3 ans et plus. — 1 mille.

Skipston . . . 107 a-Some Devil . . . 100
Bahamas . . . 112 Wildland . . . 114
Pompa . . . 107 Lady Florise . . . 110
Barnsley . . . 105 a-Harrogate . . . 115
Jaipur . . . 100

a-Entrée Mme V. S. Bragg et N. A. Howard.

Cinquième Course \$1,000. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Bay Bubble . . . 108 Bubblesome . . . 108
Kandabar . . . 106 Sablin . . . 115
Mansco . . . 112 Gay World . . . 107
Moonside . . . 112

Sixième Course \$1,500. 4 ans et plus. — 7 furlongs.

Rosemont . . . 120 Sir Emerson . . . 104
King Kong . . . 105 Seabiscuit . . . 112
Time Supply . . . 118 Cloud D'Or . . . 110

Septième Course \$1,000. 4 ans et plus. — 1 mille.

Dark Zeni . . . 113 Supreme Court . . . 111
Dyak . . . 114 Miss Bam . . . 108
Judge Kavanagh . . . 107 Gerlie . . . 103
White Ginger . . . 110 Sea Eagle . . . 115

Huitième Course \$1,000. 4 ans et plus. — 1 1/2 mille.

Judge Luaders . . . 111 Some Boy . . . 112
Criticism . . . 104 Aukai . . . 109
Mallidon . . . 111 Pour Moi . . . 109
Later On . . . 114 White Bread . . . 110
Happy Jester . . . 114

Temps clair. Piste rapide.

Henri Dufresne (Coca Cola) et le champion mondial Bob Birno, mercredi au Marché Saint-Jacques. La raison est que tout les amateurs ne cessent de parler de la terrible bagarre qui éclata la semaine dernière entre ces deux gladiateurs professionnels et réclament depuis longtemps leurs billets réservés pour ne pas manquer la reprise demain soir de cette échauffourée où Henri Dufresne après avoir distribué les plus rudes coups de son répertoire reçut un coup de poing qui lui fendit la figure. Il bondit peu après dans le bureau du promoteur Sylvio où il accusa son rival Birno de cet incident et en exigeant des excuses et des réparations ou une rencontre ou le malheureux vaincu perdrait tout.

Le promoteur Sylvio, qui avait un programme spécial de préparé, où tous les engagements sont d'une heure ou d'une chute, avec une finale entre le neveu du roi de la force Victor Delamarre, le fameux Georges Girard, de Québec, et l'ex-champion mondial, l'australien Dutch Voldie, a accepté par contrainte de présenter la finale principale entre Bob Birno et son fameux ennemi Henri Dufresne. Le champion des provinces maritimes, Fred Bourgeois, qui se croit capable de remporter une victoire sur le plus célèbre athlète de sa classe fera face à Jos. Samson pour une heure ou une chute, et Jack Ward, le géant nègre rencontrera pour le même temps le poids-lourd John Masson. Le rusé Jack Britton, qui arriva de Boston, affrontera dans une rencontre d'une heure également le maître du coup de beller, Young Sonnenberg.

• TAVERNE •

BEAUVILLIERS

Angle Wolfe et Ontario est

Tél: Taverne - FFrontenac 0250

Direction - DOLLARD 6176

ADMISSION - 25c, 35c, 50c

Quatre victoires pour Kurtsinger à Miami, hier

Le jockey de Mme Denemark compte avec deux des chevaux de cet établissement, Genie Palatine et Radio Charm.—Daytonian gagne

MIAMI, 8. — Genie Palatine, appartenant à Mme Emil Denemark, a repris sa marche victorieuse, alors qu'elle a décroché la bourse "Cocoa", le numéro principal de la matinée à Hialeah Park, alors qu'elle l'a emporté sur Zay, pendant que Bulwark, le favori devait se contenter de la troisième position.

Deuxième choix, le rejeon de Genie a rapporté un peu plus que trois pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Le numéro d'importance secondaire était la bourse Sarasota, ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance d'un mille et Daytonian, appartenant à Mme W. R. Mizell, a causé une grosse surprise alors qu'il l'a emporté sur Anglo Saxon, pendant que Jub Jub finissait troisième.

Négligé des parieurs, le rejeon de Genie a rapporté près de treize pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

Mme Denemark a remporté une double victoire alors que Radio Charm, son poulain de deux ans a remporté sa troisième victoire consécutive dans la première épreuve au programme alors qu'il l'a emporté sur le favori Connipion, pendant que Remarkable finissait troisième. Il a rapporté un peu moins que trois pour un.

Charlie Kurtsinger a causé une sensation à Miami cet après-midi en remportant quatre victoires. Après avoir piloté Radio Charm à la victoire, il est revenu à la charge pour remporter trois victoires consécutives dans les trois dernières épreuves au programme, l'emportant tour à tour avec Genie Palatine, Bugie Ann et Lone Hand.

A la Nouvelle-Orléans

Il n'y avait pas de numéro spécial à Fair Grounds aujourd'hui

Résultats de Fair Grounds

PREMIERE COURSE \$500 A réclamer.

4 ans et plus. — 5 furlongs.

Yule Star (Eccard) . . . 16.60 7.20 4.20
Miss Lizzie (Packer) . . . 4.20 3.40
Be Quiet (Marrero) . . . — 3.00

Temps 1:12 3-5. — Ont aussi couru: Fleet Jest, Main Guy, Gift of Roses, Down In Front, Chinese Empress, Noma F.

DEUXIEME COURSE \$500 A réclamer.

4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

Eddie Heck (Eccard) . . . 6.00 3.40 2.80
Porter Call (Hill) . . . 8.00 5.20
Capitain (McIntgomery) . . . — 3.00

Ont aussi couru: Sun Dora, Donna James, Skotchey, o-Hervela, Play Book, o-Wizard, Silver Tidings, Bread King.

TROISIEME COURSE \$500. Novices de 3 et 4 ans. — 1 mille.

Myron (Cowley) . . . 6.60 3.80 3.00
North Blase (Pascuma) . . . 4.20 3.40
Little Hero (Manifold) . . . — 3.80

Ont aussi couru: Waterman, o-Honky, Tonk, o-Speed Demon, o-Copper Mine, St. Ives, Exilda, Sneath, Chigal, Pot of Fire.

QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.

Huey (Hill) . . . 5.20 3.00 2.40
Heart Break (Cook) . . . 8.20 2.40
Palm Island (Marrero) . . . 2.60

Ont aussi couru: Scout Azure, Morning Mail.

CINQUIEME COURSE \$500 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Imperial Betsy (Duffy) . . . 12.40 6.20 4.40
Night Flower (GSmith) . . . 6.60 5.00
Top Spin (O'Malley) . . . — 3.80

Ont aussi couru: Hoosiers Pride, Mack Red, Revue, o-Try Fair, Sergeant Hill, o-Fon Richard, Pestic, o-Peter Dixon, Denaldre, No Mistake.

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Kapena (Manifold) . . . 25.40 10.20 6.00
Lovely Spy (Dougherty) . . . 5.80 3.40
Black Thorn (FSmith) . . . — 4.60

Ont aussi couru: Old Field, Copper Tube, Anketa, Pocket Piece, Chastity.

SEPTIEME COURSE \$500 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Gay Dog (Eccard) . . . 4.60 3.00 2.80
Hazel Eye (Manifold) . . . 9.80 6.20
Customized (Dubois) . . . — 3.00

Ont aussi couru: Pot au Mint, Cohort Girl, o-Dunrock, Blue Cyclone, Gee Gee, Probationer, Bahadur, o-Respect, o-Vee Eight.

Résultats d'Alamo Downs

PREMIERE COURSE \$400 A réclamer.

3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

o-Jay L. (Adams) . . . 17.90 4.20 4.10
Frostbite (Neal) . . . 3.10 2.70
o-Grand Sweep (Pierson) . . . 4.10

Temps 1:06 3-5. — Ont aussi couru: Owen, Maple Dream, The Bouncer, o-Parque, Pave, Watcherun, Play May, Society Editor, Nada, Morfire.

DEUXIEME COURSE \$400 A réclamer.

3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

Callardie (Adams) . . . 6.60 3.60 3.30
Flurixus (Hauer) . . . 4.10 3.30
The Point (Josephson) . . . 4.30

Ont aussi couru: o-Margaret Malone,

et l'épreuve la plus importante était une course à réclamer ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance d'un mille et un seizième, et Kapena, appartenant à Mme E. Haughton, a causé une surprise en décrochant la victoire. Ce vétérinaire de sept ans l'a emporté sur Lovely Spy, pendant que Blackthorn finissait troisième.

Négligé des parieurs, le rejeon de Rodgers a rapporté un peu plus que treize pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Bobby Eccard a été la vedette de la matinée à la Nouvelle Orléans avec trois victoires. Il compte tout d'abord avec Yule Star dans la première, revint à la charge avec Eddie Heck dans la suivante et compléta sa triple victoire avec Gay Dog dans la dernière.

En Californie

Happy Knot, appartenant à Mme E. A. Snow, a remporté la victoire dans la bourse Louisville, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance de six furlongs, alors qu'elle l'a emporté sur Campillo, pendant que Faust finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, le rejeon de Happy Argo a rapporté un peu plus que part égale à ses supporters.

Hydromelia, o-Anne Louise, Fancy Girl, The Judge, Cornelia Powell, o-Miss Dallas, Modern Lass.

TROISIEME COURSE \$400 A réclamer.

Novices de 3 ans. — 6 furlongs.

Beaver County (Adams) 10.10 5.40 4.30
Maguire (Neal) . . . 4.30 3.20
Top Bracket (Callahan) . . . 3.50

Ont aussi couru: Little Bwede, Dr. Stamford, o-Miss Boyne, Princess Bee, Kansas Citian, o-Blue Ellen, Zelady, Tracie, o-Bright Vale.

QUATRIEME COURSE \$100 A réclamer.

Novices de 3 ans. — 6 furlongs.

Derby Eve (Pallon) . . . 43.20 22.10 10.60
Bealir (Adams) . . . 3.80 2.80
Claspino (Laidley) . . . 9.70

Ont aussi couru: Vandevon, Thomas Jr., o-Anblosson, o-James V., Panfilo, Toney Queen, o-Theodora B., Novalosa Peace.

CINQUIEME COURSE \$400 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.

Mabel Miller (Neal) . . . 8.40 3.30 2.90
West Wichita (Calvert) . . . 9.60 5.40
Teddim (Parker) . . . 5.00

Ont aussi couru: Bistrice, Congo, Royal Link, Ace Up, Otravez.

SIXIEME COURSE \$400 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Glastonbury (Pool) . . . 11.10 6.00 5.30
San Ardo (Calvert) . . . 7.50 4.90
Show Boy (Hauer) . . . 4.80

Ont aussi couru: Ashen, I See, Crimson, Stepinanna.

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.

3 ans. — 1 mille.

Star Cluster (Neal) . . . 8.90 3.10 2.20
Misinformation (Pohonen) . . . 3.30 2.70
Yuldurum (Hauer) . . . 3.80

Ont aussi couru: Drastic Lane, Nedpote.

HUITIEME COURSE \$400 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Erech (Hauer) . . . 12.60 6.10 3.30
William V. (Jennings) . . . 6.90 3.70
Caw Caw (Adams) . . . 3.00

Ont aussi couru: Echus, Indian Boy, Royal Treasure, Persian Step.

Résultats de Santa Anita

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.

2 ans. — 3 furlongs.

Goldies Pride (Richards) 9.80 5.00 3.60
Wud Love (James) . . . 4.20 3.80
Rich Daddy (Richards) . . . 3.00

Ont aussi couru: Acapulco, Crown Made, Gold Color, Maggie O'Boyle, Return Check et Prevenaca.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 7 furlongs.

Persian Knight (James) . . . 7.20 3.20 3.00
Direct (Dotter) . . . 2.80 2.80
Clark el (Decamilla) . . . 6.20

Ont aussi couru: Sign Up, Interest, Re-coatha, Boon Town, Kitty O'Boyle, Princess Ora, Calmood, Briar Mint, Duchane.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.

Kumals (Neves) . . . 13.20 6.40 4.20
Silver Palm (Pollard) . . . 7.20 4.80
Baladine (Dotter) . . . 3.40

Ont aussi couru: Santa Barbara, Mezker Bud, Tarara, Fern D., Bubbling Water, Pipers Tune, Kelconard, Sky Breeze.

QUATRIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.

Jens Son (Dotter) . . . 2.60 2.60 2.40
Rushin By (Pollard) . . . 3.60 3.20
Rare Ben (Chaff) . . . 4.60



CHARLEY KURTSINGER, fameux jockey de Mme Emil Denemark, qui a été la vedette d'hier à Hialeah Park, alors qu'il a remporté quatre victoires au cours de la matinée, dont deux pour le compte de celle qui détient le contrat pour ses services.

Ont aussi couru: Browned Pat, Double Kerry, Drombo, Georges Heir, Moonface, Distracting, Glynn, Bonny.

CINQUIEME COURSE \$1,200 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.

Happy Knot (James) . . . 4.80 3.40 3.00
Campillo (Neves) . . . 4.00 3.20
Faust (Longden) . . . 4.80

Ont aussi couru: Plucky Jack, Fickle Chance, High Image, Galmica.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Charters (Polard) . . . 7.40 5.20 4.00
Black Miss (Roberts) . . . 89.20 28.60
Topsy Omar (Guymon) . . . 6.00

Temps 1:47 3-5. — Ont aussi couru: Knights Hope, Proposing, Adirondack, Silver Sickle, Closing Time, Early Hour, Mad Frump, Behemoth.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-16 mille.

Inscription (Roberts) . . . 7.60 6.00 3.00
Alice Byrd (Howell) . . . 12.20 5.80
Chrysel (James) . . . 2.80

Temps 1:47 3-5. — Ont aussi couru: Silver Kiev, Master Time, Novito, Pans Up Screen, Sun X, Propagandist, Sue Graf-ton, et Stolen Color.

HUITIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 1-4 mille.

Home L. (Guymon) . . . 7.80 4.00 3.00
Dundreary (Thompson) . . . 27.20 10.80
My Boss (Dotter) . . . 3.20

Temps 2:08 2-5. — Ont aussi couru: Lazada, Dickey Boy, Old Judge, Diane S., Mary Cardinal, Rudenia, Nappus et Sals.

Résultats d'Hialeah Park

PREMIERE COURSE \$800 A réclamer.

2 ans. — 3 furlongs.

Radio Charm (K'singer) 7.80 2.60 3.10
Connipion (Wright) . . . 2.80 2.80
o-Remarkable (Landolt) . . . 3.80

Temps 33. — Ont aussi couru: Oddness, Mald, Idollae, Mary Senate, Dear Old Pal, Singing Slave, Marshy, In Transit, Birth-day, Nink, o-Quarterary, o-Darry, Delt.

DEUXIEME COURSE \$500 Novices de 3 ans. — 7 furlongs.

Pennine (Stevenson) . . . 4.10 2.10 2.50
Gold Spray (Leblanc) . . . 5.50 3.50
Slater Fan (South) . . . 4.80

Temps 1:25 3-5. — Ont aussi couru: Elizabeth Farley, Reigh Helen, Leading Ways, Royal Spectre.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

Chimney Top (Harty) . . . 32.30 9.90 6.40
Whooper (Barba) . . . 11.00 7.30
Naughty (South) . . . 15.20

Temps 1:18. — Ont aussi couru: Elwawa, Dark Winter, Judge Lear, Marson, My Collin, Jinnee, Golden Hind, Quickly.

QUATRIEME COURSE \$1,000 Conditions.

3 ans. — 1 mille.

Daytonian (Stout) . . . 27.10 9.30 6.40
Anglo Saxon (Porter) . . . 5.60 4.60
Jub Jub (South) . . . 7.40

Ont aussi couru: Sun Cruz, Maleman, Page Boy, Bain Marie, Foxy Lockey, Abaddon, Duchess Reigh, Isadore.

CINQUIEME COURSE \$1,200 Conditions.

4 ans et plus. — 1 mille.

Genie Palatine (K'singer) 8.80 4.10 2.90
Zay (Barba) . . . 4.80 3.00
Bulwark (Wright) . . . 2.60

Ont aussi couru: Indian Head, Brandon Prince, Isolater.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans. — 1 mille.

Bugie Ann (Kurtsinger) 10.70 4.50 3.90
Ipsa Facto (Wright) . . . 8.90 3.80
Chalphone (Hendrick) . . . 13.30

Ont aussi couru: Royal Flight, Playline, Ruse King, Tobacco Buyer, Boreress, More Pole, Consistent, Telling You, Geologist.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 3-16 mille.

Lone Hand (K'singer) . . . 6.10 2.50 2.90
Busby (Rosen) . . . 8.60 4.20
Rose (Barba) . . . 4.80

Ont aussi couru: Match Play, Introductory, Yonkel, Brother Newt.

Lisez "L'illustration Nouvelle" tous les matins afin d'être bien renseigné.



(Note. — Nous attirons l'attention des lecteurs du fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

COUNT MORSE est inscrit à la quatrième course, à Hialeah Park, cet après-midi. Ce poulain de quatre ans, appartenant à l'établissement Calumet, a fourni un effort exceptionnel, lors de son dernier départ, alors qu'il a fini deuxième à Finance, dans une course où le record pour le mille fut égalé. Count Morse mena jusqu'aux six furlongs, alors qu'il fut devancé par le vainqueur. Il revient aujourd'hui sur six furlongs et demi, avec la même pesantier et n'aurait qu'à afficher un effort comme le précédent pour se classer au moins parmi les deux premiers, s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

HIALEAH PARK

Première course — Barbara S., Miss Dolly Kay, Sketch Book.
Deuxième course — Highest Point, Tell Why, Real Jam.
Troisième course — Stubbs, Grand Duke, Sir Quest.
Quatrième course — Count Morse, Snark, Higher Cloud.
Cinquième course — Casinghead, Harvestin, Perfect Devil.
Sixième course — Drusus, Maid Of Arches, Speedy Skippy.
Septième course — Briny Deep, Strategist II, Emvee.

FAIR GROUNDS

Première course — Edification, Bab Way, Miss Ponne.
Deuxième course — Kittys Rival, Old Fondo, Miss Canary.
Troisième course — Sir Kai, Charles J., Whittaral.
Quatrième course — Gooseflesh, Slaflag, Sporting Maudie.
Cinquième course — Whipowill, Great Meadows, Biography.
Sixième course — Zevson, Calumet Dick, Biography.
Septième course — Defier, Barcardi Sweep, Vin Noir.
Huitième course — Justa Flight, Flying Cherokee, Popo.

ALAMO DOWNS

Première course — Howard G., Bay Bill, Grimaldi.
Deuxième course — Flag Time, Wax, Blindfold.
Troisième course — Parade Step, Caleb, Heavy Sugar.
Quatrième course — Bomount, Maids Gold, Kizzie D.
Cinquième course — Black Highbrow, Sleepy Joe, Lunsford.
Sixième course — Pat W., Chan, Our Spot.
Septième course — Quick Sale, Eight Pole, King Pin.
Huitième course — Primrose Day, Miss Kiev, Henry Dew.

SANTA ANITA

Première course — Model Dame, Gold Drop, Dick Ele.
Deuxième course — Smart Girl, Fair Albion, The Tribesman.
Troisième course — Highmost, Wise Alibi, Quick Cloud.
Quatrième course — Barnsley, Bahamas, Jaipur.
Cinquième course — Sablin, Moonside, Bay Bubble.
Sixième course — Seabiscuit, Rosemont, Time Supply.
Septième course — Sea Eagle, Dark Zeni, Miss Bam.
Huitième course — Criticise, White Bread, Judge Lueders.

Sam Chuck sera à son poste, au Maisonneuve

Sam Chuck était revenu de sa maladie, hier, et à moins de rechute, il sera à son poste jeudi, au marché Maisonneuve pour affronter l'Australien Dutch Veldie dans la rencontre principale. Georges Desparois ne cache aucunement ses intentions de faire un carnage dans la deuxième finale contre Paul Descôteaux, qui, à son avis, est injustement estimé par les amateurs de son quartier. Desparois annonce que le temps est venu de démontrer la valeur des véritables athlètes et que Descôteaux sera humilié de bruyante façon jeudi au Maisonneuve. Sam Chuck a été atteint d'une courte grippe et il croit que ses capacités ne sont pas assez diminuées pour en apprendre à celui, qui suivant lui, est trop frais, Dutch Veldie. Le meilleur lutteur des Cantons de l'Est, Willie Thériault, se mesurera, dans une rencontre d'une heure ou une chute, contre l'intrépide acrobate Bill O'Brien et Chief Standing Bull, le farouche peau rouge qui veut anéantir les blancs, fera face au boxeur au lutteur Pat Barry. En préliminaire d'une heure, Eddy "Ben" Jackson (Benoit Forget), un grand favori, rencontrera le sensationnel Marcel Oimel.

LE REST. TANGUAY

Jeudi dernier le club de ballon Rest. Tanguay, a remporté une brillante victoire par le score de 1 à 0, sur l'Etoile Filante. "Texas" Miller qui, après avoir reçu une passe de Swift Moreau, fit une montée sensationnelle pour compter l'unique point de la partie. Ce club aimerait à rencontrer toute bonne équipe de la ville. Pour informations, s'adresser à M. Bernard Tanguay, 2260 Ontario Est, Tél. FR. 0019.

ASSEMBLEE

La ligue de Ballie Molle Nationale tiendra une importante assemblée préparatoire dimanche le 14 février à 2 h. au No 5286 rue Chambord. Tous les clubs amateurs sont les bienvenus, spécialement, Amicale St-Paul, Hochelaga, Renaud, Calabria, National, Brochu, H. O. Vian, Catelli, Aigles de l'Est, Beaudet, Delorimier, P. X. Proulx, Ste-Cunégonde, Pharmacie Mallet, Valdor et Thémens. M. Arthur Lamarre sera le président de la ligue cette saison. La direction demande de bons arbitres pour le marbre. Pour informations s'adresser à Irénée Brien, 5286 rue Chambord.

Les Glants de New-York ont les yeux sur le club Muskonong de la Western Association, pour en faire un club fermé cette saison.

Les meilleurs compteurs de la Nationale

Harvey Jackson et Aurie mènent dans leur section respective, avec chacun 34 points

Harvey Jackson, le fameux compteur des Maple Leafs, de Toronto, s'est signalé encore dans le pointage, la semaine dernière, et grâce à son magnifique travail, il est en tête des compteurs de la ligue, sur un pied d'égalité avec Larry Aurie, des Red Wings. Les statistiques émises par les quartiers-généraux, hier soir, nous montrent que Jackson mène dans la section canadienne avec 34 points, tandis que dans la section américaine, Laddy Aurie est le meilleur avec le même nombre de points. Harvey Jackson a ajouté trois autres points à son crédit au cours de la dernière semaine, et en a obtenu un autre d'une joute précédente, pour prendre un avantage de quatre points sur Dave Schriener et Sylvanus Apps, qui détiennent la deuxième position. Pendant le même laps de temps, Aurie a ajouté cinq autres points, tous des buts. Ceci donne au vétéran du Détroit, 22 buts et 12 assists. Il détient la première place des meilleurs dé-



Harvey Jackson

jeux de gardiens de buts, avec un avantage de cinq buts sur son plus proche rival qui est Jackson.

APPS FAIT DES PROGRES

Jackson ne fut pas seul à faire une ascension rapide dans la liste des compteurs. Sylvanus Apps, l'ancien athlète complet d'Hamilton, qui est presque certain d'être nommé la plus sensationnelle recrue de la saison, a ajouté six points à son total, dont deux obtenus pour des joutes précédentes à la semaine dernière. Ces six points portent son total à 30, et lui permettent d'être sur un pied d'égalité avec Schriener. Ce dernier n'a pas réussi à ajouter de point à son crédit pendant la dernière semaine.

Johnny Gagnon est encore le meilleur compteur des clubs locaux, avec 28 points, bien qu'un pouce brisé lui ait empêché de faire des progrès au cours de la semaine dernière.

Allan Shields mène toujours chez les "bad men", et ne semble pas avoir d'opposition sérieuse dans ce domaine. Il a passé 81 minutes au pénitencier.

Voici la liste des compteurs:

SECTION CANADIENNE

	B.	A.	Pts	Pu.
H. Jackson, Tor.	17	17	34	10
Schriener, Amér.	13	17	30	17
Apps, Tor.	10	20	30	10
Gagnon, Can.	14	14	28	14
Joliat, Can.	15	11	26	28
Chapman, Amér.	7	18	25	14
Ward, Mont.	13	11	24	30
Drillon, Tor.	12	12	24	0
Gracie, Mont.	6	18	24	14
Garr, Amér.	12	9	21	14
Blake, Can.	10	11	21	6
Robinson, Mont.	12	8	20	15
Siebert, Can.	6	14	20	32
Morenz, Can.	4	16	20	12
Mantha, Can.	10	9	19	11
Northcott, Mont.	10	8	18	14
Calu, Mont.	9	9	18	16
Anderson, Amér.	8	10	18	20
Wiseman, Amér.	8	10	18	10
Haynes, Can.	4	14	18	20
Stewart, Bos.-Amér.	11	6	17	13
Désilets, Can.	11	6	17	13
Meiz, Tor.	8	8	16	17
L. Conacher, Mont.	4	12	16	41
Lépine, Can.	7	6	13	13
Trotter, Mont.	7	6	13	57
Thoms, Tor.	6	5	11	14
Marker, Mont.	5	6	11	20
Davidson, Tor.	5	6	10	24
Jerwa, Bos.-Amér.	3	7	10	56
Horner, Tor.	3	7	10	68
Powder, Tor.	3	7	10	11
Bilco, Mont.	2	7	9	2
Lorrain, Can.	2	6	8	8
McKenzie, Mon.-Can.	4	3	7	14
Kendall, Chi.-Tor.	4	3	7	10
Brown, Can.	4	3	7	4
Hamilton, Tor.	3	4	7	18
Runge, Can.-Mont.	2	5	7	6
McGill, Can.	4	3	6	4
Shill, Tor.	3	3	6	26
Day, Tor.	3	3	6	18
Shannon, Mont.	4	1	5	2
Evans, Mont.	2	3	5	42
Lamb, Amér.	2	2	4	21
Buswell, Can.	0	4	4	16
Finnigan, Tor.	0	4	4	2
Bell, Toronto	3	0	3	10
Miller, Can.	3	0	3	12
Oliver, Amér.	2	1	3	2
Klein, Amér.	2	1	3	2
G. Conacher, Tor.	1	2	3	3

Emms, Amér.	1	2	3	23
Carson, Mont.	0	3	3	22
Wentworth, Mont.	0	3	3	19
A. Jackson, Tor.	2	0	2	2
Graham, Amér.	2	0	2	16
Jenkins, Can.-Amér.	0	2	2	10
Murray, Amér.	0	2	2	16
Jarvis, Tor.	1	0	1	0
Hemmerling, Amér.	1	0	1	0
Voss, Mont.	0	1	1	2
Cunningham, Amér.	0	0	0	4

SECTION AMERICAINE

	B.	A.	Pts	Pu.
Aurie, Dét.	22	12	34	9
Barry, Dét.	10	23	33	6
Lewis, Dét.	12	14	26	10
Cowley, Bos.	9	15	24	2
N. Colville, Ran.	10	13	23	33
Dillon, Ran.	14	7	21	6
Getliffe, Bos.	12	9	21	23
Watson, Ran.	7	14	21	18
Thompson, Chi.	8	11	19	23
Patrick, Ran.	6	13	19	23
Sorrell, Dét.	7	11	18	4
Gottselig, Chi.	6	12	18	6
Sands, Bos.	11	5	16	4
Shibicky, Ran.	11	5	16	28
Goodfellow, Dét.	6	10	16	35
Keeling, Ran.	14	1	15	16
Howe, Dét.	9	6	15	8
Clapper, Bos.	8	6	14	14
W. Kilrea, Dét.	6	8	14	4
Bruneteau, Dét.	8	5	13	16
Brydson, Chi.	7	6	13	20
Larochelle, Chi.	6	7	13	6
Roucher, Ran.	4	9	13	5
Palangio, Chi.	6	6	12	6
Pettinger, Dét.	5	7	12	11
M. Colville, Ran.	4	8	12	6
Maroh, Chi.	9	2	11	13
Beattie, Bos.	7	4	11	6
Seibert, Chi.	6	5	11	44
Pratt, Ran.	6	4	10	21
Heller, Ran.	3	7	10	36
Murdoch, Ran.	0	10	10	12
Goldsworthy, Bos.	6	3	9	4
F. Cook, Bos.	4	5	9	6
Hollett, Bos.	3	6	9	16
Trudel, Chi.	2	7	9	6
Kelly, Tor.-Chi.	7	1	8	8
Smith, Bos.	5	3	8	32
Welland, Bos.	3	5	8	6
K. Kilrea, Dét.	2	6	7	13
Romnes, Chi.	2	4	6	2
Kelly, Dét.	3	3	6	12
W. Cook, Ran.	1	4	5	6
McDonald, Dét.	1	4	5	16
Roulston, Dét.	0	5	5	10
Shore, Bos.	3	1	4	12
Portland, Bos.	1	3	4	33
Levinson, Chi.	0	4	4	28
Shields, Amér.-Bos.	3	0	3	81
Coulter, Ran.	1	2	3	33
Burke, Chi.	1	2	3	26
Blair, Chi.	0	3	3	19
Wiebe, Chi.	0	2	2	6
O'Neill, Bos.	0	2	2	6
Cooper, Ran.	0	1	1	29
Cooper, Ran.	0	1	1	29
Schmidt, Bos.	0	1	1	10
Orlando, Dét.	0	1	1	6
Johnson, Ran.	0	0	0	12
Bowman, Dét.	0	0	0	18
Young, Dét.	0	0	0	6
Karakas, Chi.	0	0	0	2

Les Maroons gagnent 1-0

Les Maroons ont triomphé du club Les Canadiennes par le score de 1 à 0, dans une joute régulière de la ligue féminine de Montréal et du District, hier soir à l'Arena Mont-Royal. Ce n'est que 15 secondes avant la fin de la joute, que Mlle Wright a réussi à prendre Mlle Blais en défaut, pour l'unique point de la partie.

Chicago s'oppose à la rencontre

CHICAGO, S. — Apparaissant sans avertissement, un nouvel obstacle a surgi dans l'organisation de la rencontre qui mettra aux prises le champion du monde Jimmy Braddock et Joe Louis, dans un combat de championnat à Chicago l'été prochain.

En préparant le spectacle, le Sporting Club of Illinois, dirigé par Sheldon Clark, qui réussit à obtenir les services de Braddock, grâce à une garantie de \$500,000, avait compté sur un support uni et l'avait apparemment obtenu. Voici maintenant que le major Frederick McLaughlin, président du Chicago Charter Centennial Jubilee Sports Committee, a déclaré qu'il n'était pas assuré que son comité, nommé par le maire Edward Kelly, était prêt à se joindre à l'organisation de cette rencontre.

McLaughlin s'est déclaré opposé au comité d'organisation dans lequel Mike Jacobs de New-York serait co-promoteur avec le Sporting Club of Illinois, et a déclaré que le comité avait été insulté en n'étant pas pris en considération lorsque les négociations commencèrent.

"Avant de participer à ce combat nous voulons être assurés qu'il est entièrement organisé par des personnes de Chicago et que ce sera essentiellement une entreprise ayant relation au jubilé, a déclaré McLaughlin.

Joe Foley, matchmaker pour le Sporting Club, a expliqué que le comité n'avait pas été consulté au début parce que cette organisation voulait que les négociations soient complétées avant de publier la nouvelle. Si une nouvelle prématurée à New-York avait annoncé que Joe Gould, le gérant de Braddock avait accepté l'offre de \$500,000 les plans originaux auraient dû être abandonnés.

Durant ce temps, le Sporting Club a continué ses négociations afin d'obtenir le Soldier's Field, sur lequel Gould a insisté comme site de la rencontre. Foley a déclaré que les plans pour la signature des contrats avaient été complétés et que la cérémonie serait tenue le 15 février.

DUNCAN PART POUR L'ANGLETERRE

OTTAWA, S. — Cecil Duncan, le président de la C.A.H.A. a quitté notre ville aujourd'hui pour New-York, où il s'embarquera pour l'Angleterre, et assistera au tournoi pour le championnat de hockey amateur qui aura lieu à la fin du mois.

Il en profitera également pour conférer avec plusieurs officiers des associations de hockey britanniques et européennes.

Bons combats au Montcalm, le 17

Le club Montcalm offrira mercredi soir le 17 prochain, un tournoi de boxe amateur mettant aux prises les meilleurs boxeurs de la ville et à en juger par les deux combats qui viennent d'être baciés, ce tournoi offrira un programme exceptionnel.

Une de ces rencontres mettra aux prises Gaston Deschamps du club Montcalm et Roger Rivet du Champêtre, dans la classe des poids plumes. Ces deux boxeurs sont venus aux prises lors du dernier tournoi organisé ici et Rivet a remporté la victoire après une ronde supplémentaire.

Cette décision ne rencontre pas l'approbation de tous les spectateurs, et Rivet est des plus anxieux de racheter cet échec à son dossier.

Une autre rencontre qui ne manquera pas d'intéresser les fervents de la boxe amateur sera celle qui mettra aux prises Gérard Ferland du Club Montcalm et Elwood Daignault du club Champêtre, dans la catégorie des 108 livres.

Cette rencontre ne devrait pas manquer de fournir un combat enlevé, M. Lapointe, président du

Cliff Maundrell est pratiquement assuré de décrocher les honneurs chez les compteurs

Cliff Maundrell a ajouté trois points et deux assists à son total de points en fin de semaine, pour s'éloigner encore plus de ses rivaux. Le brillant joueur d'attaque des Sénateurs d'Ottawa, qui en est à sa première saison dans le Groupe Senior, est pratiquement assuré du titre de meilleur compteur de la ligue, Maundrell a maintenant 34 points, et seulement un événement extraordinaire inattendu peut l'empêcher d'être le champion compteur du Groupe Senior. Ses plus proches rivaux, Dave Neville et Tag Millar, sont dix points en arrière, et tous deux inactifs à cause de blessures. Buddy O'Connor, qui était le seul à pouvoir menacer Maundrell, eut seulement un assist, au cours de la joute de dimanche contre les Sénateurs, et est par conséquent 11 points en arrière de Maundrell. O'Connor est presque certain de décrocher la deuxième place, ayant encore deux parties à jouer, et peut-être trois, si



Cliff Maundrell

la joute Royal-Verdun qui fut remise lorsque les Dynamiters ont rencontré le Royal, peut causer des changements dans le classement final.

L'un des joueurs à faire le plus de progrès dans le pointage, est sans doute Pete Morin, le brillant porte-couleurs du Royal, qui depuis la reprise des activités du Groupe Senior, a accumulé une moyenne de deux points à chaque partie. Il est présentement en sixième position, sur un pied d'égalité avec deux autres joueurs, ayant 19 points à son actif.

Voici la liste des compteurs:

	B.	A.	Pts	Pu.
Maundrell, Ottawa	22	12	34	31
D. Neville, Royal	12	12	24	26
Millar, Ottawa	12	12	24	10
O'Connor, Royal	7	16	23	13
G. Crutchfield, McGill	8	13	21	17
Morin, Royal	15	4	19	15
Pennee, Victoria	14	5	19	6
Duff, McGill	9	10	19	4
Hefferman, Royal	5	14	19	10
Boudreau, As	13	5	18	6
Malenfant, As	9	9	18	16
Béliveau, Verdun	12	5	17	4
Thurrier, Canadien	12	5	17	18
Farmer, Victoria	10	7	17	8
K. Murray, Royal	10	7	17	23
Macquisten, Royal	9	8	17	8
Méloghe, Verdun	7	10	17	8
St. Germain, Ottawa	11	5	16	2
Pidecock, McGill	9	7	16	16
Stangle, As	9	7	16	28
P. Gagnon, Can.	8	8	16	18
Jotkus, Royal	8	8	16	23
Crosby, McGill	11	4	15	22
Macpherson, Ottawa	8	7	15	4
Martin, As	4	11	15	22
Reeves, Canadien	6	8	14	15
Fortin, As	5	9	14	11
Wing, As	8	5	13	20
Desroches, Can.	8	5	13	4
Shaughnessy, Vic.	2	11	13	6
Carroll, Victoria	2	11	13	18
Kinsella, Ottawa	7	5	12	2
L. McIntyre, As	6	6	12	4
MacNeil, Victoria	5	7	12	16

E. Munday, Victoria	4	8	12	23
H. Neville, Victoria	2	10	12	4
Séguin, Ottawa	6	5	11	19
McConnell, McGill	5	6	11	2
T. MacIntyre, Ott.	4	7	11	13
Tracey, Verdun	7	3	10	2
Martel, Canadien	5	5	10	25
O'Connell, As	5	5	10	25
O'Connell, As	4	6	10	15
B. Munday, Royal	4	6	10	62
Lamb, McGill	3	7	10	10
Mahaffey, Royal	4	6	10	14
Aubuchon, Can.	7	2	9	16
Day, Ottawa	6	3	9	10
Wigle, Victoria	5	4	9	36
Dickson, McGill	4	5	9	11
Elie, McGill	4	5	9	20
L. Gagnon, Verdun	4	5	9	6
Majeau, Verdun	3	6	9	36
Hoch, Ottawa	3	6	9	47
Irvin, Ottawa	2	7	9	23
M. Croghan, As	1	8	9	30
Tapin, Canadien	7	1	8	26
Dunn, Ottawa	5	3	8	22
Walker, McGill	4	4	8	4
McCurry, Victoria	2	6	8	6
Donnelly, Royal	6	1	7	8
Smith, Victoria	6	1	7	2
Brennan, As	5	7	7	39
Perrault, As	3	4	7	2
Lavole, As	3	3	6	14
Tourville, Verdun	3	3	6	28
Porteous, Ottawa	1	5	6	10
H. Murray, Royal	4	1	5	39
Raymond, Canadien	2	3	5	23
Boucher, Ottawa	2	3	5	0
Houde, Canadien	1	4	5	18
Lorimier, Victoria	3	1	4	32
MacKay, McGill	0	4	4	16
Arcand, Verdun	0	4	4	48
Meiklejohn, McGill	2	1	3	21
Bastien, Royal	2	1	3	2
Larochelle, Can.	1	2	3	50
Craig, McGill	1	1	2	0
Griffiths, Royal	1	1	2	6
Titcombe, Victoria	1	1	2	35
Brodeur, As	1	0	1	0
Lee, Victoria	1	0	1	0
Wilson, Canadien	1	0	1	10
Ramsay, Verdun	1	0	1	0
Mullins, Verdun	0	1	1	44
Rowan, Verdun	0	1	1	0
Moynihan, Vic.	0	1	1	0

Ted Bell, Bob Steele, Renaud et Courville au programme à la salle Montcalm, ce soir

Ted Bell et Bob Steele se rencontreront, ce soir, à la salle Montcalm, dans un match de deux dans trois, limité à une heure. C'est une des deux finales mises au programme de la salle Montcalm, cette semaine par le promoteur Adrien Auger avec l'aide du matchmaker Ray Lamontagne. Steele ne lutte pas pour le championnat, mais il voudrait bien mériter un combat de championnat en prenant la mesure du champion du monde, aujourd'hui.

Maroons à Boston ce soir.- Le Canadien inactif

Il n'y a pas de partie ici ce soir.—Les Maroons auront une autre opportunité de se rapprocher du Canadien. Deux autres joutes

BOSTON, 8. — Toujours à la recherche d'une première victoire, cet hiver, sur les Bruins, les Maroons sont arrivés, ici, ce soir, pour ce qui pourrait être leur dernière apparition à Boston, cet hiver. Les Maroons sont venus de New-York, où ils ont tenu les Rangers à une partie nulle de 1 à 1, dimanche soir, après les avoir défaits par le score de 4 à 2, à Montréal, samedi soir, et aligneront la même équipe que celle qui fit face aux hommes de Lester Patrick, au Madison Square Garden, dimanche soir.

Dave Trotter est demeuré à Montréal, souffrant d'une large entaille au talon, et sa position sur la deuxième ligne sera de nouveau occupée par Jerry Shannon. Tommy Gorman croit que la loi des moyennes devrait être sur le point de tourner en sa faveur en ce qui concerne les Bruins et s'attend à remporter la victoire demain soir.

Tommy Gorman a déclaré, hier soir, qu'il n'avait aucune transactions en marche soit avec les Bruins ou tout autre équipe de la ligue en dépit des rumeurs du contraire et qu'il était parfaitement satisfait de son club tel qu'il était dans le moment. Il a cependant ajouté que les Maroons considéreraient sûrement tout échange qui lui serait offert lui permettant de renforcer son club d'ici au 15 février, limite fixée par la ligue.

Les Maroons repartiront immédiatement après la joute de demain soir pour retourner chez eux, pour se préparer à la bataille contre les Canadiens, qui aura lieu au Forum, samedi soir.

Deux autres joutes sont échelonnées pour ce soir, alors que les Rangers rencontreront les Leafs à Détroit, pendant que les Red Wings visiteront les Américains à New-York.

Le Canadien est toujours inactif et ne reviendra en action que jeudi soir, alors qu'il recevra les Red Wings au Forum. Ce sera la dernière joute ici entre le Bleu Blanc Rouge et les champions du monde, à moins que ces deux clubs ne se rencontrent dans le détail.

—Mike McNally, qui était gérant du Williamsport, de la Ligue NYP l'année dernière, a signé pour le Wilkes-Barre, cette saison.

Les joutes de détail de la ligue Provinciale

Le club Verdun rendra visite au Sherbrooke, ce soir, dans une partie régulière de la ligue de hockey provinciale. C'est la dernière visite du Verdun à Sherbrooke. Cette partie n'affecte en rien la position des clubs dans le classement, car le Verdun est éliminé, et le Sherbrooke est assuré de terminer la saison régulière en tête de la section sud.

Le détail de la Ligue de hockey provinciale comprend cinq séries, comme suit: Série A: St-Jérôme vs Sherbrooke. Série de deux dans trois. Février, 16-18-21.

Série B: Joliette vs Granby. Série de deux parties. Le club remportant le plus grand nombre de points au cours des deux parties gagne. Première partie le 16 février, la deuxième le 18 février.

Série C: Valleyfield vs Drummondville. Série de deux parties. Le club remportant le plus grand nombre de points au cours des deux parties gagne. Première partie le 16 février, la deuxième le 18 février.

Série D: Gagnants des séries B et C. Série de deux parties, le club comptant le plus grand nombre de points gagne. Première partie le 21 février, la deuxième le 23 février.

Série E: Gagnant de la Série A. contre le vainqueur de la série D. Série de deux dans trois. Première joute le 25 février, la deuxième le 27 et la troisième rencontre est nécessaire, elle sera disputée le 28 février.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Montréal à Boston
Ranger à Toronto.
Détroit à Américain.

MONT-ROYAL JUNIOR
(Semi-finale — Détail)
Oxford vs Cranes (Première d'une série de deux parties, total des points).
Rambler vs St-Lambert (Première d'une série de deux parties, total des points).

MONTREAL INTERMEDIAIRE
(Semi-finale — Détail)
U. de M. vs Concordia (Première d'une série de deux parties, total des points).

ROLLIE LAMB A UNE EPAULE DISLOQUEE

Les hommes du Dr Bobby Bell, les étudiants de l'Université McGill auront deux dures joutes cette semaine. La première aura lieu demain contre le Victoria, dans une partie régulière du Groupe Senior, et une autre contre les Beavers de Toronto, vendredi, dans une partie de la ligue Intercollegiale Internationale. A ces deux joutes, le McGill sera privé des services de Rollie Lamb, qui s'est blessé à l'épaule droite, lors de la joute disputée samedi dernier contre le Varsity.

Un examen médical a révélé hier que Lamb avait l'épaule disloquée et il devra prendre un repos d'ici à la fin de la saison. Il est probable qu'il pourra revenir cependant sur l'alignement de son club, pour le détail. Cammy Dickison qui figurait sur la même ligne s'est brisé le bras gauche dans une joute contre l'U. de Montréal, le 1er février dernier, et devra être inactif pour le reste de la saison.

Pour l'importante joute de demain contre le Victoria, Bell enverra Walker, Crosby et Crutchfield, sur la deuxième ligne, Craig Perrowne et Hall sur la troisième ligne, tandis que la ligne vedette sera composée de Duff, Paddock et McConnell. Melkjohn, Elle et MacKay seront à l'arrière garde pour protéger Tennant dans les buts.

MANCHESTER, 8. — Tiny Bostock, d'Hanley, a défait Small Montana, poids-mouche de Manille, dans une rencontre de douze rondes, disputée ici ce soir.

LE ROYAL ELIMINE LE CANADIEN DANS LA SEMI-FINALE DE LA LIGUE JUNIOR

Surmontant une avance de cinq points, le Royal Jr a éliminé le Canadien du détail de la ligue Junior en comptant un point durant la période supplémentaire, alors que Bill Brosseau ne permit pas à ses joueurs d'embarquer sur la glace. Le Canadien avait gagné la première partie par 7 à 2. A la fin de la troisième période, hier soir, le Royal menait par 11 à 6 et à la période supplémentaire, Barrette mit la rondelle au jeu qu'avec les six joueurs du Royal sur la glace, Thériault n'eut qu'à placer la rondelle dans le filet vide pour gagner la série par 14 à 13.

Comme l'indique le sommaire, 18 points ayant été comptés, le jeu fut toujours ouvert à l'exception de la fin de la troisième période, alors que le Canadien dans le but de garder son avance lançait la rondelle à l'autre extrémité. Cette tactique coûta la partie au Canadien, car le Royal s'empara de la rondelle pour faire des montées fructueuses.

Le Royal commença la partie avec cinq forwards et il répéta cette tactique durant presque toute la partie. Les défenses se portèrent souvent à l'attaque, laissant les cerbères pratiquement sans aide, ce qui explique le pointage élevé. La première ligne d'attaque du Royal composée de Thériault au centre, Kelly et Morin sur les ailes est responsable de la victoire du club anglais.

Pour le Canadien, Jean Rivet, Marcel Lecavalier et Don Tomalty se sont mis en évidence, Rivet prit part à cinq points et Lecavalier à quatre, tous deux ont brillé pour briser les montées ennemies. Bob Burr s'est brisé le poignet gauche en venant en collision avec Tomalty à la ligne bleu des vaincus.

Première période
1—Royal: Thériault, (Burr) 6.05
2—Royal: Morin, (Kelly, Thériault) . . 10.47
3—Canadien: Rivet, (Lecavalier, Leboeuf) 12.49
4—Canadien: Lecavalier, (Rivet) 16.15
Pun.: Birchfield, Tomalty, Hébert, Young, Kelly

Deuxième période
3—Canadien: Rivet, (Tomalty) 2.40
6—Canadien: Lecavalier, (Tomalty, Rivet) . . . 4.08
7—Royal: Kelly (Morin) . . 5.12
8—Royal: Young 10.10
9—Royal: Gordon 11.45
10—Royal: Kelly (Morin) . 16.35
11—Canadien: Lecavalier, (Rivet, Leboeuf) . . . 19.25
Pun.: Thériault, Burr, Morin.
Troisième période
12—Royal: Thériault, (Morin) 1.23
13—Royal: Young (Hébert) 1.36
14—Royal: Thériault, (Hébert) 3.00
15—Canadien: Bonin, (Forget, Perron) . . 15.29
16—Royal: Kelly, (Morin, Gordon) . . . 17.42
17—Royal: Young, (Thériault) 18.59
Pun.: Hébert, Phillips.
Période supplémentaire
18—Royal: Thériault 0.05
Punition: aucune.

Québec veut un deuxième club dans le Groupe Sr.

M. Léo Bourgeault et J.-R. Couture, deux sportsmen bien connus dans la Vieille Capitale, feront une demande pour obtenir une franchise dans le Groupe Senior, l'an prochain, pour doter Québec d'un deuxième club dans ce circuit. Comme on le sait, les As de Québec, ont connu une brillante saison, dans ce circuit cette année, et les amateurs de Québec sont avides d'obtenir un deuxième club, dans le Groupe Senior.

Léo Bourgeault, est un ancien joueur de hockey professionnel qui fit déjà partie du Canadien et des Rangers dans la ligue Nationale.

SELKIRK SIGNE

NEW-YORK, 8. — Les rangs des Yankees, champion du monde, se complètent rapidement et on a annoncé aujourd'hui que George Selkirk, voltigeur, d'origine canadienne avait signé son contrat. Les termes n'ont pas été dévoilés.

Cédule de la ligue Américaine pour l'année 1937

	CHICAGO	ST-LOUIS	DETROIT	CLEVELAND	WASHINGTON	PHILADELPHIE	NEW-YORK	BOSTON
CHICAGO	Pour							
ST-LOUIS	Avril 29, 30 Mai 31, 31. Juin 1 Juil. 9, 10, 11 Sept. 25, 26, 27	être bien						
DETROIT	Avril 29, 30, 31. 1 Août 17, 18, 19 Sept. 11, 12	Mai 14, 15, 16 Août 20, 21, 22, 23 Sept. 28, 29, 30 Oct. 1	renseignés					
CLEVELAND	Mai 12, 13 Juin 11, 12, 13 Août 20, 21, 22 Sept. 28, 29, 30	Mai 1, 2, 3 Juillet 5, 6 Août 17, 18, 19 Sept. 3, 4, 5	Avril 20, 21, 22 Juil. 9, 10, 11 Sept. 8, 9, 10 Oct. 2, 3	lisez				
WASHINGTON	Mai 12, 13 Juin 11, 12, 13 Août 20, 21, 22 Sept. 28, 29, 30	Mai 9, 10, 11 Juin 8, 9, 10 Juillet 23, 24, 25 Août 24, 25	Mai 7, 8 Juin 2, 3, 4 Juillet 17, 18, 19 Août 31. Sept. 1, 2	Mai 4, 5, 6 Juin 5, 6, 7 Juillet 14, 15, 16 Août 29, 30				
PHILADELPHIE	Mai 4, 5, 6 Juin 5, 6, 7 Juillet 14, 15, 16 Août 29, 30	Mai 7, 8 Juin 2, 3, 4 Juillet 17, 18, 19 Août 31. Sept. 1, 2	Mai 9, 10, 11 Juin 8, 9, 10 Juillet 23, 24, 25 Août 24, 25	Mai 12, 13 Juin 11, 12, 13 Juillet 20, 21, 22 Août 26, 27, 28				
NEW-YORK	Mai 9, 10, 11 Juin 8, 9, 10 Juillet 23, 24, 25 Août 24, 25	Mai 12, 13 Juin 11, 12, 13 Juillet 20, 21, 22 Août 26, 27, 28	Mai 4, 5, 6 Juin 5, 6, 7 Juillet 14, 15, 16 Août 29, 30	Mai 7, 8 Juin 2, 3, 4 Juillet 17, 18, 19 Août 31. Sept. 1, 2				
BOSTON	Mai 7, 8 Juin 2, 3, 4 Juillet 17, 18, 19 Août 31. Sept. 1, 2	Mai 4, 5, 6 Juin 5, 6, 7 Juillet 14, 15, 16 Août 29, 30	Mai 12, 13 Juin 11, 12, 13 Juillet 20, 21, 22 Août 26, 27, 28	Mai 9, 10, 11 Juin 8, 9, 10 Juillet 23, 24, 25 Août 24, 25				

PARTIE D'ETOILES A WASHINGTON LE 7 JUILLET

Maroons à Boston ce soir.- Le Canadien inactif

TEMPERATURE

PLUS FROID

L'ILLUSTRATION NOUVELLE



MONTREAL, MARDI,
9 FEVRIER 1937

Vol. VII — N° 150 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

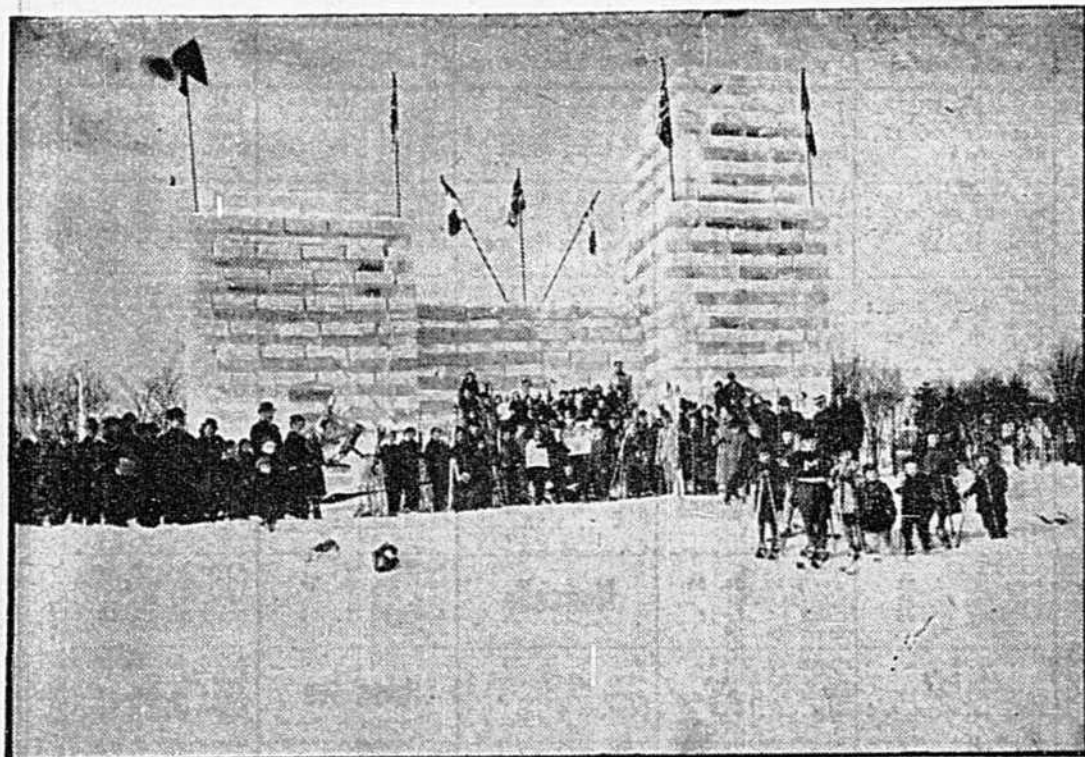
Harvey Jackson et Larry Aurie mènent dans leurs sections respectives de la Nationale



G. JOST, du Red Birds Ski Club, qui arriva premier dans la classe No 1, pour la course en descente qui fut disputée dimanche après-midi à Ste-Agathe des Monts. Il descendit la piste David en 33 secondes et un cinquième.
(Photo du Canadien Pacifique).



Le maire C.-E. FORGET, de Sainte-Agathe des Monts, remettant à HARRY PANGMAN, du Red Birds Ski Club, le trophée qu'il gagna en arrivant premier pour le "cross-country" qui fut disputé dimanche à Ste-Agathe. Pangman a couvrir la distance de huit milles en une heure, deux minutes et cinquante-quatre secondes pour triompher de Gault Gillespie par onze secondes. Gillespie avait remporté les honneurs de cette épreuve en deux circonstances différentes. Pangman, Gillespie et Bill Ball ont été les trois vedettes du "cross-country" et la victoire de Pangman n'a été décidée qu'à la dernière minute de la course comme les trois concurrents n'ont été séparés que par des secondes dans le classement final.
(Photo Canadien Pacifique).



A DROITE — La reine du carnaval de St-Jérôme, Mlle Jeannette Arbour et ses deux filles d'honneur Mlles Jacqueline Prud'homme et Yvette Robert. Elles sont ici photographiées devant le palais de glace. A GAUCHE — Le palais de glace où le carnaval de St-Jérôme se déroula au milieu de la plus franche gaieté. Mlle Gertrude Allard, "reine des sports de Québec", était aussi présente à ce carnaval, qui prendra fin ce soir.
(Photo Canadien Pacifique).

